



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dossier de rentrée

DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE L'HÉRAULT

2020 // 2021

Edito



L'année scolaire 2019/2020 aura été marquée par la crise sanitaire. Pendant les périodes de confinement et de déconfinement, l'engagement remarquable de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale aura permis non seulement d'assurer la continuité pédagogique, mais aussi de maintenir le lien avec tous les élèves et leur famille, et donc de limiter au maximum les effets négatifs de la distanciation scolaire.

Les enseignants et les familles ont notamment pu compter sur le vademecum académique qui s'est progressivement construit pour proposer des ressources, distribuer des conseils méthodologiques ou encore poursuivre l'accompagnement durant les congés.

Durant toute cette période, le département de l'Hérault s'est montré particulièrement dynamique, que ce soit grâce à la mobilisation des communautés éducatives ou grâce au volontarisme des maires et des collectivités territoriales, pour faciliter le retour à l'école. Que tous soient ici chaleureusement remerciés.

Cette rentrée scolaire doit nous permettre de retrouver une certaine forme de stabilité dans nos organisations, en réinvestissant les espaces et les temps qui caractérisent habituellement les écoles et les établissements scolaires. Parallèlement, il conviendra de faire preuve de flexibilité dans les pratiques d'accompagnement, pour permettre à chaque élève de retrouver, au sein de son environnement scolaire, le bien-être et le plaisir d'apprendre.

La circulaire nationale de rentrée, datée du 10 juillet 2020, définit quatre priorités :

- La première est de garantir à chaque élève un environnement sûr. L'application des gestes barrière, qui reste d'actualité, est pour les élèves un moyen, non seulement de se protéger eux-mêmes, mais aussi de protéger les autres. Ce respect des autres, cette attention portée à autrui, par-delà les différences, font partie des valeurs que l'école doit contribuer à construire, à partager. L'inclusion de tous les élèves participe de cette démarche.
- La seconde priorité est celle d'un accompagnement éducatif qui doit permettre à chaque élève d'identifier ses capacités, de reconnaître ses difficultés mais aussi et surtout ses réussites et ses progrès ; autrement dit, de « se sentir considéré ». L'élève, accompagné et soutenu par les enseignants, peut ainsi formaliser son parcours scolaire, construire son autonomie dans la gestion de son travail scolaire à l'école comme à la maison. Mais son développement individuel sera d'autant plus efficace qu'il s'inscrira dans une dynamique de groupe positive, grâce à la qualité des échanges et du climat scolaire.
- Le troisième enjeu est la réduction des écarts de niveau entre les élèves. Les périodes de confinement ont pu accentuer les différences, les élèves ne bénéficiant pas des mêmes conditions pour apprendre. Il est important qu'ils retrouvent le même niveau de confiance en eux. Cette confiance dans leur réussite va conditionner l'intensité de leur engagement individuel, mais aussi, plus largement le processus d'amélioration continue de notre enseignement. À cet effet, l'évaluation individuelle et/ou collective constitue un levier éducatif essentiel, qu'elle porte sur les élèves ou sur les structures éducatives.
- Notre quatrième préoccupation concerne le rôle de chaque communauté éducative dans le développement personnel des élèves. Autour de chaque élève doit se construire un projet collectif réunissant les parents et les différents partenaires qui concourent à son éducation. Être « élève » est un rôle social qui ne se joue pas qu'à l'école et qui situe chaque enfant, chaque adolescent, dans une responsabilité citoyenne.

Ce dossier de rentrée 2020-2021 de la direction départementale de l'éducation nationale de l'Hérault s'inscrit dans la lignée de ces priorités nationales et académiques. Il fait le constat du dynamisme éducatif et pédagogique de ce département. Nombre de dispositifs mis en œuvre ou d'actions pédagogiques engagées constituent déjà de bons outils pour répondre aux préoccupations éducatives. Nous savons que nous pourrions également compter sur l'investissement professionnel des équipes pour proposer de nouvelles actions cette année, démontrant ainsi la créativité et l'engagement de notre territoire pour la réussite de tous nos élèves.

Christophe MAUNY | Inspecteur d'académie
Directeur académique
des services de l'Éducation nationale du département de l'Hérault

Sophie BÉJEAN | Rectrice de la région académique Occitanie,
Rectrice de l'académie de Montpellier,
Chancelière des universités

Sommaire

STATISTIQUES GÉNÉRALES DE L'ÉDUCATION NATIONALE DANS L'HÉRAULT	7
--	---

ACCUEILLIR LES ÉLÈVES DANS LES ÉTABLISSEMENTS 9

ACCUEILLIR LES ÉLÈVES EN PÉRIODE DE PANDÉMIE COVID-19	10
ASSURER LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE DURANT LA PANDÉMIE	11
LES 20 CIRCONSCRIPTIONS DU 1ER DEGRÉ DE L'ÉDUCATION NATIONALE	13
CIRCONSCRIPTION DE BEDARIEUX	14
CIRCONSCRIPTION DE BEZIERS CENTRE	15
CIRCONSCRIPTION DE BEZIERS NORD	16
CIRCONSCRIPTION DE BEZIERS SUD	17
CIRCONSCRIPTION DE BEZIERS VILLE	18
CIRCONSCRIPTION DE CASTELNAU-LE-LEZ	19
CIRCONSCRIPTION DE FRONTIGNAN LITTORAL	20
CIRCONSCRIPTION DE GIGNAC	21
CIRCONSCRIPTION DE LATTES	22
CIRCONSCRIPTION DE LODEVE	23
CIRCONSCRIPTION DE LUNEL	24
CIRCONSCRIPTION DE MONTPELLIER CENTRE	25
CIRCONSCRIPTION DE MONTPELLIER EST	26
CIRCONSCRIPTION DE MONTPELLIER NORD	27
CIRCONSCRIPTION DE MONTPELLIER OUEST	28
CIRCONSCRIPTION DE MONTPELLIER SUD	29
CIRCONSCRIPTION DE PEZENAS	30
CIRCONSCRIPTION DE SAINT-JEAN DE VEDAS	31
CIRCONSCRIPTION DE SAINT-MATHIEU DE TREVIERIS	32
CIRCONSCRIPTION DE SETE	33

LES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ 34

LES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ	35
LE BASSIN DE FORMATION BEZIERS	36
LE BASSIN DE FORMATION DE CENTRE HERAULT	37
LE BASSIN DE FORMATION DE LUNEL	38
LE BASSIN DE FORMATION DE MONTPELLIER NORD	39
LE BASSIN DE FORMATION DE MONTPELLIER SUD	40
LE BASSIN DE FORMATION PIC ST LOUP	41
LE BASSIN DE FORMATION BASSIN DE THAU	42

INCLURE TOUS LES ÉLÈVES DANS LES APPRENTISSAGES 43

ACCUEIL ET SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS	44
SCOLARISER LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP	46
SCOLARISER LES ENFANTS MALADES	47
LES UNITÉS LOCALISÉES POUR L'INCLUSION SCOLAIRE	48
LE PIAL	49
LES DISPOSITIFS ET LES STRUCTURES D'ADAPTATION	50
L'ACCUEIL ET LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES ALLOPHONES	51
LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES À HAUT POTENTIEL, EHP	52

ACCOMPAGNER TOUS LES ÉLÈVES VERS LEUR RÉUSSITE SCOLAIRE. 53

L'ÉDUCATION PRIORITAIRE REP ET REP+	54
100% DE RÉUSSITE	55
L'ÉCOLE DU SOCLE	56
LES JEUNES EN SITUATION DE DÉCROCHAGE	57
ORIENTATION ET PARCOURS DES ÉLÈVES	58
LES CIO	59
LA REFORME DU BACCALAUREAT	60
LE PLAN MERCREDI : PENSER LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE	61

COMPRENDRE, APPRENDRE ET AGIR DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI . . . 63

LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (PEAC)	64
L'ÉDUCATION MUSICALE ET LE PLAN CHORALE	65
LES ARTS VISUELS	66
100% EAC	67
LE PARCOURS SCIENTIFIQUE	68
L'EPS ET LE SPORT SCOLAIRE	69
FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE	70
L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES ETRANGÈRES (ELV) DANS LE 1ER DEGRÉ	71

OFFRES DE FORMATIONS DANS LES COLLEGES DE L'HERAULT 72

LES OFFRES DE FORMATIONS DANS LES COLLEGES DE L'HERAULT	73
L'ELCO / EILE	76
L'OCCITAN	77
EXPÉRIMENTER, INNOVER : POUR UNE ÉCOLE DE LA CONFIANCE	78
LE PLAN MATHÉMATIQUES VILLANI -TORROSSIAN	79
L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	80
PARCOURS CITOYEN : ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET ÉDUCATION À LA DÉFENSE	81

SOUTENIR LES ÉLÈVES, LES PERSONNELS ET LES ÉTABLISSEMENTS 83

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET LA CITOYENNETÉ	84
LA PROMOTION DE LA SANTÉ EN FAVEUR DES ÉLÈVES	86
LE SERVICE D'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES ÉLÈVES	87
PÔLE MEDICO-SOCIAL EN FAVEUR DES PERSONNELS	88
L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS	89
LE COMITÉ D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)	90
LA DIVISION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ	92
LE 1 ^{ER} DEGRÉ	93
LE 2 ND DEGRÉ : LES COLLÈGES	94
LE 2 ND DEGRÉ : LES LYCÉES	95

ANNEXES 97

ORGANIGRAMME	98
ANNUAIRE DES ÉTABLISSEMENTS DE L'HÉRAULT	99

QUELQUES TEMPS FORTS DE LA DSDEN 34 DE L'ANNÉE 2019/2020 105

LES CONTRIBUTEURS	109
-----------------------------	-----

Le 1^{er} DEGRÉ :



PUBLIC



- Prévisions d'effectifs : **98 403** élèves
- Nombre d'enseignants : **6 140**
- **22** circonscriptions dont **2** ASH
- **7** bassins de formation



- **624** écoles publiques
- **69** dispositifs ULIS écoles



École Senghor - Montpellier
septembre 2020



PRIVÉ



- Prévisions d'effectifs : **13 268** élèves
- Nombre d'enseignants : **587**
- **57** écoles sous contrat



- **21** écoles hors contrat
- **3** dispositifs ULIS écoles

Le 2nd DEGRÉ :



PUBLIC



Nombre d'enseignants :
6 962 (clg, lyc et post bac)

LES COLLÈGES



• Prévisions d'effectifs : **42 270** élèves



• **77** collèges + **3** UPP, **1** EREA et une cité scolaire

• **23** SEGPA

• **56** dispositifs ULIS

LES LYCÉES



• **31** lycées + **1** SEGT



• Prévisions d'effectifs : **37 757** élèves

- **23 552** en LG/LGT
- **9 083** en LP
- **3 512** en SE



PRIVÉ



Nombre d'enseignants :
1 134 (clg, lyc, post bac)



- **23** collèges sous contrat
- **11** lycées sous contrat



- Prévisions d'effectifs collèges **9 048**
- Prévisions d'effectifs LGT: **4 249**
- Prévisions d'effectifs LP : **972**
- Prévisions d'effectifs Post bac : **599**

Post BAC :



PUBLIC

Prévisions d'effectifs : **4 134** étudiants



- **2 715** BTS
- **1 419** CPGE

• **2** GRETA

• **1** CFA offrant **30** formations sur
12 établissements / 733 apprentis en 2019

• **7** CIO

• **1** CANOPE



Lycée Clémenceau - Montpellier
juin 2020



ACCUEILLIR LES ÉLÈVES DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Classe de CM2 Ecole Gambetta , Montpellier (le jour de la distribution des livres pour l'été 2019).

ACCUEILLIR LES ÉLÈVES EN PÉRIODE DE PANDÉMIE COVID-19

LE CONFINEMENT :

À compter du 16 mars 2020, en partenariat avec les communes et le Département de l'Hérault, la DSDEN s'est mobilisée pour mettre en place un dispositif d'accueil, 7 jours sur 7, des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Ainsi, 14 collèges et 94 écoles et centres de loisirs ont constitué un maillage du département pour permettre d'accueillir **plus de 600 élèves par jour, encadrés par des enseignants, des personnels de Vie scolaire et des personnels municipaux qui, tous, se sont portés volontaires.**

LE DECONFINEMENT :

Phase 1 : Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, il a été décidé d'ouvrir les écoles et établissements scolaires,

progressivement, à partir du 11 mai 2020 et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Des protocoles sanitaires ont précisé les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement tout au long du processus de retour en classe.



École de Gignac : mise en place du protocole sanitaire



Respecter les 1m entre chaque enfant , à l'école maternelle
Jean Jacques Rousseau de Montpellier

Phase 2 : À partir du 2 juin, tous les établissements sont ouverts. Cependant les contraintes de distanciation ont entraîné des conditions d'accueil très particulières, avec un nombre restreint d'élèves pris en charge simultanément par leur professeur.

À l'école, toutes les familles qui le souhaitent doivent pouvoir scolariser leur enfant au moins sur une partie de la semaine.

Au collège la présence par alternance des élèves reste la règle, dans le respect du protocole sanitaire. Tous les élèves de collège, et particulièrement les plus fragiles, doivent être allés au moins une fois au collège par semaine.

LE DISPOSITIF 2S2C :

Avec le dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C) il est possible de proposer aux élèves des **activités éducatives et ludiques pendant le temps scolaire, complémentaires de leurs apprentissages en classe.** En signant une convention avec le directeur académique des services de l'éducation nationale de leur département, les collectivités volontaires sont accompagnées par l'État pour organiser cet accueil.

C'est ainsi que dans l'Hérault **une quarantaine** de conventions ont été signées pour accompagner le retour des élèves.



Signature de la convention 2S2C entre la DSDEN 34 et la Ville de la Grande Motte

Phase 3 : le 22 juin, du fait de l'évolution du niveau de circulation du virus et des données scientifiques rassurantes concernant l'impact et la transmission de la Covid-19 chez les enfants de moins de 15 ans, un assouplissement du protocole sanitaire, nouvelle étape vers un retour à la normale, est dorénavant possible. Tous les élèves sont invités à regagner leur établissement scolaire.

Bilan de la phase 1

au 28 mai : plus de 90% des écoles primaires et 100% des collèges sont ouverts pour accueillir 17% des élèves du 1er degré et 27% des élèves de 6ème et 5ème de l'Hérault.

Bilan de la phase 2

au 08 juin : 37,85 %élèves du 1er degré et 28,2% du 2nd degré sont accueillis à temps partiel.

au 15 juin : 44,7 % des élèves du 1er degré et 29% du 2nd degré sont accueillis à temps partiel.

Bilan de la phase 3

au 22 juin : 74% des élèves sont accueillis par 91% des enseignants du 1er degré,

57% des élèves sont accueillis en collège.

ASSURER LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE DURANT LA PANDÉMIE

Un recueil de ressources interactif pour le 1^{er} degré

Le groupe académique de travail Continuité Pédagogique piloté par la Rectrice et coordonné par le DASEN 34 a élaboré un recueil de ressources, classées par cycles et par domaines disciplinaires afin d'accompagner parents et enseignants dans la mise en place de la continuité pédagogique.

Ce livret interactif est mis à jour très régulièrement.

Il valorise les ressources « clés en main » produites chaque semaine par les Conseils Pédagogiques Départementaux Arts et culture, Langues Vivantes, EPS et les différents centres ressources de la DSDEN de l'Hérault (écolothèque, centre ressources Educ'Natur 34, Centre ressources des Orpellières, Centre ressources Education à la culture numérique) ainsi que celles du pôle d'expertise maternelle et de CPC de différentes circonscriptions de l'Hérault. Ces « ressources locales » sont facilement identifiables grâce à un logo dédié.

De même, il est aisé de repérer les ressources adaptées aux EBEP, Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers, les applications ou encore celles dites « débranchées » c'est-à-dire ne nécessitant pas que l'élève soit face à un écran.

Ce recueil a été largement diffusé par les CPC et via les réseaux sociaux afin de rencontrer son public-cible. De nombreux retours témoignent de son utilité. Il a eu un rayonnement dans l'Hérault et au-delà, se retrouvant à l'honneur sur des sites de circonscriptions de différentes académies, au niveau national (Eduscol Prim'abord) et même international (RIRE : réseau d'information pour la réussite éducative, Québec).

VADEMECUM POUR LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Ce vademecum a pour vocation de donner à la communauté éducative des repères pour la continuité pédagogique.

Nourri depuis le 16 mars par les observations de tous (chefs d'établissements, enseignants, parents, élèves), il s'adresse à la fois aux enseignants et aux parents, et sera régulièrement mis à jour.

ENSEIGNANTS

PARENTS

Version du 29 avril 2020



Des évolutions régulières

Au fil des semaines, le document interactif (genially) s'est enrichi pour répondre au mieux aux besoins en fonction de l'évolution de la situation.

Ainsi, début avril, un post-it « et pendant les vacances ? » a vu le jour. Il invite parents et enseignants à adopter un rythme de repos et donne accès à des activités de détente éducatives.

Début mai, c'est un post-it dédié au retour à l'école qui a fait son apparition. Il renvoie à des ressources classées en 6 parties:

- on se protège! (gestes barrières)
- on s'exprime ! (autour des émotions)
- on s'adapte ! (tenir compte des contraintes)
- on s'informe ! (comprendre la situation)
- on pense ! (développer l'esprit critique et la conscience collective)
- on cible ! (les fondamentaux)

Un vademecum parents-enseignants

Un seul outil pour un double public-cible.

Des points de vigilance sont pointés et alimentés de différentes infographies afin de constituer un appui fort dans la relation entre les enseignants et les familles.

L'outil se veut dynamique et attractif.



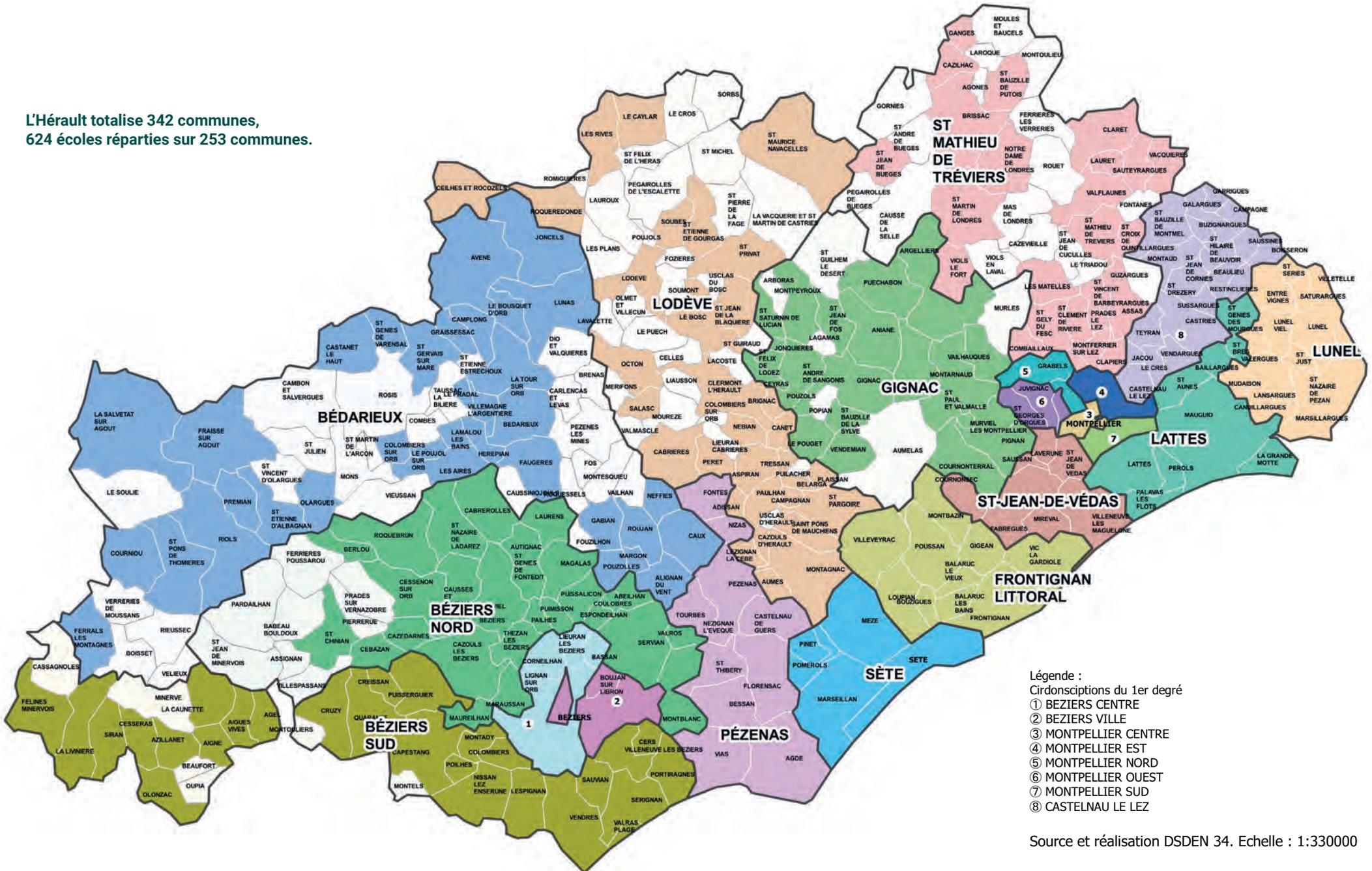
[Lien](#)



Pendant la crise sanitaire du COVID-19, accueil des enfants de personnels indispensables à l'école primaire des Matelles.

LES 20 CIRCONSCRIPTIONS DU 1ER DEGRÉ DE L'ÉDUCATION NATIONALE

L'Hérault totalise 342 communes, 624 écoles réparties sur 253 communes.



- Légende :
- ① BEZIERS CENTRE
 - ② BEZIERS VILLE
 - ③ MONTPELLIER CENTRE
 - ④ MONTPELLIER EST
 - ⑤ MONTPELLIER NORD
 - ⑥ MONTPELLIER OUEST
 - ⑦ MONTPELLIER SUD
 - ⑧ CASTELNAU LE LEZ

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:330000

CIRCONSCRIPTION DE BEDARIEUX



IEN : **Jean-Marc LAPEGUE**

Equipe de circonscription :
 Secrétaire : **David FERNANDEZ**
 CPC : **Claire BEAUVAIS, Mathieu PHILIPPON & Sylvain TAUSSAC**
 Enseignants référents : **Maryline OBINO & Pascal DENIS.**

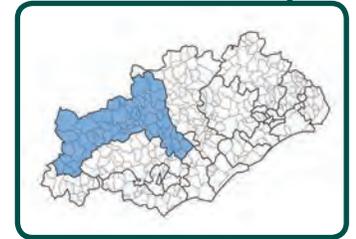
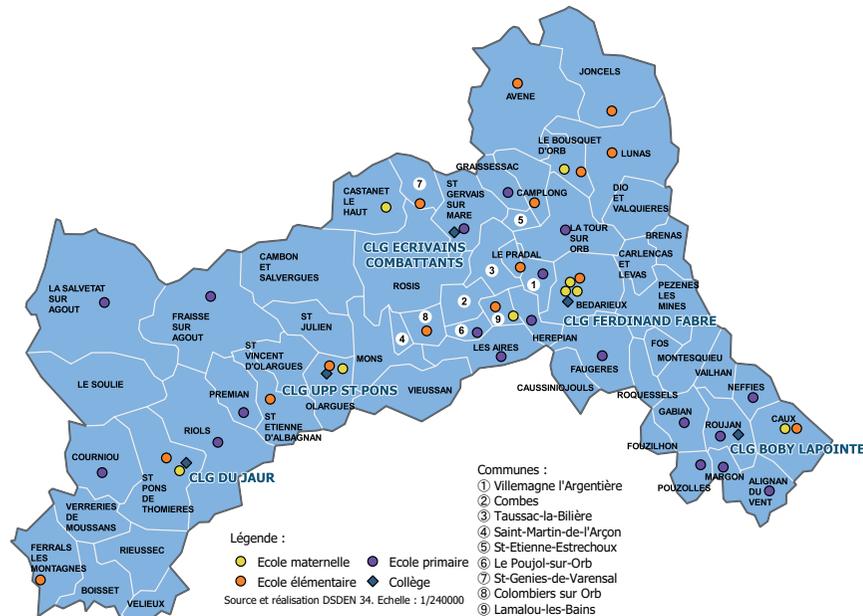


Lien



43 écoles publiques :
 9 écoles maternelles
 15 écoles élémentaires
 19 écoles primaires
 130 classes + 2 ULIS
 Prévisions Rentrée 2020 : 2786 élèves

3 secteurs de collège :
 Roujan
 Bédarieux et St Gervais sur Mare (UPP)
 Olargues et Saint Pons de Thomières (UPP)



PARTICULARITÉS DE LA CIRCONSCRIPTION

La circonscription de Bédarieux couvre un vaste territoire de 1230 km². Les vallées du Jaur et de l'Orb représentent les frontières naturelles entre la zone de moyenne montagne du Haut Languedoc au Nord et une zone de plaine au Sud. Les conditions de circulation peuvent être difficiles en hiver. Les territoires de la circonscription sont affectés par la crise économique et le manque d'emplois. Les élèves sont issus de familles souvent dans des situations précaires connaissant de graves difficultés sociales. Peu attractifs, ces territoires ruraux et isolés voient leur population s'éroder ; les services de prise en charge dont les élèves ont besoin sont en nombre insuffisant. Les écoles sont isolées, de très petites tailles (66% d'écoles de moins de 3 classes) et 70% des classes sont à cours multiples.

AXES DE PILOTAGE DE LA CIRCONSCRIPTION

Dynamique de coopération professionnelle : L'accompagnement pédagogique et didactique des enseignants. Accompagner et former les enseignants aux spécificités pédagogiques des écoles rurales et de montagnes. Constituer et animer des réseaux de coopérations et de mutualisation.

Développer les pratiques de recherche et de manipulation en résolution de problème : Accroître et structurer les démarches de recherche heuristiques et de manipulation en mathématiques du cycle 1 au cycle 3.

Développer les pratiques et les engagements éco-citoyens des élèves de la circonscription, Porter des valeurs : Développement d'une culture d'éco-citoyen dès le cycle 1.

FOCUS

FOCUS n° 1

Démarche en mathématiques:

Evaluation des acquis communs fin de cycle 1 – formation et accompagnement des équipes enseignantes sur les procédures de résolution de problème du cycle 1 au cycle 3.

FOCUS n° 2

Chant choral

Participation au projet fédérateur départemental « Chœur d'enfants de l'Hérault ». Soutien important des élus des communes et de la communauté de communes du « Grand Orb ».

FOCUS n° 3

Accompagnement des équipes dans la démarche d'éco labélisation E3D, Soutien dans les démarches de reconnaissance et de mutualisation des expériences d'éco-labélisation.

CIRCONSCRIPTION DE BEZIERS CENTRE



IEN : **Hélène OLIE**

Equipe de circonscription :

Secrétaire : **Anne-Marie MORIN**,

CPC : **Céline RODRIGUES-VIEIRA, Claudine BRU & Emmanuel CALMES**

Référente Mathématiques : **Johanna LIGNY**

Coordonnateurs REP+ et REP : **Christine LECLERCQ & Sébastien CALVET**

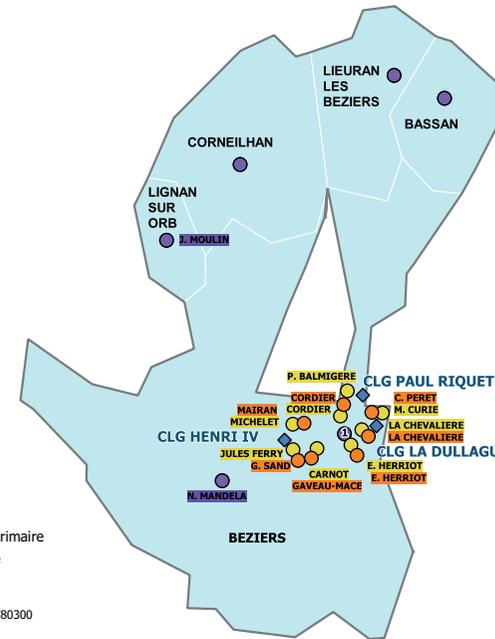


Lien



21 écoles publiques :
 8 écoles maternelles
 7 écoles élémentaires
 6 écoles primaires
 182 classes + 2 ULIS + 1 dispositif moins de 3 ans
 Prévisions Rentrée 2020 : 4115 élèves

3 secteurs de collège :
 Paul Riquet, REP+
 Henri IV, REP
 La Dullague



Légende :
 ● Ecole maternelle ● Ecole primaire
 ● Ecole élémentaire ◆ Collège
 Ecoles :
 ① EPPU RIQUET-RENNAN
 Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/80300



PARTICULARITÉS DE LA CIRCONSCRIPTION

- Un territoire restreint qui s'étend sur 10 km, au nord de Béziers. La présence de 4 communes évite la primauté biterroise et assure un bon équilibre entre l'urbain et le rural ;
- Des profils d'écoles diversifiés allant d'une école à 2 classes à 4 écoles à plus de 10 classes dont 3 se situent en REP+ ;
- Une équipe de directeurs stable et investie mais des équipes pédagogiques qui se renouvellent régulièrement sur le centre-ville avec un nombre significatif de jeunes enseignants en première et deuxième année d'exercice ;
- Une mobilité importante des familles sur le centre ville de Béziers entraînant une discontinuité des parcours scolaires et constituant un frein dans le traitement de la difficulté scolaire.

AXES DE PILOTAGE DE LA CIRCONSCRIPTION

- Impulser dans les écoles maternelles et élémentaires une cohérence d'équipe garante d'un parcours scolaire ambitieux et réussi, en agissant sur l'école maternelle pour qu'elle soit une école donnant envie d'apprendre et en instaurant **la semaine de l'école maternelle**.
- S'assurer que toutes les équipes d'écoles, à travers leur projet d'école, affichent un parcours de réussite rendant lisibles les savoirs, en inscrivant les parcours éducatifs dans le parcours scolaire de l'élève.
- Mettre en œuvre un plan d'actions visant à accompagner les enseignants dans leurs transformations (la nomination d'un référent mathématique a contribué à l'évolution de pratiques en mathématiques au cycle 2), à proposer des visites croisées, à partager des initiatives sur l'espace TRIBU et à se les approprier en classe.

FOCUS

FOCUS n° 1
 L'école Casimir PERET s'investit dans le dispositif EMILE. Les journées linguistiques réunissent les 3 écoles du secteur de collège de La Dullague (PERET, LA CHEVALIERE, HERRIOT). Le **FUNDAY** réunit les élèves autour d'ateliers s'inscrivant dans une perspective actionnelle à partir du dire, du faire et utilisant l'anglais en contexte.

FOCUS n° 2
 EPS **et foot à l'école** : 6 classes des écoles HERRIOT et Casimir PERET participent à l'opération « foot à l'école ». S'appuyant sur un support « Balle au pied/arbitrage », ce projet articule parcours santé et citoyen à travers la pratique sportive et les valeurs qu'il véhicule en sensibilisant à l'arbitrage. Il est prévu une articulation avec la journée de l'olympisme et les jeux olympiques reportés désormais à 2021.

CIRCONSCRIPTION DE BEZIERS NORD



IEN : **Carine BELREPAYRE**

Equipe de circonscription :

Secrétaire : **Damien CELLIER**

CPC : **Pascal MAZZAGGIO, Aurélie COUPET & Sandra DALET**

Enseignantes référentes : **Nathalie ARNAUD & Maryline OBINO**



Lien



Légende :

- Ecole maternelle
- Ecole primaire
- Ecole élémentaire
- ◆ Collège

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/180000



37 écoles :
10 EMPU, 12 EEP, 15 EPPU.
193 classes + 3 ULIS
Prévisions Rentrée 2020 : :4637 élèves

27 communes
5 secteurs de collège :
Saint Chinian
Cazouls
Murviel
Servian
Magalas

PARTICULARITÉS DE LA CIRCONSCRIPTION

- Circonscription semi-rurale en périphérie de Béziers. Rapports constructifs avec les collectivités territoriales ;
- PCS (70% employés et ouvriers) ;
- Évaluations nationales : une moyenne favorable ;
- Équipes enseignantes stables, investies et engagées ; dynamisme de l'Équipe de circonscription, du RASED et du Pôle Ressources ; adaptation des TRZIL à la pluralité des situations.

AXES DE PILOTAGE DE LA CIRCONSCRIPTION

Deux axes de pilotage en vue d'une continuité pédagogique, didactique et éducative cohérente, pertinente et efficiente sur le territoire.

- Réussite scolaire :
 - des ressources institutionnelles et scientifiques à la redéfinition et l'appropriation d'outils d'enseignement, d'apprentissage et de gestion de la difficulté scolaire au regard des axes de progression identifiés.
- Climat scolaire :
 - des ressources nationales, académiques et de territoire à la définition d'un protocole climat scolaire et son appropriation par les équipes enseignantes.

FOCUS

FOCUS n° 1

Réussite scolaire :

- dispositifs explicites de repérage par les élèves de leurs parcours cognitifs et émotionnels d'apprentissage et de progression ;
- dispositifs d'Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Etrangère.

FOCUS n° 2

Climat scolaire et Culture civique :

- dispositif impliquant les élèves dans la gestion de conflits entre pairs, la MEDIATION PAR LES PAIRS ;
- dispositifs se rapportant au programme ATOLE de découverte et d'apprentissage de l'attention en milieu scolaire.

CIRCONSCRIPTION DE BEZIERS SUD



IEN : **Marie-Christine BASSAGET**

Equipe de circonscription :

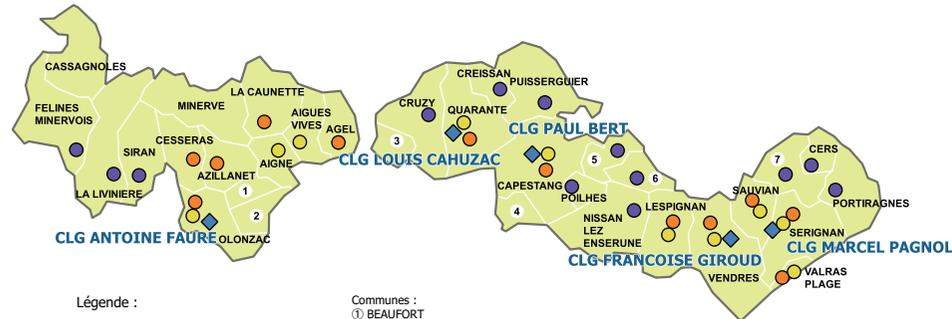
Secrétaire : **Véronique REDONDO**

CPC : **Céline EHRET DIAZ, Bruno DAVID & Fabrice DOUET**

Enseignants référents : **Sabine COMPOINT & Vincent GUENERET**



Lien



Légende :
 ● Ecole élémentaire
 ● Ecole maternelle
 ● Ecole primaire
 ◆ Collèges

Communes :
 ① BEAUFORT
 ② OUPIA
 ③ MONTOULIERS
 ④ MONTELS
 ⑤ MONTADY
 ⑥ COLOMBIERS
 ⑦ VILLENEUVE LES BEZIERS

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/260000



36 écoles publiques :
 10 écoles maternelles
 11 écoles élémentaires
 15 écoles primaires
 228 classes + 4 ULIS
 Prévisions Rentrée 2020 : 5182 élèves

5 secteurs de collège
 F. Giroud, Vendres
 P. Bert, Capestang
 M. Pagnol, Sérignan
 L. Cahuzac, Olonzac
 A. Faure, Quarante

PARTICULARITÉS DE LA CIRCONSCRIPTION

- Un territoire étendu (72 kms) ;
- Des structures très diversifiées (de la classe unique à l'école de 15 classes) ;
- Des PCS variées en fonction des territoires (littoral / l'arrière-pays minervois) ;
- Des enseignants relativement jeunes avec une stabilité sur le poste ;
- 7 enseignants titulaires d'un CAFIPEMF non sollicités et 3 candidats admissibles.

AXES DE PILOTAGE DE LA CIRCONSCRIPTION

- Engager l'activité réflexive des enseignants pour la réussite de tous les élèves : travail autour d'une formation innovante par les pairs lors d'observations croisées d'enseignants en présence d'un CPC ;
- Fluidifier les parcours dans l'école du socle pour la réussite de tous les élèves ;
- Un pilotage de proximité par les ressources pour la réussite de tous les élèves avec :
 - 3 pôles d'expertise pédagogique : EPS, Art et Culture et les élèves à besoins éducatifs particuliers ;
 - un réseau de formateurs CAFIPEMF ;
 - un réseau de directeurs tuteurs.

FOCUS

FOCUS n° 1

« **MathOlymp** » : lors de la semaine des mathématiques, **42 classes de Béziers Sud de cycle 2 et cycle 3** évolueront en alternance sur 10 ateliers (5 en mathématiques et 5 en EPS / «courir, sauter, lancer»). Environ **1000 élèves** seront accueillis sur les terrains de **Montady, Puisserguier et Valras**.

FOCUS n° 2

« **EPS et citoyenneté** » : une rencontre interactive entre une classe de cycle 3 qui accueille 200 à 250 élèves de GS à CE1 et anime des ateliers EPS pour l'obtention du **brevet athlétique**.

Pour la version 2020, 2 classes de cycle 3, des écoles de **Sauvian et Olonzac**, seront les maîtres d'oeuvre du brevet athlétique Littoral et Minervois.

CIRCONSCRIPTION DE CASTELNAU-LE-LEZ



IEN : **Patrick BIAU**

Equipe de circonscription :

Secrétaire : **Claudine DAABOUL**

CPC : **Christine CHESA, Odile TROCELLIER & Pierre JACOB**

Enseignantes référentes : **Sylvie GARIN, Sylvie BERTRAND & Marie-Pierre LABRUYERE**

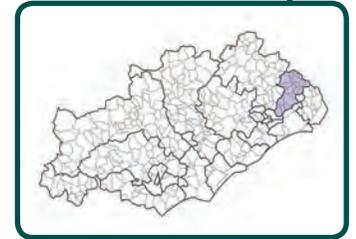
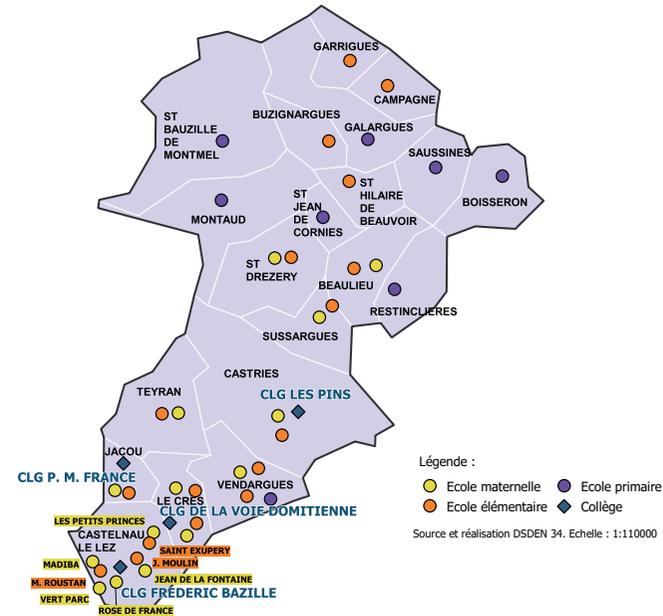


Lien



39 écoles publiques :
 14 écoles maternelles
 18 écoles élémentaires
 7 écoles primaires
 259 classes + 2 ULIS
 Prévisions Rentrée 2020 : 6989 élèves

5 secteurs de collège :
 Castelnau-le-Lez
 Castries
 Jacou
 Le Crès
 Sommières



PARTICULARITÉS DE LA CIRCONSCRIPTION

La circonscription de Castelnau-le-Lez, située à l'Est du département présente la particularité de regrouper une zone péri-urbaine dense au sud et une zone de plus en plus semi-rurale en allant vers le Gard avec 1 RPI à 5 écoles.

Les écoles dépendent de cinq secteurs de collèges : un rattachement des communes limitrophes du Gard au collège de Sommières, un secteur « ville », le collège de Castelnau-le-Lez accueillant quasi-exclusivement les élèves des écoles de la commune, un secteur de collège sur Jacou dont la continuité géographique est coupée. Originellement constituée de familles de PCS plus favorisées, la population scolaire tend progressivement vers plus de mixité sociale.

La population enseignante quant à elle se caractérise par sa stabilité et son ancienneté.

AXES DE PILOTAGE DE LA CIRCONSCRIPTION

- Promouvoir, accompagner et outiller la différenciation pédagogique en aidant à la mise en œuvre de la différenciation dans les classes avec l'aide des conseillers pédagogiques, à travers les inspections, en proposant des outils et une méthodologie pour faciliter l'adaptation pédagogique.
- Aider à la mise en œuvre d'une évaluation positive et dynamique en formant et en accompagnant les équipes dans la mise en place d'évaluations dynamiques, positives et en actes.
- Favoriser la continuité des parcours en accompagnant la mise en place de conseils inter-cycles pour favoriser la continuité pédagogique, en facilitant les échanges de services entre enseignants premier et second degrés, en outillant les conseils de cycle 3.
- Engager les équipes dans une démarche de labellisation en promouvant d'une part une culture de l'innovation (tiers-lab, Openbadges), et d'autre part les valeurs de l'olympisme (labellisation « génération 2024 » de toutes les écoles).

FOCUS

FOCUS n° 1

Valorisation du développement professionnel, par la construction d'une culture commune dans un accompagnement de proximité et lors de stages d'observation et d'analyses de pratiques en lecture/écriture.

FOCUS n° 2

Mise en œuvre d'un **cursum linguistique continu** et cohérent du CP à la 3ème, par un enseignement de l'anglais effectif dans toutes les écoles, l'accompagnement d'un dispositif EMILE à Jacou et Castelnau, le soutien de filières bi-langues en espagnol et en italien à Castelnau.

CIRCONSCRIPTION DE FRONTIGNAN LITTORAL



IEN : **Marion SACAZE**

Equipe de circonscription :

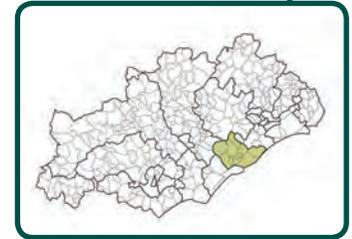
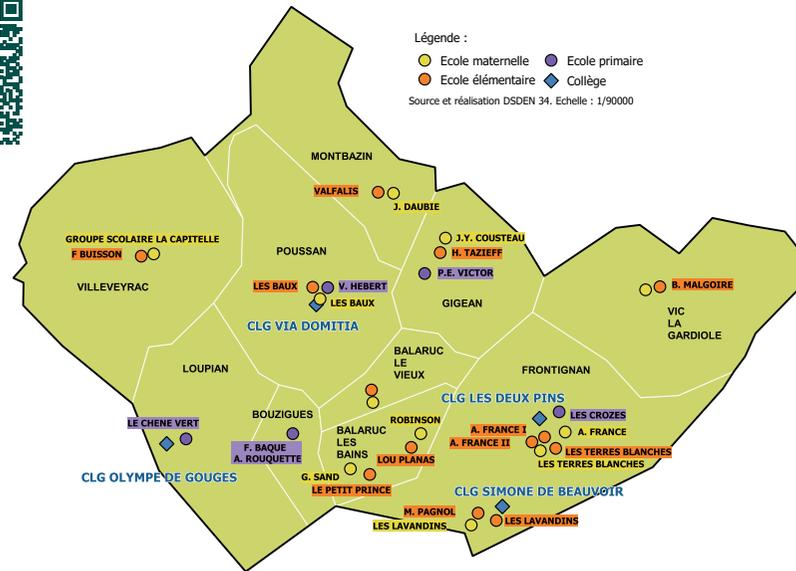
Secrétaire : **Nathalie BATTU**

CPC : **Carine BALESTIE, Pascal RIVET & Jérémy SARNIGUET**

Enseignants référents : **Chantal KAPLANSKI, Thomas JIMENEZ & Isabelle THOMAS**



Lien



30 écoles publiques :
 3 écoles privées
 11 écoles maternelles,
 13 écoles élémentaires.
 6 écoles primaires
 231 classes + 4 ULIS et 1 dispositif - 3 ans
 Prévisions Rentrée 2020 : 5345 élèves

4 secteurs de collège :
 Frontignan, Les 2 pins
 Frontignan, S.de Beauvoir
 Loupian, O. de Gougues
 Poussan, Via Domitia

PARTICULARITÉS DE LA CIRCONSCRIPTION

- Territoire très hétérogène mêlant des catégories socio-professionnelles très diverses avec des écoles situées en bordure de littoral et d'autres en milieu rural ;
- Des équipes enseignantes plutôt stables dans leur poste, avec une moyenne d'âge de 43 ans ;
- Un accueil appuyé et accompagné d'élèves à troubles du spectre autistique ;
- Un maillage partenarial bien tissé avec les collectivités et les services médico-sociaux ;
- L'expérimentation sur le territoire d'un pôle inclusif d'accompagnement localisé.

AXES DE PILOTAGE DE LA CIRCONSCRIPTION

- INCLUSION : adaptation de l'école aux besoins des élèves ;
- AUTONOMIE : planification, apprentissage, et évaluation ;
- DIFFERENCIATION : prise en compte du rythme de chacun ;
- EVALUATION : point d'aide pour réguler les apprentissages.

FOCUS

FOCUS n° 1

- Usages du numérique (twictée) – Méthode mathématique MHM École de Vic la Gardiole : CP
- Prise en charge du handicap et des EBEP à l'ULIS école des Lavandins ;
- Les APC de l'école des Baux, Poussan : Prise en charge de l'ensemble des CP par tous les enseignants de l'école autour de l'apprentissage de la lecture.

FOCUS n° 2

- Petite enfance : dispositif de moins de 3 ans, **Frontignan École Anatole France Maternelle.**
- **Frontignan Terres Blanches Maternelle** : classes de cycle (PS-MS-GS) avec réflexion autour de l'aménagement et des processus cognitifs.

CIRCONSCRIPTION DE GIGNAC



IEN : **Maryse HUMBERT**

Equipe de circonscription :

Secrétaire : **Corinne CALMES**

CPC : **Henri BARBERO, Mireille RONGIER & Béatrix VINCENT**

Enseignants référents : **Nicolas SOUCHON, Serge VIRENQUE & Chantal KAPLANSKI**

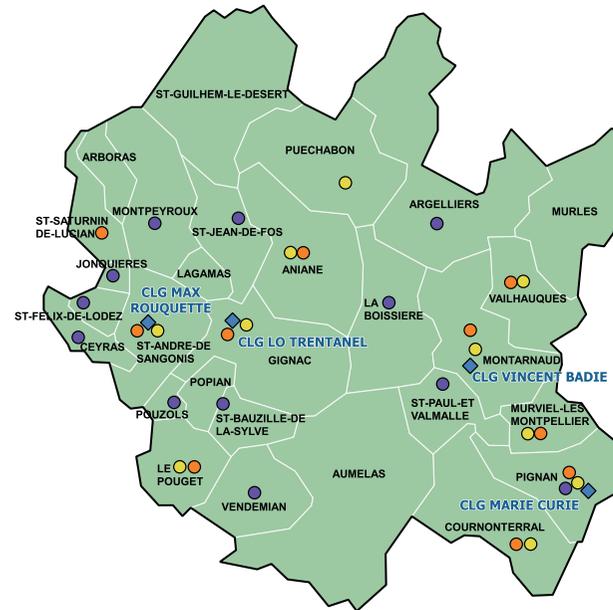


Lien



32 écoles publiques :
 10 écoles maternelles
 10 écoles élémentaires
 12 écoles primaires
 1 RPI déconcentré
 217 classes + 3 ULIS
 Prévisions Rentrée 2020 : 5859 élèves

4 secteurs de collège
 Max Rouquette à Saint André ;
 Lo Trentanel à Gignac ;
 Vincent Badie à Montarnaud
 Marie Curie à Pignan.



Légende :

- Ecole maternelle
- Ecole élémentaire
- Ecole primaire
- ◆ Collège

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/150000



PARTICULARITÉS DE LA CIRCONSCRIPTION

- Secteur semi-rural avec plusieurs entités administratives: 7 écoles sont sur la Métropole de Montpellier, 2 sur la Communauté de Communes Grand Pic St Loup, 21 sur la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, 2 sur la Communauté de Communes du Clermontais ;
- Deux organisations du temps scolaire : 6 écoles à 4 ½ jours, 26 à 4 jours ;
- Stabilité des équipes enseignantes et de l'équipe de circonscription.

AXES DE PILOTAGE DE LA CIRCONSCRIPTION

- Les acquis des élèves et la réussite scolaire de chacun ;
- Les enseignements / apprentissages: développer des pratiques d'enseignement explicite efficaces pour les apprentissages de chacun des élèves ;
- L'enseignant et ses pratiques professionnelles : favoriser l'appropriation par les enseignants des didactiques actuelles des disciplines et des résultats des recherches en Sciences cognitives pour une évolution des pratiques professionnelles au bénéfice des apprentissages de tous les élèves.

FOCUS

FOCUS n° 1

Accompagnement des enseignants et des équipes dans l'appropriation cohérente des réformes.
 « l'apprentissage de la lecture » de la commande institutionnelle à son application sur le terrain.

FOCUS n° 2

Relations avec **les partenaires culturels et sportifs** pour les écoles éloignées des lieux culturels et sportifs :

- **EPU de Montpeyroux : musique et EPS**, chorale avec intervenants musiciens, golf, rugby, tambourin, cirque et escalade.
- **EPU de Pouzols** : tous les ans, une classe transplantée sur le thème du patrimoine local.
- Des écoles labellisées « Génération 2024 ».

CIRCONSCRIPTION DE LATTES



IEN : **Laurent BELLAY**

Equipe de circonscription :

Secrétaire : **Nicole CIDALISE**

CPC : **Isabelle BOYER, Jean-Jacques BOYER & Vincent SANS**

Conseillère TICE : **Marie-Pierre RICARD**

Enseignante référente : **Angélique LEONARD**



Lien



35 écoles publiques :
 15 écoles maternelles,
 15 écoles élémentaires.
 5 écoles primaires
 216 classes + 2 ULIS et 1 UE
 Prévisions Rentrée 2020 : 6124 élèves

5 secteurs de collège :
 Baillargues
 La Grande Motte
 Lattes
 Mauguio
 Pérols

Légende :

- Ecole maternelle
- Ecole primaire
- Ecole élémentaire
- ◆ Collège

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/110000



PARTICULARITÉS DE LA CIRCONSCRIPTION

- Des PCS favorisées ;
- Des parents attentifs et engagés ;
- Des enseignants expérimentés et stables ;
- Des élèves qui obtiennent de bons résultats, régulièrement supérieurs aux moyennes départementales, académiques et nationales.

AXES DE PILOTAGE DE LA CIRCONSCRIPTION

- « Les valeurs, la performance, la coopération et la prise en compte des comportements perturbateurs »
- La gestion des conflits parents-enseignants, des situations de crise (incompréhension mutuelle, rupture de communication, parents divorcés ou séparés en désaccord au sujet de l'école) ;
 - La sérénité du climat scolaire ;
 - La prise en considération des élèves en difficulté et/ou à besoins éducatifs particuliers ;
 - La personnalisation des parcours par une pédagogie plus différenciée, l'intégration des nouvelles technologies.

FOCUS



FOCUS n° 1 Les Liaisons école-collège

Projets de cycle 3 permettant l'immersion des élèves de CM2 et/ou des formations communes pour les enseignants
 Immersion de 2 jours au **collège de Pérols** ;
 Participation des CM2 à des actions au **collège de La Grande Motte** ;
 Formations communes (autonomie, dys).



FOCUS n° 2 progression des classes multiniveaux :

- 2/3 de cours multiples en maternelle ;
- 1/4 de cours multiples en élémentaire ;

Expérimentation CP/CM2 et PS/GS à l'école **André Malraux de la Grande Motte** ;
 Plus de travail en commun (programmations, Conseils de cycles, évaluations)
 Responsabilisation des élèves (autonomie, projets)

CIRCONSCRIPTION DE LODEVE



IEN : **Karin GAVIGNET-ROSETTE**

Equipe de circonscription :
Secrétaire : **Martine BERGER**

CPC : **Pascale ASTIER, Elsa DESTOT & Crystele
POUGET**

Enseignants référents : **Françoise GINOUL, Paul
VIRENQUE**



Lien



45 écoles publiques :
11 écoles maternelles
14 écoles élémentaires
20 écoles primaires
198 classes + 3 ULIS + 1 dispositif d'accueil des
enfants de moins de 3 ans
Prévisions Rentrée 2020 : 4715 élèves

4 secteurs de collège
Lodeve, Clermont L'herault, Paulhan, Montagnac

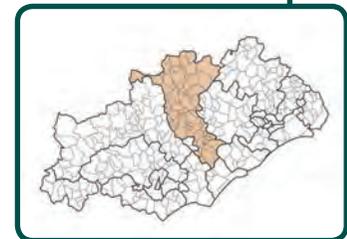
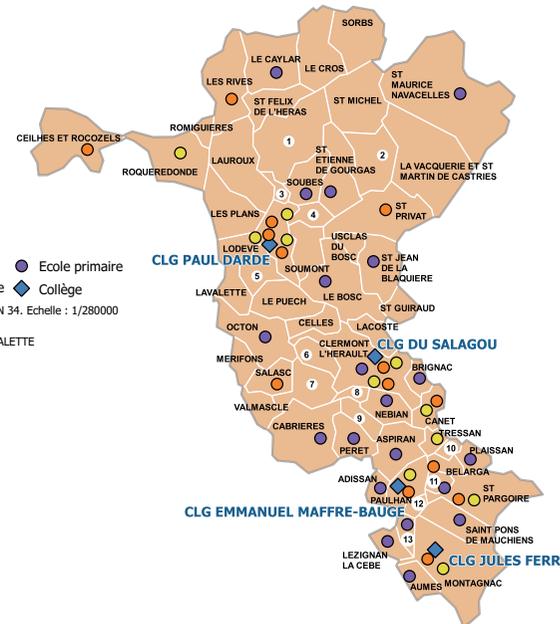
Légende :

- Ecole maternelle
- Ecole primaire
- Ecole élémentaire
- ◆ Collège

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/280000

Communes :

- ① PEGAIROLLES-DE L'ESCALETTE
- ② ST-PIERRE-DE-LA-FAGE
- ③ POUJOLS
- ④ FOZIERES
- ⑤ OLMET-ET-VILLECUN
- ⑥ LIAUSSON
- ⑦ MOUREZE
- ⑧ VILLENEUVETTE
- ⑨ LIEURAN-CABRIERES
- ⑩ PUILACHER
- ⑪ CAMPAGNAN
- ⑫ USCLAS-D'HERAULT
- ⑬ CAZOLUS-D'HERAULT



PARTICULARITÉS DE LA CIRCONSCRIPTION

La circonscription de Lodève est semi-rurale et regroupe des écoles aux profils sociologiques très différents. La circonscription se situe de part et d'autre de l'A75, avec, de fait, une population scolaire relativement mobile. Les enseignants des écoles doivent alors accueillir des publics extrêmement variés qui méconnaissent parfois les structures locales de la petite enfance.

Le nombre croissant d'enfants à besoins éducatifs particuliers et l'éloignement des lieux de soins et de prise en charge, ont amené la circonscription, par son pôle ressource, à accompagner les écoles dans la scolarisation de ces enfants.

AXES DE PILOTAGE DE LA CIRCONSCRIPTION

- Le pôle ressource de circonscription : une équipe à disposition des enseignants et des équipes des écoles, pour l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers au sein de leur classe, de leur école ;
- Une liaison intercycle optimisée autour de projets communs. Le cycle 3, lien entre l'école primaire et le collège, fédéré territorialement autour de projets transversaux ou disciplinaires ;
- Les directeurs des écoles formés à l'amélioration du climat scolaire au sein des écoles : une priorité pour apprendre mieux.

FOCUS

FOCUS n° 1
95% des élèves de grande section de maternelle des écoles de la circonscription sont scolarisés dans des classes de moins de 24 élèves dès la rentrée de 2020, et notamment dans les écoles accueillant les populations les plus fragiles, comme Lodève, qui bénéficie déjà du dispositif d'accueil des enfants de moins de 3 ans.

FOCUS n° 2
Des expérimentations issues de pratiques pédagogiques internationales. « **L'école de la forêt** » à Octon , permet aux classes maternelles de vivre une matinée hebdomadaire à l'extérieur, de septembre à juin. « **Les maisons d'élèves** » à Plaisan et à Montagnac, développent des pratiques collaboratives entre enfants du CP au CM2, regroupés une fois par semaine autour de projets musicaux, d'éducation à la santé, développement durable...

CIRCONSCRIPTION DE MONTPELLIER CENTRE

IEN : **Stéphane JOLIVET**

Equipe de circonscription :

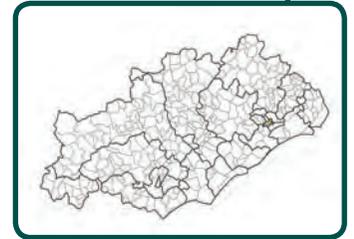
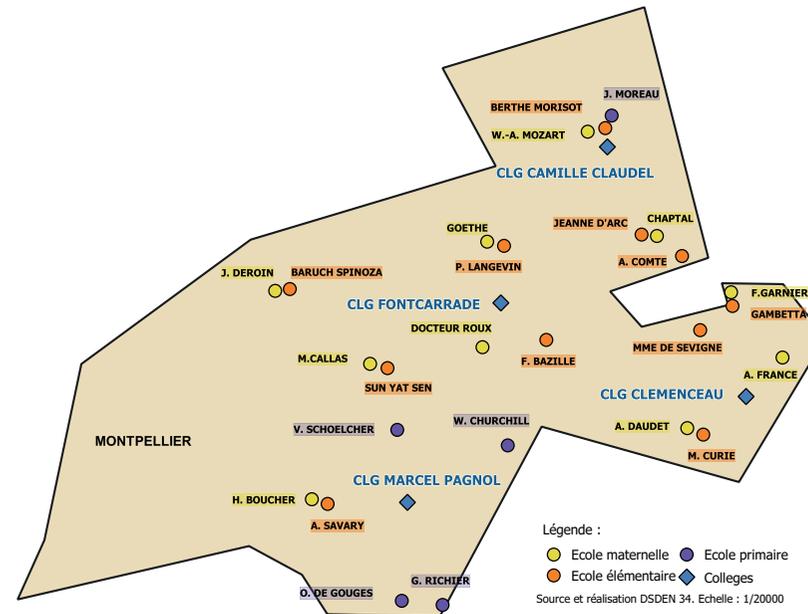
Secrétaire : **Kathy RAYMOND**CPC : **Annelise BARBERO, Yvan JOUTARD & Sandrine NOWICKI**Coordonnatrice réseau : **Aline LEGRAND**Enseignants référents : **Carlos MARTIN-BARROS, Céline MIDELET & Sylviane PREAUX**

Lien



26 écoles publiques :
 26 écoles publiques – 6 écoles privées
 302 classes
 211 dans le public – 91 dans le privé
 Prévisions Rentrée 2020 : 4912 élèves dans le public, 2370 élèves dans le privé

4 secteurs de collège
 Marcel Pagnol
 Fontcarrade
 Camille Claudel
 Georges Clémenceau



PARTICULARITÉS DE LA CIRCONSCRIPTION

Toutes les écoles de la circonscription sont implantées au sein de la ville de Montpellier et géographiquement situées sur les quartiers Figuerolles, Gambetta, Arceaux, Estanove, Pas du Loup, La Chamberte et La Martelle. Elles sont réparties sur 4 secteurs de collège dont l'un d'eux, Marcel Pagnol, est situé en Education Prioritaire (REP).

La diversité des publics accueillis et l'hétérogénéité des structures d'accueil constituent des éléments saillants de la circonscription. Ainsi, par exemple, le nombre de classes par école varie de 2 à 19, les élèves peuvent suivre des cursus spécifiques tels que Classes à Horaires Aménagés option Voix (CHAM vocale), Section Internationale Chinoise ou Accueil des moins de 3 ans.

AXES DE PILOTAGE DE LA CIRCONSCRIPTION

- Amplifier la réussite des élèves pour accroître les résultats des élèves
- Coopérer pour améliorer le climat scolaire
- Développer le management de proximité pour améliorer l'accompagnement des personnels

FOCUS

**FOCUS n° 1 Grande pauvreté et orientation**

l'école primaire Victor Schoelcher participe au dispositif national Recherche-Action CIPES « Choisir l'Intégration Pour Eviter la Ségrégation » élaboré et mené par l'association ATD Quart Monde dans le cadre d'une convention avec l'Education nationale. Cette expérimentation vise notamment à concevoir et tester des dispositifs pédagogiques et structurels permettant de dissocier orientation et pauvreté.

**FOCUS n° 2 CHAM Vocale**

Dans le cadre d'un projet innovant et inédit au niveau académique, **les écoles élémentaires Auguste Comte et Gambetta** vont offrir aux élèves un parcours CHAM « Classe à Horaires Aménagés » proposant la spécialité vocale. Ainsi, les élèves de ces 2 écoles pourront bénéficier, dès le CE1, de cours de chant choral et de formation musicale à raison de 5h30 par semaine.

CIRCONSCRIPTION DE MONTPELLIER EST



IEN : **Brigitte POUJADE**

Equipe de circonscription :

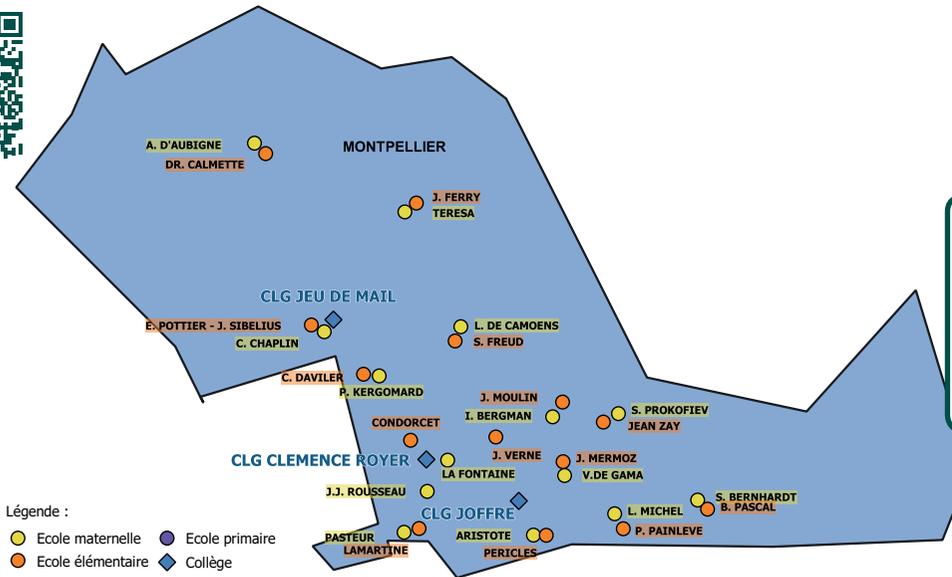
Secrétaire : **Marie-Claude KHODJA**

CPC : **Christine DAZAT, Isabelle LEMOYEC, Laurent VIVES**

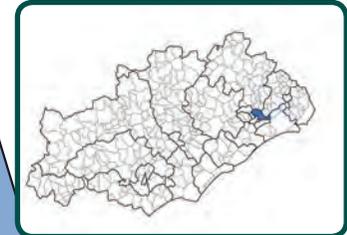
Enseignante référentes : **Sylvie PORTE, Geneviève LAROCHE-LOPEZ, Magali BALMEFREZOL**



Lien



Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/32000



28 écoles publiques :
 14 écoles maternelles,
 14 écoles élémentaires.
 165 classes + 2 ULIS
 7 écoles privées
 Prévisions Rentrée 2020 : 4115 élèves

3 secteurs de collège :
 Jeu de Mail
 Clémence Royer
 Joffre

PARTICULARITÉS DE LA CIRCONSCRIPTION

- 30,7% des enseignants à temps partiel ;
- 22 Pemf ;
- une école avec section internationale ;
- une école maternelle expérimentale avec enseignement de l'anglais ;
- des enfants de la communauté gitane et rom scolarisés dans 4 écoles.

AXES DE PILOTAGE DE LA CIRCONSCRIPTION

- Accompagnement des équipes pour rénover les pratiques pédagogiques en adéquation avec la recherche scientifique .Créer des outils et des ressources pour donner aux enseignants les moyens de concevoir, d'échanger en équipe à leur tour ;
- Favoriser la confiance et l'épanouissement des équipes : écoute, critique constructive, créativité ;
- Améliorer les résultats des élèves aux évaluations nationales.

FOCUS

FOCUS n° 1

Pour inciter les équipes à innover et expérimenter : **chaque école établit un « projet innovant » en mathématiques.** Il a pour objectif de favoriser l'engagement et la mise en activité des élèves tout en laissant aux équipes de l'autonomie dans leur parcours de formation. Tous les projets réalisés sont ensuite présentés et mutualisés en réunion de directeurs, en fin d'année.

FOCUS n° 2

L'accompagnement à la scolarisation des élèves hautement perturbateurs. **Expérimentation d'un dispositif de remobilisation scolaire, DRS à l'école Jules VERNE** : sur une période, l'élève est accueilli, dans un petit groupe. Un lien hebdomadaire avec sa classe est maintenu pour favoriser son retour.

CIRCONSCRIPTION DE MONTPELLIER NORD



IEN : **ERIC BOUVIER**

Equipe de circonscription :

Secrétaire : **Camille GAUTHIER**

CPC : **Jordane CABROL, Sandrine LAUX & Marie ROSSO**

Référente départementale MATHS : **Corine GRUEL**

Coordinatrices REP+ : **Stéphanie PEREZ & Sylvie DURUY**

Enseignantes référentes : **Sandra DAGUENET & Geneviève LAROCHE-LOPEZ**

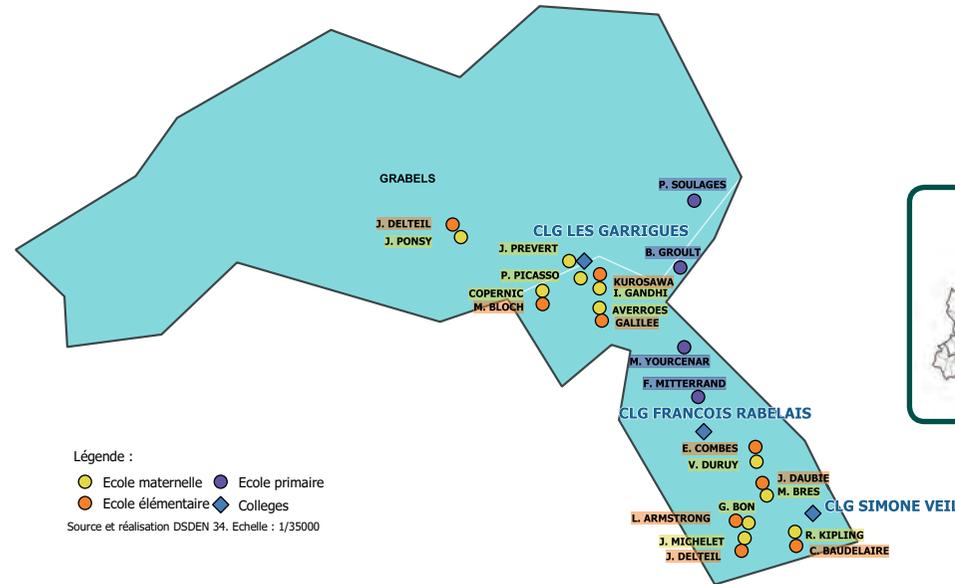


Lien



24 écoles publiques :
 11 écoles maternelles
 9 écoles élémentaires
 4 écoles primaires
 2 écoles privées sous contrat
 213 classes + 5 ULIS
 Prévisions Rentrée 2020 : 4759 élèves

3 secteurs de collège
 REP+ « Simone Veil »
 REP+ « Les Garrigues »
 Hors EP : « F. Rabelais »



PARTICULARITÉS DE LA CIRCONSCRIPTION

- Elle est urbaine permettant une relation de proximité avec les écoles, les partenaires institutionnels et associatifs ;
- au sein des écoles existent une forte hétérogénéité du niveau scolaire et une mixité peu présente dans certaines écoles de REP+ mais également sur les 2 collèges en éducation prioritaire ;
- 60% des élèves scolarisés sont en REP+ et bénéficient des moyens alloués à l'éducation prioritaire (année 20/21 : 49 classes dédoublées CP/CE1 et 2 classes dédoublées GS) + (temps pour travailler ensemble) ;
- 3 sections internationales: 1« chinoise » et 2 « anglo-américaines » ;
- 5 ULIS.

AXES DE PILOTAGE DE LA CIRCONSCRIPTION

- Améliorer la coordination pédagogique des écoles (Rôles et mission du directeur dans le pilotage au quotidien de l'école) ;
- Augmenter le taux d'inclusion et sa fréquence dans les classes ;
- Développer les logiques de parcours dans la formation des élèves ;
- Améliorer le traitement des difficultés repérées dans les apprentissages scolaires.

FOCUS

FOCUS n° 1

Un travail efficace de réseau au REP+ « Les Garrigues » constitué d'un collège et de 8 écoles (3 élémentaires et 5 maternelles), accueillant 22 classes, avec **des dispositifs dédoublés CP/CE1**.

FOCUS n° 2

Fonctionnement des sections internationales :

- SI « chinois » à l'EPU F. Rabelais (HEP) ;
- SI « anglo/américaine » à l'EPU C. Baudelaire (HEP) et à l'EPU J. Delteil (REP+).

CIRCONSCRIPTION DE MONTPELLIER OUEST



IEN : **Marie-Laure LEBAIL**

Equipe de circonscription :

Secrétaire : **Aurélie BENKHALED**

CPC : **Marie CAUSERET, Aude LECLER & Bruno SUXDORF**

Coordonnateurs de REP+ : **Cécile ANNET, Pierre LATOURNERIE**

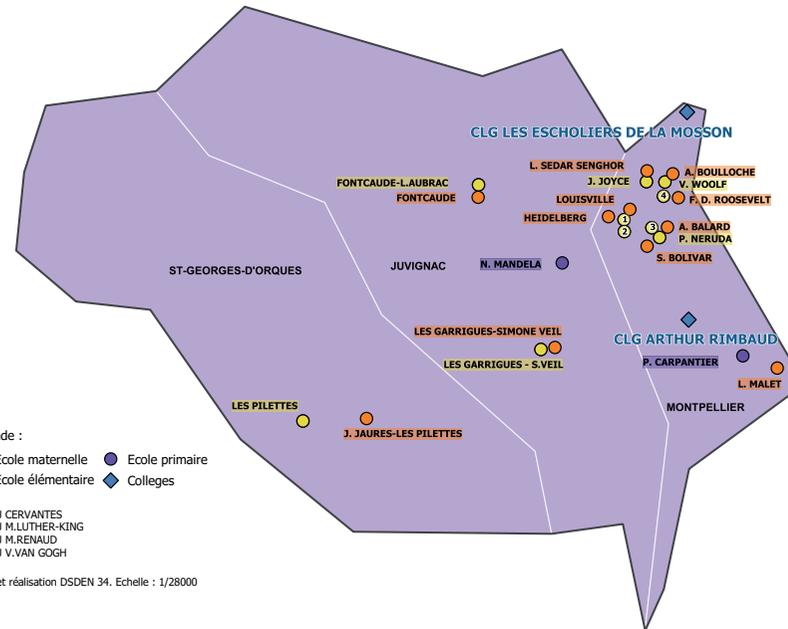


Lien



23 écoles publiques :
 10 écoles maternelles
 11 écoles élémentaires
 2 écoles primaires
 1 école privée
 Prévisions Rentrée 2020 : 4 957 élèves
 335 professeurs des écoles publiques

2 secteurs de collège
 Arthur Rimbaud
 Les Escholiers de la Mosson



PARTICULARITÉS DE LA CIRCONSCRIPTION

Territoire :

- 2 quartiers « Politique de la ville » de Montpellier (La Paillade et Celleneuve) ;
- 2 communes péri-urbaines à forte croissance démographique (Juvignac et Saint-Georges-d’Orques).

Structuration :

- 2 écoles du socle (2 conseils écoles collège) ;
- 2 réseaux d’éducation prioritaire renforcée (REP+) (2 comités de pilotage) ;
- 66 des 84 classes de CP et CE1 sont dédoublées (REP+) ;
- 2 dispositifs d’accueil des moins de 3 ans (REP+),
- 10 ETP remplaçants REP+ ;
- 5 ULIS et 4 UPE2A.

AXES DE PILOTAGE DE LA CIRCONSCRIPTION

- Accompagnement de la mise en œuvre de la scolarité obligatoire à 3 ans ;
- Suivi et accompagnement des mesures REP+ (66 classes dédoublées, Temps pour travailler ensemble, accueil des moins de 3 ans) ;
- Exploitation en cycle, inter-cycle et en inter-degré des évaluations de CP, CE1 et 6^{ème} dans les deux écoles du socle ;
- Accompagnement de toutes les équipes d’école (dans et hors l’éducation prioritaire).

FOCUS



FOCUS n° 1 Le langage au quotidien en maternelle

Formation partagée entre tous les personnels (PE et ATSEM) de quatre écoles maternelles situées en REP+.

Une formation centrée sur le langage au quotidien afin de contribuer à la réussite des élèves : identifier les obstacles au développement du langage oral chez l’enfant (manque de sollicitation, pauvreté du lexique, difficulté relationnelle, différentiel culturel, mutisme) et les pistes de remédiation ; élaborer des postures, outils et méthodologies pour faire face

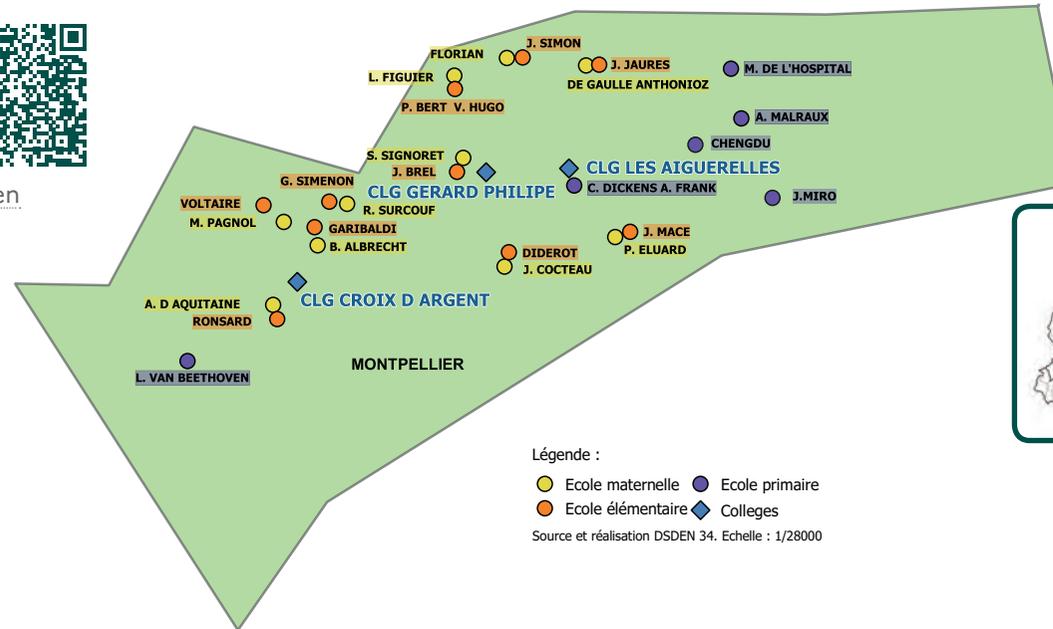
CIRCONSCRIPTION DE MONTPELLIER SUD

IEN : **Catherine DUMAS**

Equipe de circonscription :

Secrétaire : **Christelle GIULIANI**CPC : **Isabelle DEMARQUE, Véronique VIALA & Caroline MARMIGNON**Coordinatrice REP : **Aline LEGRAND**CPD maternelle : **Stéphanie RIEUX**ERH : **Sylvaine PREAUX, Michel FOURNIER**

Lien



Légende :

- Ecole maternelle
- Ecole élémentaire
- Ecole primaire
- ◆ Collèges

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/28000



25 écoles publiques :
 10 écoles maternelles
 10 écoles élémentaires
 5 écoles primaires
 220 classes + 6 ULIS
 Prévisions Rentrée 2020 : 5771 élèves

3 secteurs de collège

Croix d'Argent

Les Aiguerelles

Gérard Philippe

1 REP : Cocteau – Diderot – Gérard Philippe

PARTICULARITÉS DE LA CIRCONSCRIPTION

- Circonscription urbaine avec de nombreuses écoles situées en secteur QPPV (Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville) ;
- Dossier ASH conséquent avec 6 ULIS TFC + 2 unités d'enseignement CESDA ;
- Nombreux dispositifs UPE2A : 3 ETP répartis sur 7 écoles ;
- Forte croissance démographique qui se traduit par une augmentation continue du nombre d'élèves ;
- 3 écoles en Section Internationale ;
- De nombreuses classes multi-niveaux ou classes de cycle : 90% des classes de maternelle et 38% des classes d'élémentaire.

AXES DE PILOTAGE DE LA CIRCONSCRIPTION

- Améliorer les compétences professionnelles des PE et garantir l'efficacité des pratiques ;
- Soutenir et valoriser le travail en équipe en lien avec le parcours de l'élève ;
- Mobiliser l'ensemble des directeurs pour une amélioration des résultats scolaires, les associer davantage à la prise de décision, les expertiser dans leurs missions ;
- Améliorer le climat scolaire, entretenir un cadre protecteur, stimulant et propice aux apprentissages.

FOCUS

FOCUS n° 1

A l'école **Jacques Brel**, un dispositif innovant de remobilisation à destination des élèves en rupture avec le système scolaire est mis en place.

Ce Dispositif Temporaire Educatif Individualisé accueille sur une durée déterminée les élèves repérés par le pôle ressource de la circonscription, afin de restaurer des liens de confiance avec la communauté éducative.

FOCUS n° 2

A l'école **Diderot, ChengDu, Malraux et Dickens**, les CM2 ont participé au projet d'écriture les «Mystères de Montpellier» contribuant ainsi à la production d'un recueil de nouvelles et poésies édité et diffusé lors de la Comédie du Livre.

CIRCONSCRIPTION DE PEZENAS

IEN : **Daniel GALTIER**

Equipe de circonscription :

Secrétaire : **Carole SANTA**CPC : **Stéphanie LAURAS , Michel VICIANA & Anne Lise GUEMON**Enseignantes référentes : **Sylvie CAZES, Sabine COMPOINT**

Lien



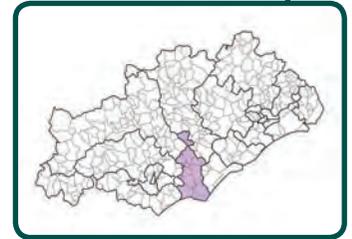
28 écoles publiques :
10 écoles maternelles,
11 écoles élémentaires,
7 écoles primaire.
197 classes + 3 ULIS
Prévisions Rentrée 2020 : 4732 élèves

5 secteurs de collège :
René Cassin et Paul-Emile Victor à Agde
Jean Béné à Pézenas
Victor Hugo à Bessan
Voltaire à Florensac

Légende :

● Ecole maternelle ● Ecole primaire
● Ecole élémentaire ◆ Collège

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/160000



PARTICULARITÉS DE LA CIRCONSCRIPTION

Onze communes composent un territoire riche et divers qui rassemble des communes encore rurales en expansion pour certaines et des villes plus importantes.

Agde regroupe 13 écoles publiques et 2 écoles privées, et deux secteurs de collèges publics. Un quartier, inscrit en politique de la ville nécessite plus de moyens et d'attention.

Les collèges de secteurs de Florensac et Bessan regroupent chacun les élèves de deux communes. Le collège de Pézenas concentre les élèves de 6 communes et la ville est un important centre éducatif par le nombre des établissements primaires et secondaires et par la qualité et la proximité des ressources culturelles et associatives. Un centre ressource littérature et patrimoine est conjointement porté par la ville de Pézenas et l'inspection académique et rayonne sur l'ouest du département.

AXES DE PILOTAGE DE LA CIRCONSCRIPTION

- Parcours des élèves et travail d'équipe : orientation, maintien, soutien et accompagnement des enseignants motivent et organisent le travail en pôle ressource avec l'ensemble des partenaires et des acteurs.
- Pédagogie : Formation, accompagnement des équipes d'enseignants : accroître les résultats des élèves dans les domaines des savoirs fondamentaux, accroître l'utilisation des variables didactiques et pédagogiques dans les pratiques pédagogiques, engager une démarche collective de responsabilisation des élèves et des parents.
- Politique éducative : impulsion et coordination avec les partenaires institutionnels et associatifs des politiques éducatives dans les différents cadres (Politique de la ville, Projet éducatif de territoire, USEP..).

FOCUS

FOCUS n° 1 Mathématiques

Le plan mathématiques se développe à partir d'animations pédagogiques basées sur un travail en petits groupes de cycle pour tous les enseignants afin d'agir tant sur la conception des enseignements que sur leurs conduites. **Des actions expérimentales pour quatre écoles se sont développées dans le cadre des rencontres USEP (biathlon des maths) et devraient s'étendre pour l'année 2020/2021.**

FOCUS n° 2 Langues vivantes

L'enseignement **bilangue** (Espagnol et Allemand) est organisé en continuité avec **divers collèges**. L'enseignement des langues est développé en intégration dans les autres disciplines. Le dispositif EMILE) va s'étendre au-delà de l'école élémentaire **Jacques Prévert de Pézenas**.

CIRCONSCRIPTION DE SAINT-JEAN DE VEDAS



IEN : **Martine ANNE**

Equipe de circonscription :
 Secrétaire : **Jean-Paul URBANI**
 CPC : **Laure BENTIVEGNA & Laurence MUNCH**
 Enseignants référents : **Sophie POUJOL & Thomas JIMENEZ**

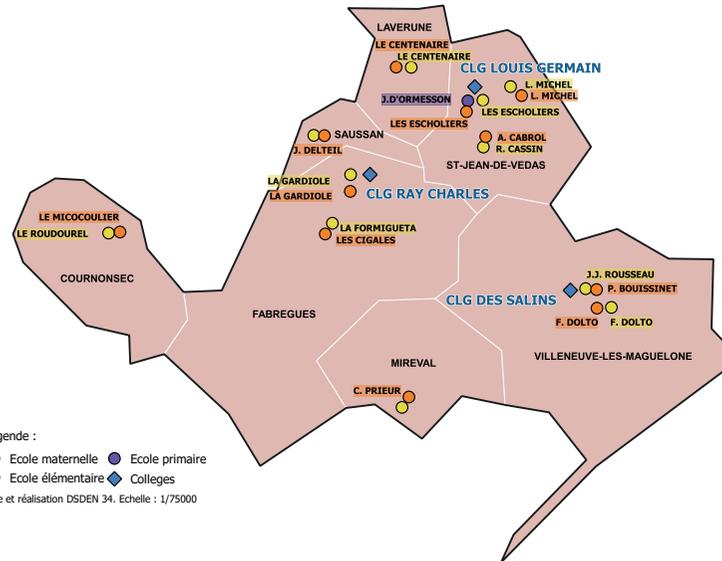


Lien



23 écoles publiques :
 11 écoles maternelles,
 11 écoles élémentaires.
 1 écoles primaire.
 5 écoles privées.
 172 classes
 Prévisions Rentrée 2020 : 3 770 élèves

3 secteurs de collège :
 Cournonsec, Fabrègues et Saussan ;
 Lavérune et Saint-Jean-de-Védas ;
 Villeneuve lès Maguelone et Mireval



PARTICULARITÉS DE LA CIRCONSCRIPTION

20^{ème} circonscription créée en septembre 2013. En plein essor, avec une augmentation exponentielle des effectifs. 7 communes périurbaines + Montpellier. Etendue : 18 km sur 20 km.

Le cursus langues : un cursus bilingue occitan et une section internationale arabe.

L'organisation de l'EPS : des interlocuteurs nombreux. 5 piscines, le rugby avec Hérault sport, et la danse au Chai du Terral avec la participation de la section danse du lycée J.Monnet.

AXES DE PILOTAGE DE LA CIRCONSCRIPTION

- Les valeurs : promouvoir la référence aux valeurs à tous les niveaux du système éducatif ;
- La performance : accroître la performance pour rendre le système plus efficace et plus équitable ;
- La coopération : construire une équipe soudée et efficace avec les familles et les partenaires éducatifs.

FOCUS

FOCUS n° 1

Le développement des **activités physiques, sportives, artistiques et culturelles**, un vecteur pour accompagner tous les élèves à la maîtrise du socle commun en référence aux valeurs.

Rencontres : EPS maternelle à Lavérune, Danse au Chai du Terral, Rugby à Mireval, Vélo à Villeneuve les Maguelone, visites de musées.

FOCUS n° 2 :

Continuum du parcours scolaire :

Les écoles et le collège de Saint Jean de Védas exploitent les instances (conseil d'école, conseil école/collège et conseil pédagogique) pour développer la coopération entre tous les acteurs de l'équipe éducative.

CIRCONSCRIPTION DE SAINT-MATHIEU DE TREVIERS



IEN : **Hervé REGNIER**

Equipe de circonscription :

Secrétaire : **Céline PARENTINI**

CPC : **Vincent LAURENCE, Sylvie MERLOT &**

Agnès MUNICH

Enseignantes référentes : **Nathalie DOMERGUE, Sylvie GARIN & Sylvie PORTE**

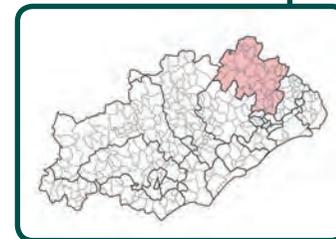


Lien



39 écoles publiques :
 15 écoles maternelles
 16 écoles élémentaires
 8 écoles primaires
 238 classes + 2 ULIS
 Prévisions Rentrée 2020 : 6 137 élèves

5 secteurs de collège
 Clapiers
 Ganges
 St Clément de Rivière
 St Gély du Fesc
 St Mathieu de Tréviars



PARTICULARITÉS DE LA CIRCONSCRIPTION

Autour du Pic Saint-Loup, deux paysages naturels, garrigue montpelliéraine et piémont cévenol, caractérisent ce vaste territoire avec une belle richesse géographique et patrimoniale. Il présente un important dynamisme démographique et une origine sociale des élèves avec des catégories moyennes – favorisées. A hauteur de près de 6000 élèves sur 5 secteurs de collège, les effectifs sont en hausse, consécutivement à la localisation et à l'attractivité des communes. Les acquis des élèves sont très satisfaisants, en cohérence avec la composition sociale du public scolaire et l'engagement des équipes enseignantes.

Ainsi, les pratiques pédagogiques structurent les apprentissages fondamentaux, et renforcent la valorisation de la citoyenneté en acte.

AXES DE PILOTAGE DE LA CIRCONSCRIPTION

« Vers une communauté apprenante :

Coopérer pour apprendre - Apprendre à coopérer »

- Conforter la réussite de tous les élèves grâce à des pratiques pédagogiques coopératives et différenciées ;
- Diversifier le suivi des équipes et renforcer la coopération des acteurs par la création des groupes « Pratiques et Initiatives Coopératives » et « Atelier de mutualisation et d'échanges sur les pratiques en lecture –écriture et outils utilisés en CP », « Regards croisés », temps réflexif d'analyse et de formation, tous niveaux d'enseignement, conduits par les CPC ;
- Renforcer l'accompagnement des enseignants et l'utilisation par les équipes pédagogiques de l'ENT tribu de la circonscription ;
- Accompagner des projets pédagogiques éco-citoyens, artistiques, culturels, avec les partenaires locaux, favorisant le questionnement explicite, la créativité et la responsabilité de l'élève.

FOCUS

FOCUS n° 1

Dans le cadre du 10ème anniversaire du partenariat « Éducation Nationale - Communauté de Communes du grand Pic Saint-Loup », les élèves de l'école primaire de **Saint-Jean de Buèges** ont réalisé « Raconte-moi, j'ai dix ans » clip vidéo illustrant le lien intergénérationnel créé grâce aux souvenirs des anciens mis en lumière par les questions des plus jeunes. L'occasion de réunir un village entier lors de la restitution autour de l'École.

FOCUS n° 2

La circonscription, caractérisée par une grande diversité de population comporte de nombreux contrastes tant sociaux que culturels. Afin de permettre à chacun de nos élèves de progresser et de s'insérer avec réussite dans la société, l'action ministérielle « Petits-déjeuners ». à l'école est pérennisée à **l'école primaire de Ganges** et participe au quotidien au droit fondamental de l'enfant à la santé,

CIRCONSCRIPTION DE SETE



IEN : **Eric LOUVOIS**

Equipe de circonscription :

Secrétaires : **Stéphanie LACROUX, Simone DUMESNY**
 CPC : **Béregère COSTANTIN, Mireille FAURE & Annick LATIL**

Coordonnateur REP+ : **Jérôme SAIX**

Enseignants référents : **Pascal TAILLEUR, Sophie POUJOL & Sylvie PORTE**

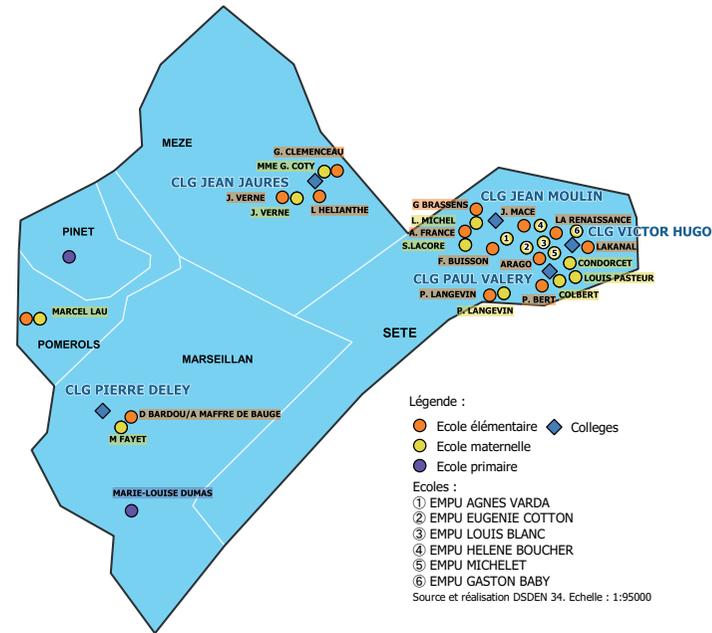


Lien



32 écoles publiques :
 16 écoles maternelles,
 14 écoles élémentaires,
 2 écoles primaire.
 195 classes + 5 ULIS Ecole
 5 écoles privées dont 2 Calendreta
 Prévisions Rentrée 2020 : 4672 élèves

5 secteurs de collège :
 Jean Moulin, SETE
 Victor Hugo, SETE
 Paul Valéry, SETE
 Jean Jaurès, MEZE
 Pierre Deley, MARSEILLAN



PARTICULARITÉS DE LA CIRCONSCRIPTION

Localisée autour de l'étang de Thau, la circonscription de Sète est à la fois urbaine et semi-rurale, elle comprend les communes de Sète, Mèze, Marseillean, Pinet et Pomerols.

De par sa structure, cette circonscription a une population scolaire contrastée.

A Sète, le REP+ Jean Moulin concerne les 4 écoles de l'île de Thau. Les enfants peuvent être admis dès 2 ans en dispositif passerelle implanté dans l'EMPU Suzanne Lacore. Les élèves de CP et CE1 sont scolarisés en classe dédoublée. Dans le cadre d'un projet ANRU de rénovation du quartier de l'île de Thau les 4 écoles seront restructurées prochainement (horizon rentrée de septembre 2021).

AXES DE PILOTAGE DE LA CIRCONSCRIPTION

INNOVER – ACCOMPAGNER – VALORISER

- Développer le pilotage partagé de proximité appuyé sur l'autoévaluation pour renforcer les savoirs scolaires et les parcours éducatifs.
- Réduire le différentiel observé aux évaluations nationales entre l'école REP+ (QPV) et autres écoles de la circonscription.
- Développer la dynamique coopérative en interne (écoles, RASED, UP2A, ULIS) et avec les partenaires extérieurs (parents, acteurs sociaux, médicosociaux...)

FOCUS

FOCUS n° 1
 l'École Inclusive

Identification et mobilisation des acteurs de l'école inclusive Installation et conduite d'instances de réflexion et d'actions au bénéfice des EBP :

- pôle ressource de circonscription.
- pôle ressource de circonscription élargi aux acteurs de l'école inclusive (membres du RASED, des ULIS, des UP2A ; médecins, infirmiers et AS de l'éducation nationale ; directeurs.trices d'écoles ; représentants des agences de solidarité et d'établissements médicosocial).

FOCUS n° 2
 Education Artistique et Culturelle

CGEAC : mise en adéquation progressive de l'offre et des besoins des écoles en matière d'éducation artistique et culturelle.



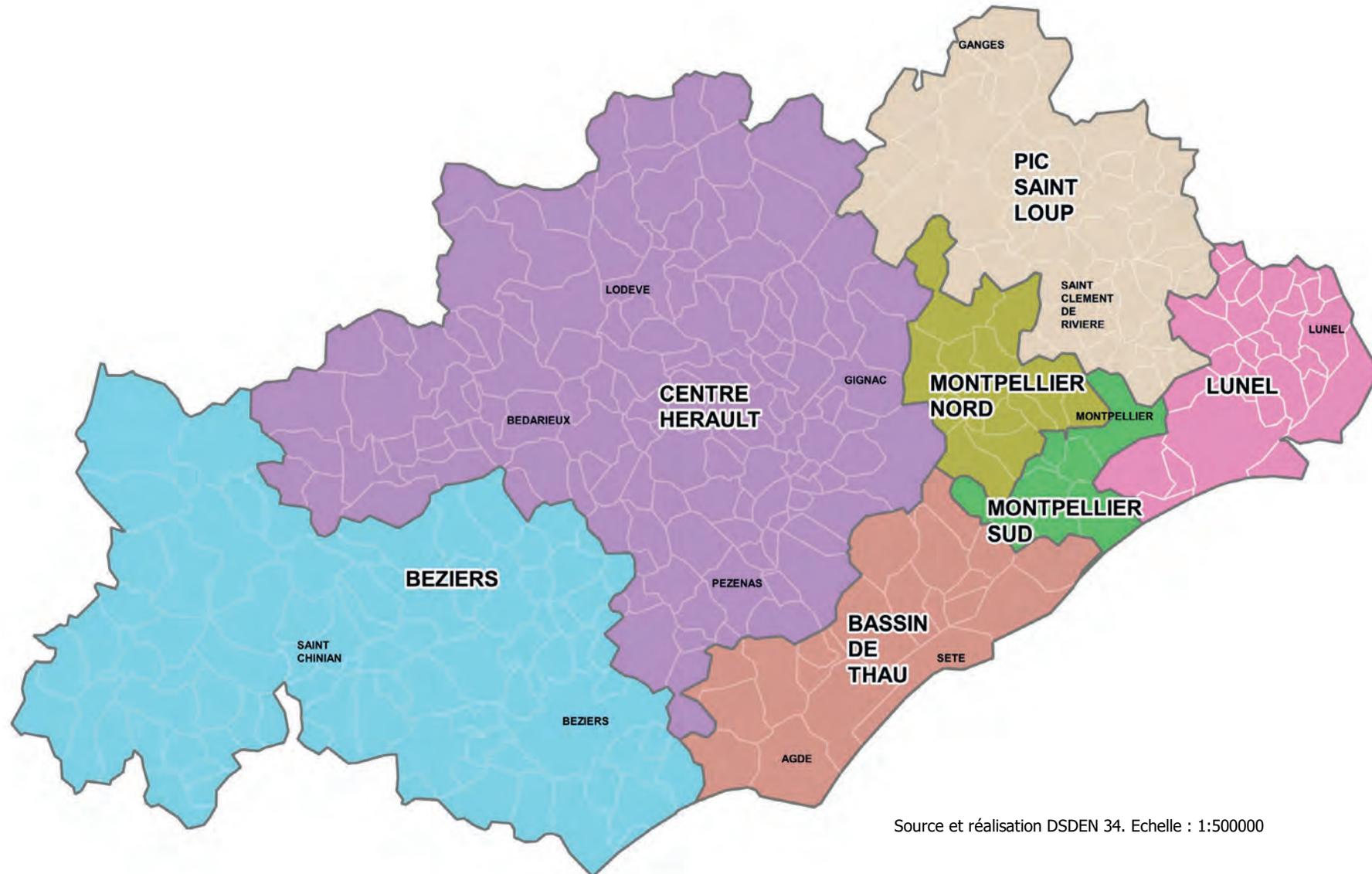
LES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ

LES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ

L'Hérault totalise 80 collèges et 33 lycées publics répartis sur 7 bassins de formation.

Le bassin d'éducation et de formation (BEF), défini dans la circulaire du 28 juin 2001, est un cadre de fonctionnement qui facilite les relations entre tous les acteurs, permet de développer une réflexion collective avec les chefs d'établissement, les équipes éducatives, les agents comptables et les gestionnaires, et entre tous les niveaux d'enseignement.

En 2019/2020, ces établissements ont accueilli 82 775 élèves.

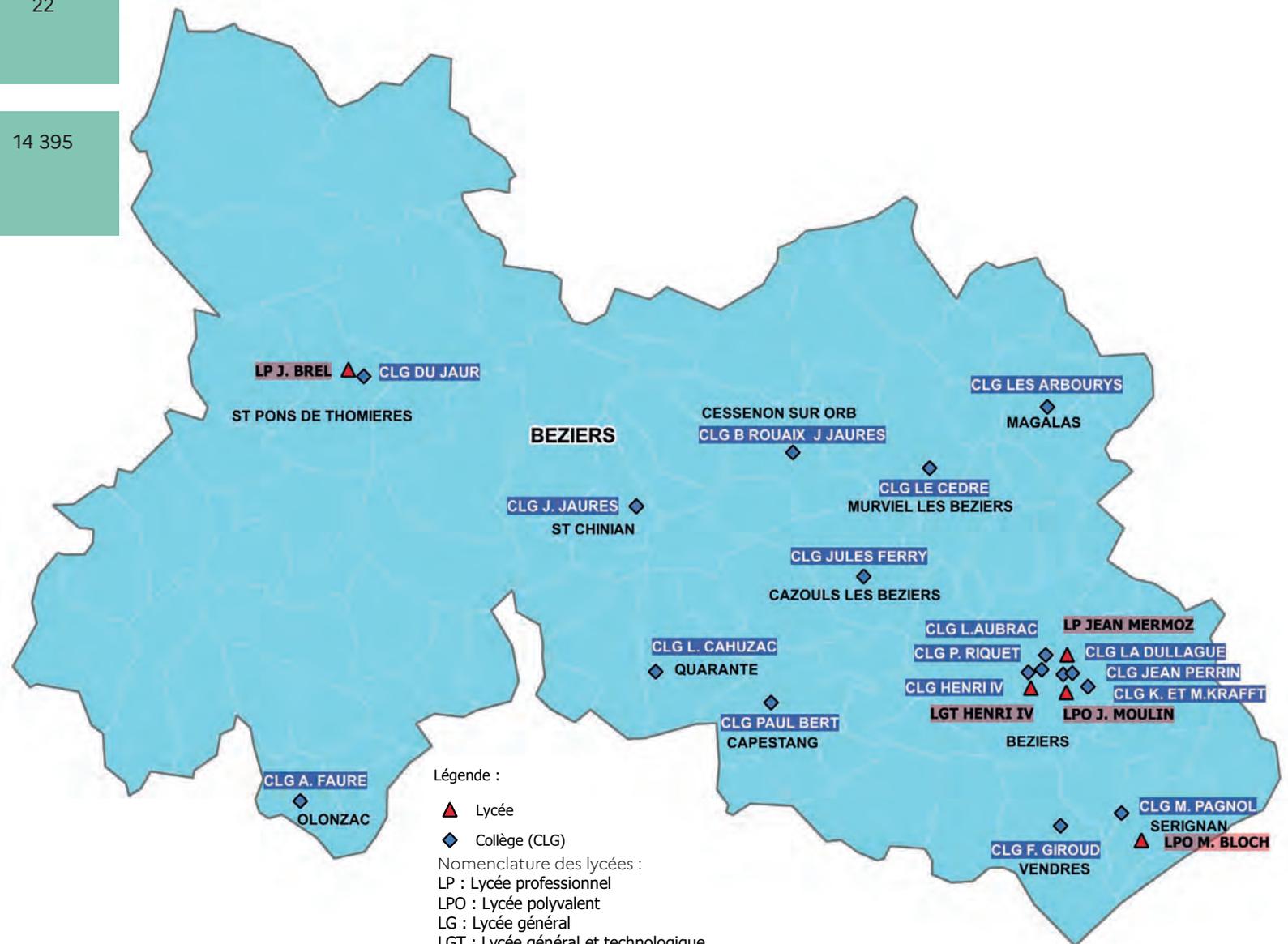


Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:500000

LE BASSIN DE FORMATION BEZIERS



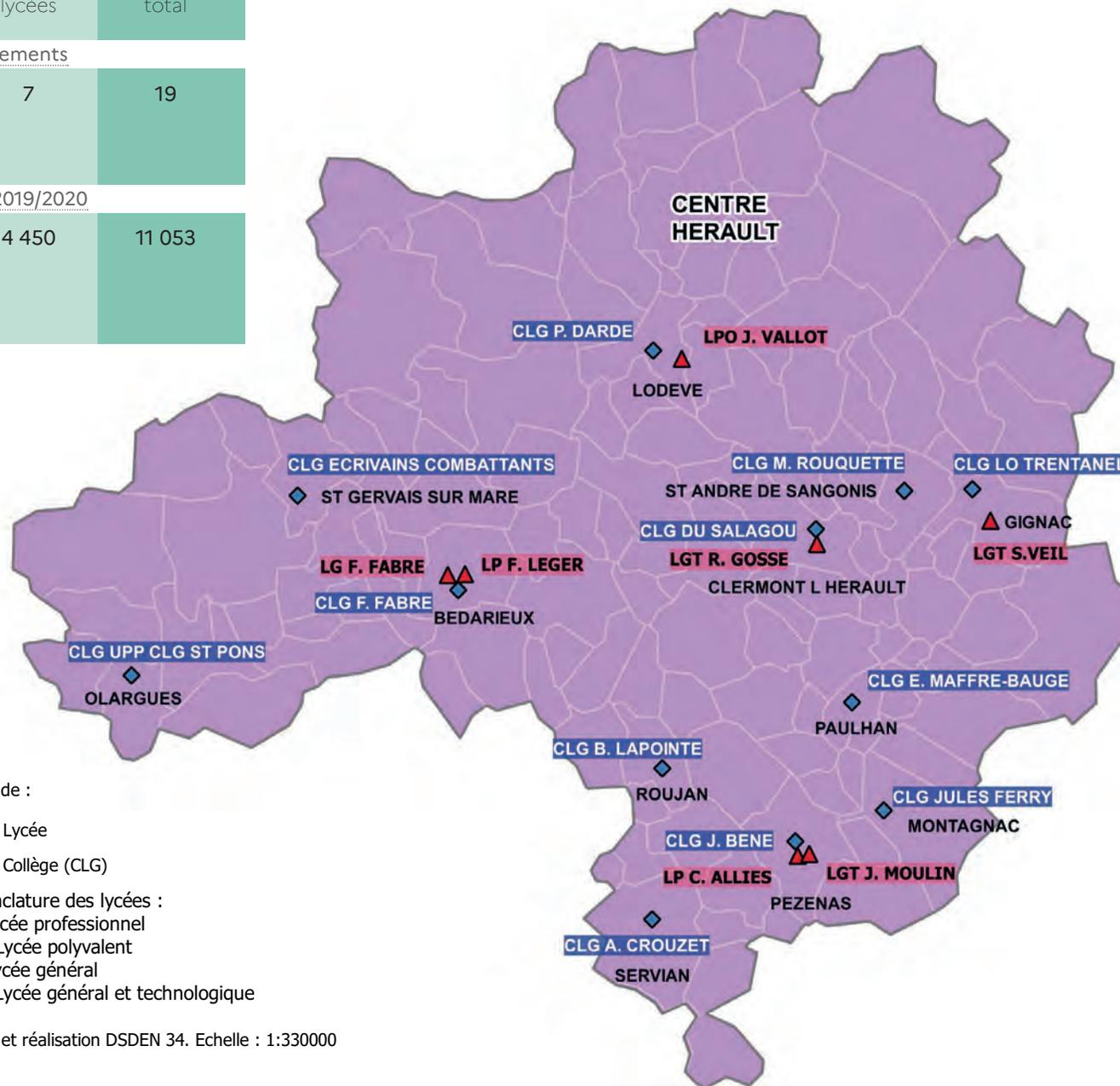
collèges	lycées	total
nombre d'établissements		
17	5	22
nombre d'élèves 2019/2020		
8 496	5 899	14 395



LE BASSIN DE FORMATION DE CENTRE HERAULT



collèges	lycées	total
nombre d'établissements		
12	7	19
nombre d'élèves 2019/2020		
6 603	4 450	11 053



Légende :

- ▲ Lycée
- ◆ Collège (CLG)

Nomenclature des lycées :

- LP : Lycée professionnel
- LPO : Lycée polyvalent
- LG : Lycée général
- LGT : Lycée général et technologique

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:330000

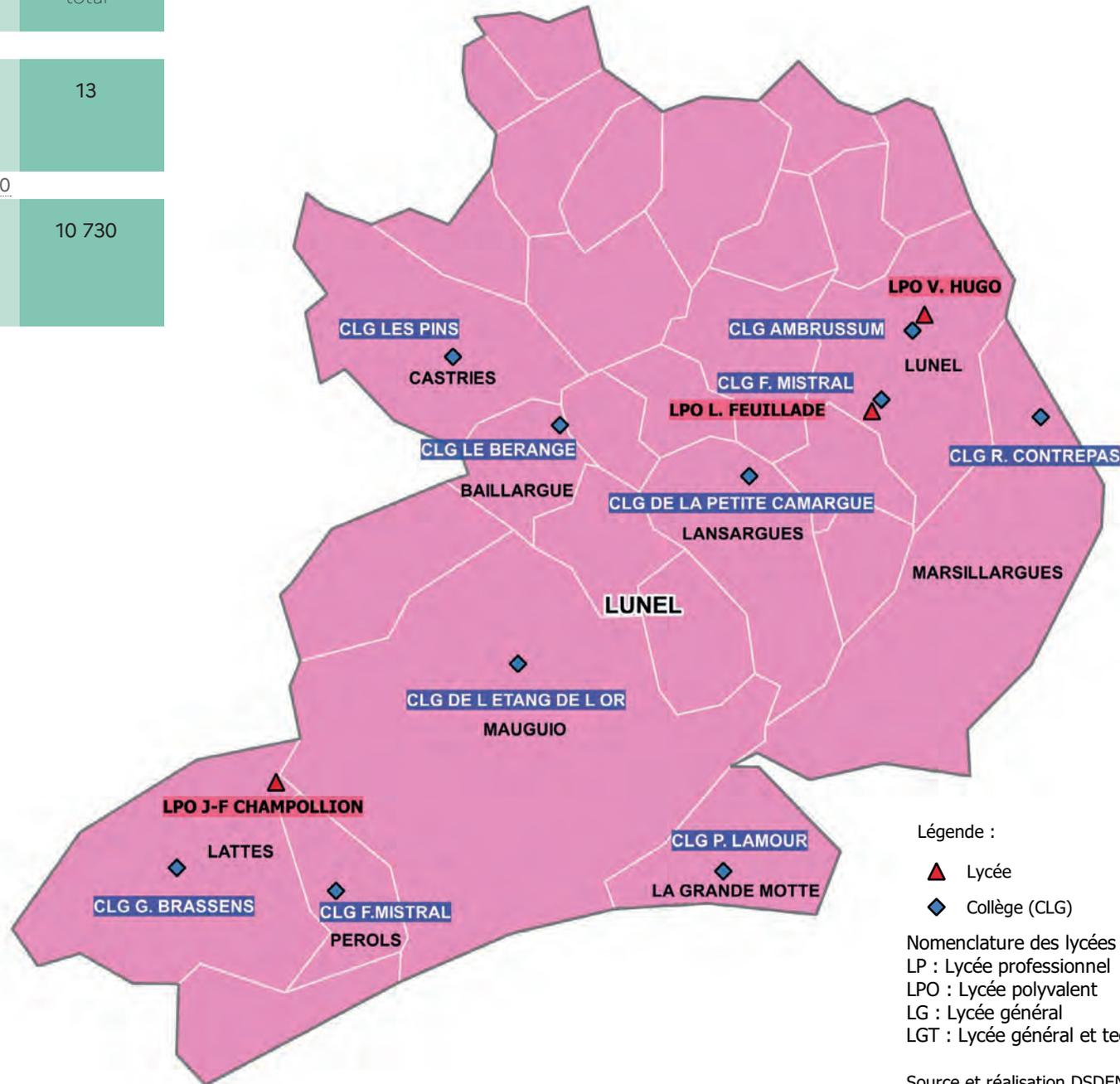
FOCUS

A la rentrée 2020 :
le nouveau lycée Simone Veil de Gignac accueillera les sections 2^{nde} GT et 2^{nde} PRO

LE BASSIN DE FORMATION DE LUNEL



collèges	lycées	total
nombre d'établissements		
10	3	13
nombre d'élèves 2019/2020		
6 385	4 345	10 730



Légende :

▲ Lycée

◆ Collège (CLG)

Nomenclature des lycées :

LP : Lycée professionnel

LPO : Lycée polyvalent

LG : Lycée général

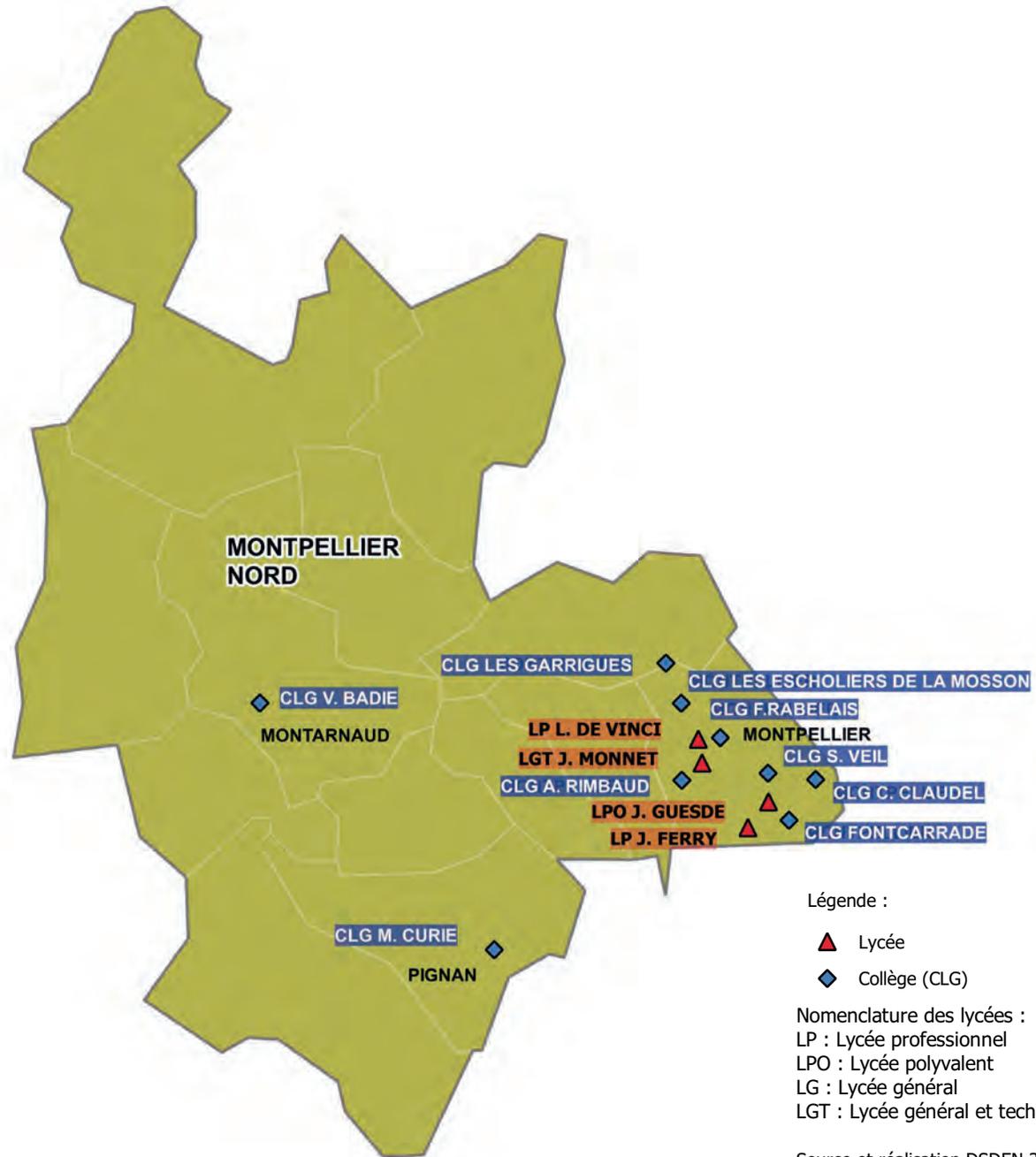
LGT : Lycée général et technologique

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:140000

LE BASSIN DE FORMATION DE MONTPELLIER NORD



collèges	lycées	total
nombre d'établissements		
9	4	13
nombre d'élèves 2019/2020		
5 603	5 420	11 023

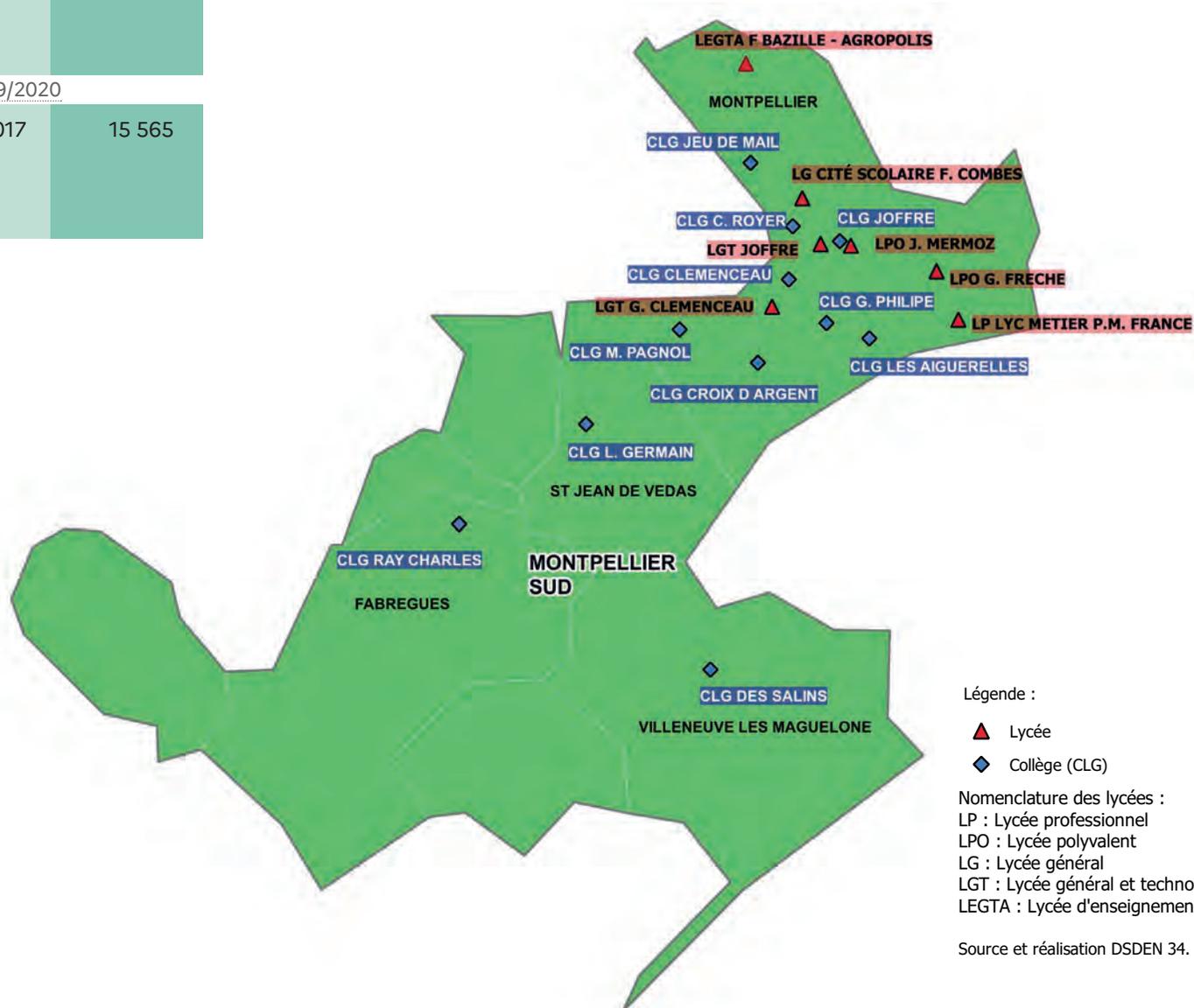


Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:140000

LE BASSIN DE FORMATION DE MONTPELLIER SUD



collèges	lycées	total
nombre d'établissements		
11	7	18
nombre d'élèves 2019/2020		
6 548	9 017	15 565



Légende :

- ▲ Lycée
- ◆ Collège (CLG)

Nomenclature des lycées :

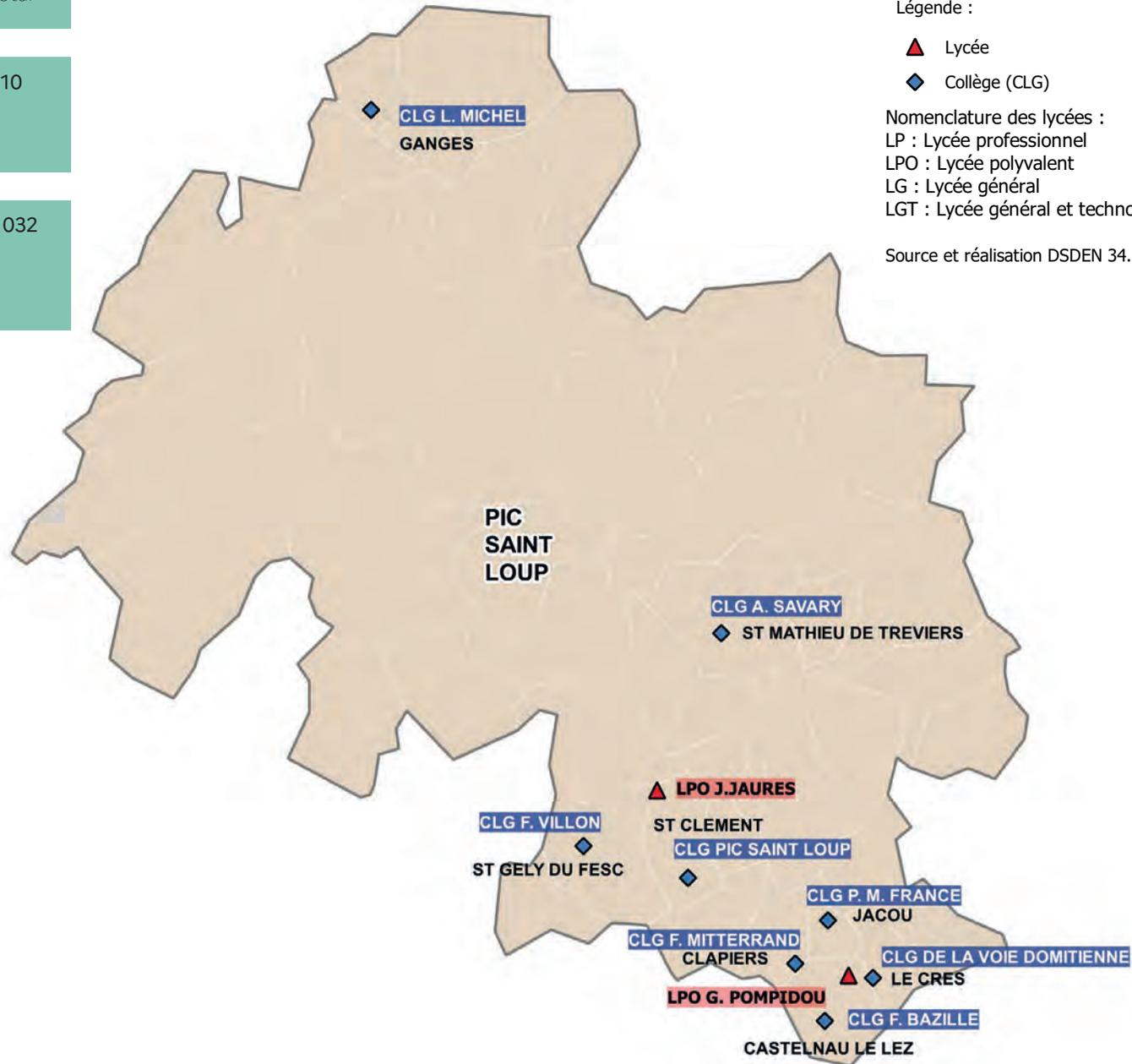
- LP : Lycée professionnel
- LPO : Lycée polyvalent
- LG : Lycée général
- LGT : Lycée général et technologique
- LEGTA : Lycée d'enseignement général et technologique agricole

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:100000

LE BASSIN DE FORMATION PIC ST LOUP



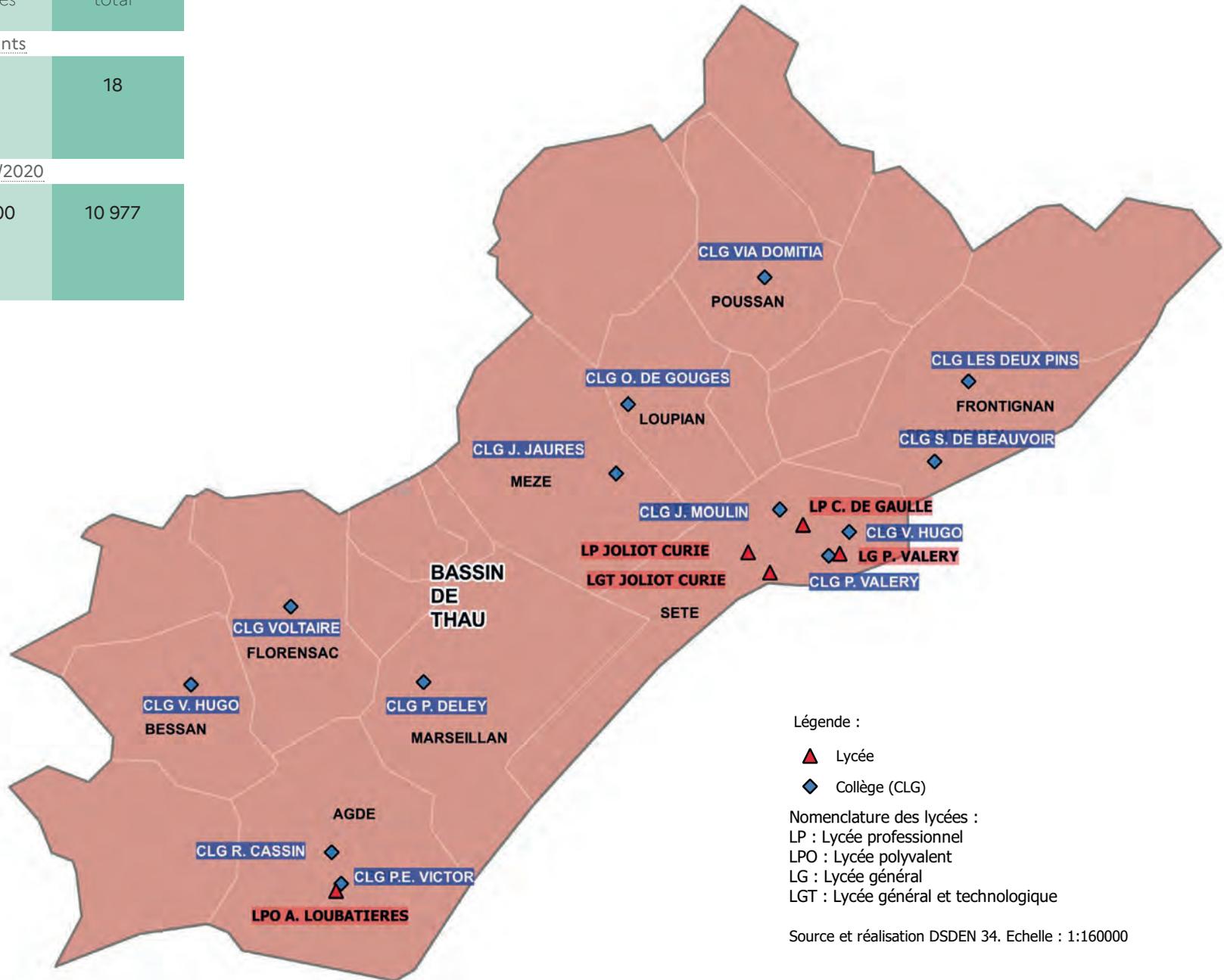
collèges	lycées	total
nombre d'établissements		
8	2	10
nombre d'élèves 2019/2020		
5527	3 505	9 032



LE BASSIN DE FORMATION BASSIN DE THAU



collèges	lycées	total
nombre d'établissements		
13	5	18
nombre d'élèves 2019/2020		
6 677	4 300	10 977



Légende :

▲ Lycée

◆ Collège (CLG)

Nomenclature des lycées :

LP : Lycée professionnel

LPO : Lycée polyvalent

LG : Lycée général

LGT : Lycée général et technologique

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:160000



INCLURE TOUS LES ÉLÈVES DANS LES APPRENTISSAGES

Tournage du court métrage en langage des signes Ecole Michel de l'Hospital , Montpellier

ACCUEIL ET SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

« ...dans les quartiers les plus défavorisés, dans certaines conditions, il est parfois bénéfique de pouvoir ouvrir l'école avant 3 ans aux jeunes enfants, et cela, c'est précisément aux élus locaux, aux professionnels de l'Education nationale, de l'apprécier ... »

Emmanuel Macron,
Président de la République,
27 mars 2019,
Assises nationales de la maternelle.

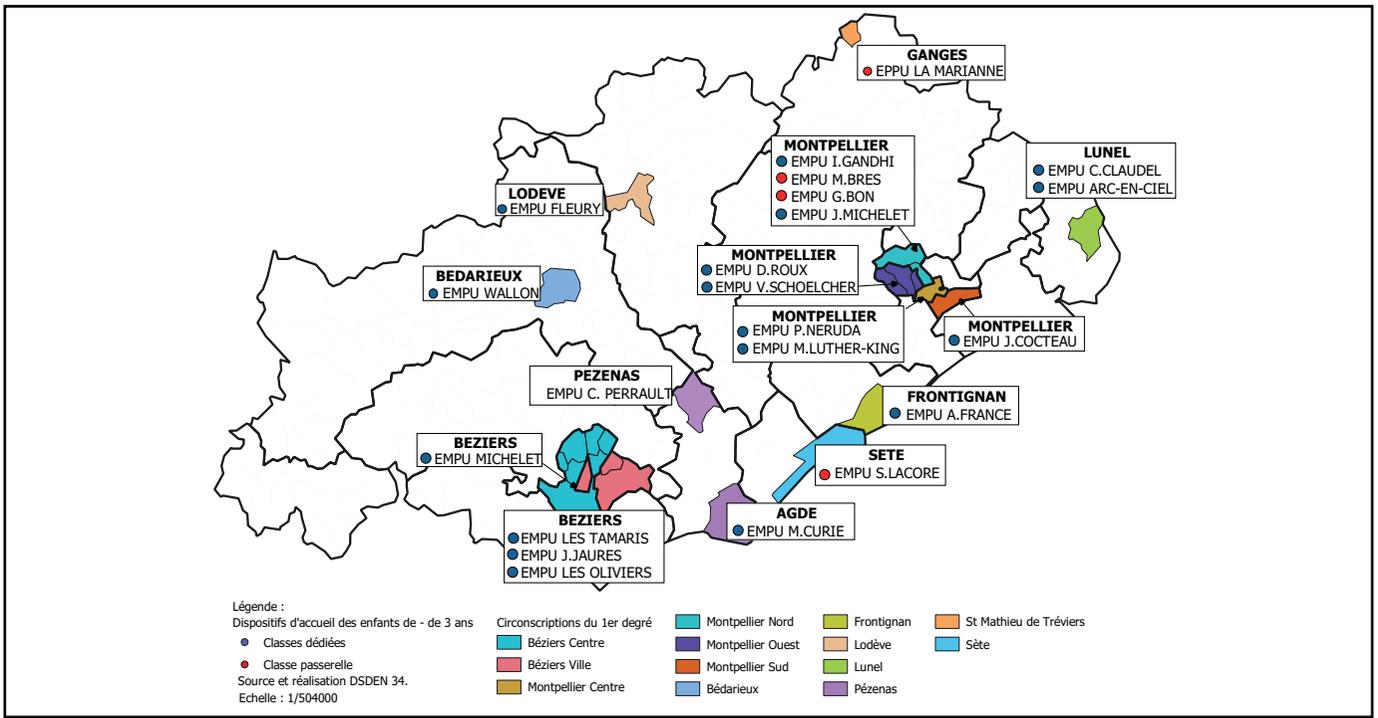
22 dispositifs spécifiques dans l'Hérault

Des classes spécifiques dédiées ont été créées dès la rentrée 2013, dans un dispositif partenarial pour créer les meilleures conditions d'une scolarisation progressive des enfants de 2 à 3 ans des familles éloignées de la culture scolaire. De 7 en 2013, le nombre de classes dédiées est progressivement passé à 17 avec le même cahier des charges.

5 classes dites passerelles préexistaient également dans le département de l'Hérault. Elles ont le même cahier des charges mais diffèrent selon les sites, sur le nombre d'enfants accueillis dans l'année, sur le temps de présence des enfants et de l'ATSEM. Elles ont été maintenues, correspondant aux besoins locaux.

Deux objectifs principaux

- une première scolarisation pour entrer progressivement dans les apprentissages ;
- la mise en place de la coopération entre les parents et l'école.



Au niveau local, un comité de pilotage

Pour chaque dispositif un comité de pilotage est mis en place. Ce comité, piloté par l'Inspecteur de l'Education nationale de la circonscription concernée, est composé de l'enseignant de la classe et de l'ATSEM, du directeur, d'un conseiller pédagogique, d'un représentant du service éducation de la mairie et d'un médecin de la PMI. D'autres membres y sont associés suivant les sites : conseiller de la CAF, psychologue scolaire, assistante sociale, directeur de la crèche, des parents élus ...

Ses missions

Il définit le territoire d'orientation des élèves scolarisés. Il établit le projet du dispositif, prépare la scolarisation des enfants, suit le fonctionnement de la classe, en fonction du cahier des charges. Les membres du comité s'accordent sur les familles auxquelles il pourrait être proposé la scolarisation afin que le maire puisse procéder prioritairement à l'inscription et le directeur de l'école à l'admission des élèves. Il s'agit de travailler conjointement avec les structures de la petite enfance pour adapter des solutions au cas par cas, avec des possibilités de passage d'une structure à une autre. Tous les enfants ne sont pas en mesure d'assumer les contraintes propres à une scolarité, même adaptée : les familles peuvent échanger avec les personnels de ces services et les enseignants.

FOCUS

FOCUS
 Au cours de l'année, l'intégration progressive des élèves, en PS, permet d'optimiser la capacité d'accueil du dispositif des - 3ans, à l'EPPU La Marianne de Ganges et l'EMPU C. Perrault de Pézenas.



DEUX OBJECTIFS PRINCIPAUX

Les apprentissages à l'école de l'épanouissement et du langage

Venir pour apprendre, pour affirmer et épanouir sa personnalité et pour prendre confiance en soi (programme cycle 1).

Les enfants y développent le langage oral et commencent à découvrir les écrits, les nombres et d'autres domaines d'apprentissage. Ils apprennent en jouant, en réfléchissant et en résolvant des problèmes, en s'exerçant, en se remémorant et en mémorisant.

Les enfants y sont aussi accueillis avec la plus grande bienveillance, dans le respect de leur rythme et de leurs besoins.

Le travail sur la séparation est conduit pour la vivre en douceur et permettre à l'enfant de devenir une personne à part entière.

L'enfant construit une moisson d'expériences ancrées sur le réel, expériences sur lesquelles s'organisent la construction progressive des compétences langagières et de la pensée (premiers liens entre action et résultat de son action).

Il repère les différents espaces de la classe et commence à intégrer des règles simples qui s'y rattachent.

Il comprend les différents moments éducatifs (passage aux toilettes, moment d'hydratation).

Il commence à accepter un rythme collectif et à ne pas être sous la dépendance exclusive de ses envies.

Il participe à des activités collectives : jouer ensemble, faire ensemble, découvrir ensemble, regarder ensemble,

écouter ensemble, vivre ensemble de premiers projets collectifs (aller promener les poupées dehors, construire une maison pour la mascotte, pour les escargots ...). Il apprend à repérer les différents moments de la demi-journée de classe (ritualisation) et fait des essais personnels.

Le carnet de suivi des apprentissages (décret du 31/12/2015 Art. D. 111-3 et art. D.321-10)

L'enfant prend confiance en réalisant des réussites, qui sont les traces des étapes d'apprentissage atteintes. Il les verbalise en fonction de son développement.

Le renforcement de la coopération entre les parents et l'école et sa continuité (circ.n° 2013-142)

L'école encourage les parents à s'impliquer activement et positivement dans la scolarité de leur enfant. Elle accueille la famille et l'aide à mieux connaître ce qu'est l'école et à s'y sentir bien.

Les équipes éducatives informent, dialoguent avec les parents, ancrent des rencontres :

- une réunion précédant la rentrée (au mois de juin) « rencontre avec les parents pour une première scolarisation » peut permettre de présenter les enseignants de TPS et PS, le directeur, le médecin de PMI, la psychologue scolaire, les parents élus ;

- l'entretien individuel au moment de l'admission, permet de connaître les besoins et habitudes de l'enfant et de faire visiter l'école. (directeur et enseignant) ;
- des événements : fêtes de l'école, des ateliers enfants parents en classe programmés (1 par semaine pour 1/3 de la classe par exemple), des sorties initiatives (enfants parents) à la médiathèque, des organisations de tables rondes et de rencontres avec les partenaires, sur des thèmes retenus par le comité (le jeu, le sommeil, l'alimentation, la propreté, l'autorité, la séparation, le conflit...)

Cette coopération est l'affaire de toute l'école. Les parents sont associés au projet d'école. Les enfants accueillis dans les dispositifs iront en PS dans leur école de secteur à la rentrée prochaine. Il s'agira d'assurer une continuité de ces actions.



Inclure tous les élèves dans les apprentissages

La loi du 11 février 2005 a permis une augmentation significative de la scolarisation des enfants handicapés en milieu ordinaire, tant dans les dispositifs Ulis, que dans les classes ordinaires avec ou sans accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire. L'article L. 111-1 du code de l'éducation affirme que le service public de l'éducation veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants sans aucune distinction. Il consacre ainsi une approche nouvelle : **quels que soient les besoins particuliers de l'élève, c'est à l'école de s'assurer que l'environnement est adapté à sa scolarité.**

Dans l'Hérault, on note une augmentation quantitative indéniable du nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés dans les établissements scolaires (+25% entre 2015 et 2019).

Pour l'année 2019-2020 :

- 8490 élèves en situation de handicap sont scolarisés : 4404 dans le 1^{er} degré et 4086 dans le 2nd degré ;
- 1664 élèves sont scolarisés en ULIS 1^{er} ou 2nd degré ;
- 4973 élèves sont accompagnés par une aide humaine individuelle ou mutualisée ;
- 1273 élèves sont accueillis dans les Unités d'enseignement des établissements du médicosocial IME ou ITEP.

Pour l'année 2020-2021, afin de favoriser l'inclusion des élèves en milieu ordinaire, le département de l'Hérault dispose de 15 unités d'enseignement externalisées du médicosocial implantées dans des établissements scolaires, dont 3 sont des unités d'enseignement maternelle autisme (Mauguio, Grabels et Biterrois) et 1 Unité élémentaire à Frontignan.

Des personnels mieux formés pour accompagner les élèves

Le plan académique de formation regroupe 22 journées de formation relative à l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap. Au-delà, des formations en présentiel, des formations à distance sont également proposées.

Des formations inter-catégorielles regroupant des enseignants du 1^{er} et du 2nd degré et des personnels de vie scolaire, mais aussi des aides humaines ont favorisé les coopérations interprofessionnelles des acteurs et le partage de références communes.

Des stages d'école ou d'établissement permettent de former les équipes pédagogiques impliquées dans la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Accompagnement des équipes pédagogiques

Les enseignants spécialisés titulaires du CAPPEI sont les premières personnes ressources, au niveau local, qui peuvent être sollicitées pour faciliter la scolarité des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Les équipes enseignantes peuvent demander à être accompagnées par les conseillers pédagogiques du pôle ASH.

L'enseignante spécialisée du pôle départemental d'aide à la scolarisation des élèves avec troubles du spectre autistique (TSA) accompagne aussi les enseignants du département impliqués dans la scolarisation d'élèves avec TSA. Elle contribue également à des formations spécifiques sur l'autisme.

Une équipe d'Enseignants Référents renforcée (ERSH)

4 nouveaux postes à la rentrée 2020. Cela permettra plus de disponibilité pour les familles et les équipes pédagogiques.

Les 39 enseignants référents handicap (ERSH) assurent le maillage départemental en étant les interlocuteurs privilégiés de toutes les parties prenantes du projet personnalisé de scolarisation de l'élève handicapé.



[Sectorisation des ERSH](#)

Le Comité départemental de suivi de l'école inclusive : une nouvelle instance pour coordonner et améliorer les parcours scolaires des enfants et des adolescents en situation de handicap

Le 9 juillet 2020, le Directeur académique de l'Hérault, le Délégué départemental de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Directeur de la Maison de l'Autonomie de l'Hérault (MDA), installaient ce comité en présence de représentants des communes, de représentants de parents d'élèves en situation de handicap et des représentants des organismes gestionnaires siégeant au conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA). Ce comité se réunira régulièrement pour coordonner les moyens consacrés à l'école inclusive et à l'accompagnement médico-social des élèves en situation de handicap par les différentes autorités compétentes.

FOCUS

FOCUS n° 1

Ouverture à Sauvian de la 3^{ème} Unité d'Enseignement Maternelle Autisme du département.
Ouverture à Frontignan d'une Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme

FOCUS n° 2

Mise en place d'une équipe mobile d'appui du médico-social (EMAMS) sur la métropole de Montpellier.



[Site internet](#)



Quelles sont les missions du SAPAD ?

Lors des périodes d'hospitalisation ou de convalescence à domicile, tout élève doit pouvoir poursuivre ses apprentissages.

Le SAPAD lui permettra d'éviter la rupture avec son environnement, de maintenir des liens avec sa classe, ses camarades, ses enseignants, de poursuivre ses acquisitions, de garder des repères, d'éviter le repli et le décrochage. Il s'adresse à tout élève dont l'état de santé entraîne une absence scolaire fréquente ou supérieure à 2 semaines.

L'intervention se fait sur le lieu de résidence de l'élève. Il s'agit généralement du domicile familial mais aussi à l'hôpital, en centre de rééducation ou dans son établissement scolaire (en cas d'emploi du temps adapté). Les professeurs de l'élève sont prioritairement recrutés pour intervenir, ils assurent le lien entre l'élève et le reste de l'équipe pédagogique de l'établissement.

Qui peut s'adresser au SAPAD ?

Les familles des élèves inscrits dans un établissement scolaire public ou privé sous contrat, les chefs d'établissements scolaires, les enseignants des écoles, collèges et lycées (généralistes, technologiques et professionnels), les services de santé scolaire, les personnels hospitaliers de santé, les médecins traitants, les assistantes sociales, les mutuelles...

Quel coût ? Le service est totalement gratuit pour les familles.

Quelles démarches pour en bénéficier ?

La famille effectue la demande au moyen d'un formulaire à demander à : sapad@adpep34.org

Par l'Unité D'Enseignement du CHU

Pour la continuité de la scolarité des enfants et adolescents hospitalisés, des enseignants interviennent auprès des élèves, en salle de classe ou en chambre en liaison avec l'établissement scolaire d'origine (programme, manuels, contrôles...).

Moyens mis en œuvre :

- des enseignants ressources, spécialisés, du 1er degré, affectés sur les centres hospitaliers de l'Hérault ;
- enseignants 2nd degré, volontaires, en activité à temps plein à l'Education Nationale, sollicités pour certaines missions ;
- des cours en visioconférence avec la classe d'origine de l'élève ou avec des enseignants volontaires ;
- un centre d'examen : en cas d'hospitalisation sur une période d'examens (Brevet, Bac, BEP...), les épreuves peuvent être présentées sur le CHU
- Site de l'UE de Montpellier:



Lien

Avec un PAI : Projet d'Accueil Individualisé

Il s'agit d'un document écrit, établi à la demande des familles, destiné à définir des modalités de prise en charge spécifiques sur le temps scolaire des enfants et adolescents présentant des troubles

de la santé évoluant sur une longue période. Il définit les adaptations à apporter à la vie de l'élève durant l'ensemble de son temps de présence à l'école: régime alimentaire, aménagements d'horaires, les dispenses de certaines activités, les adaptations pédagogiques, la prise de médicaments, le protocole en cas d'urgence. :

Par le CNED pour motif médical

Les élèves qui ne peuvent bénéficier de ces dispositifs peuvent aussi choisir un enseignement par le centre national d'enseignement à distance (CNED), soit en formule complète réglementée, soit à temps partagé à condition qu'une convention soit passée avec l'établissement de l'élève, soit à la carte (certaines matières).

Les dossiers de demande sont à télécharger sur le site du CNED et doivent être transmis à la DSDEN de l'Hérault où ils sont validés par le DASEN après avis du médecin conseiller technique.

La visioconférence

La visioconférence contribue par sa modalité à maintenir le lien éducatif mais également amical et social au profit de l'enfant malade.

Elle va accompagner l'enfant dans son parcours de soin parfois nomade évitant ainsi les ruptures autres que celles inhérentes à la maladie.

Elle vient enrichir naturellement les dispositifs de l'école inclusive en peuplant de nouveaux espaces.

Des moyens de régulation

Des réunions pour accompagner l'élève dans son parcours et proposer le dispositif adapté.

Un outil de suivi de l'élève impliquant tous les acteurs engagés dans l'accompagnement : espace collaboratif.

Site
du CNED :



Formulaires
PAI



LES UNITÉS LOCALISÉES POUR L'INCLUSION SCOLAIRE

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire : Ulis

Le département de l'Hérault dispose de :

- 72 Ulis écoles, 69 publiques et 3 privées ;
- 59 Ulis collèges, 56 publiques et 3 privées ;
- 10 Ulis lycées, 8 en lycée professionnel dont une en EREA et 2 en lycée général.

846 élèves sont scolarisés en Ulis école.

818 élèves sont scolarisés en Ulis 2nd degré.

Chaque Ulis école dispose de 24 heures hebdomadaires d'aide collective (1 AVSco). Les Ulis du 2nd degré disposent généralement de 48 heures d'aide collective (2 AVSco).

La circulaire n°2015-129 du 21/08/2015 relative aux Unités locales d'inclusion scolaire rappelle que **les Ulis sont des dispositifs ouverts qui constituent une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique**. Conformément à leur projet personnalisé de scolarisation (PPS), tous les élèves bénéficiant du dispositif Ulis sont inscrits dans leur classe de référence qui correspond approximativement à leur classe d'âge.

À l'heure de l'école inclusive, les coordonnateurs d'Ulis se doivent de **développer l'inclusion des élèves dans les classes de référence** en agissant auprès de leurs collègues en tant qu'enseignants ressources pour permettre l'inclusion réelle de tous les élèves dans les apprentissages.



Pôle ASH

Affectation en Ulis école et collège

Seuls les élèves disposant d'une d'orientation Ulis (ou IME) notifiée par la Maison de l'Autonomie (ex MDPH) peuvent être scolarisés en Ulis.

L'affectation est proposée par le pôle ASH de la DSDEN 34 après étude des informations transmises par les enseignants référents handicap. Des critères départementaux de priorité permettent d'assurer un traitement équitable des affectations.

Affectation en Ulis lycée

Seuls les élèves disposant d'une d'orientation Ulis (ou IME) notifiée par la Maison de l'Autonomie (ex MDPH) peuvent être scolarisés en Ulis lycée.

Le dossier de demande doit être constitué conformément à la circulaire ci-jointe et adressé au pôle ASH de la DSDEN34. Une pré-commission étudie la demande et donne son avis. Les résultats sont disponibles comme pour tous les collégiens fin juin sur Affelnet.

CONTACT : ce.0342069p@ac-montpellier.fr



École Michel de l'Hospital Montpellier

FOCUS

FOCUS

En partenariat avec la DSDEN de l'Hérault, Le CESDA propose une scolarisation en inclusion collective d'un groupe d'élèves sourds au sein d'une classe ordinaire à l'école Michel de l'Hospital de Montpellier. L'accueil des élèves se fait sous deux modalités :

L'Unité d'Enseignement : en classe spécialisée d'enfants sourds à petit effectif encadrée par des professionnels du CESDA34 permettant une pédagogie et des moyens de communication adaptés au profil de chaque enfant : oral + LPC, Langue Parlée Complétée, et/ou LSF, Langue des signes Française.

L'Inclusion Collective : regroupement de plusieurs enfants sourds à profil oralisant dans une classe ordinaire avec des temps d'enseignement dispensés par des enseignants spécialisés.

Des cours collectifs de LSF sont assurés par un professionnel diplômé sourd à l'ensemble de la classe ainsi que des cours spécifiques pour les élèves sourds.

LE PIAL

**PÔLE INCLUSIF
D'ACCOMPAGNEMENT LOCALISÉ
(PIAL)**

Définition :

Le pôle inclusif d'accompagnement localisé est une organisation collective de gestion des besoins d'accompagnement des élèves en situation de handicap dans un territoire défini par l'IA-DASEN. Le PIAL offre une plus grande souplesse dans l'organisation du service afin de permettre une meilleure réponse aux besoins spécifiques des élèves en situation de handicap par la prise en compte des problématiques locales. Il est l'un des leviers de la scolarisation des élèves en situation de handicap et s'inscrit dans le volet « école inclusive » des projets d'école ou d'établissement.

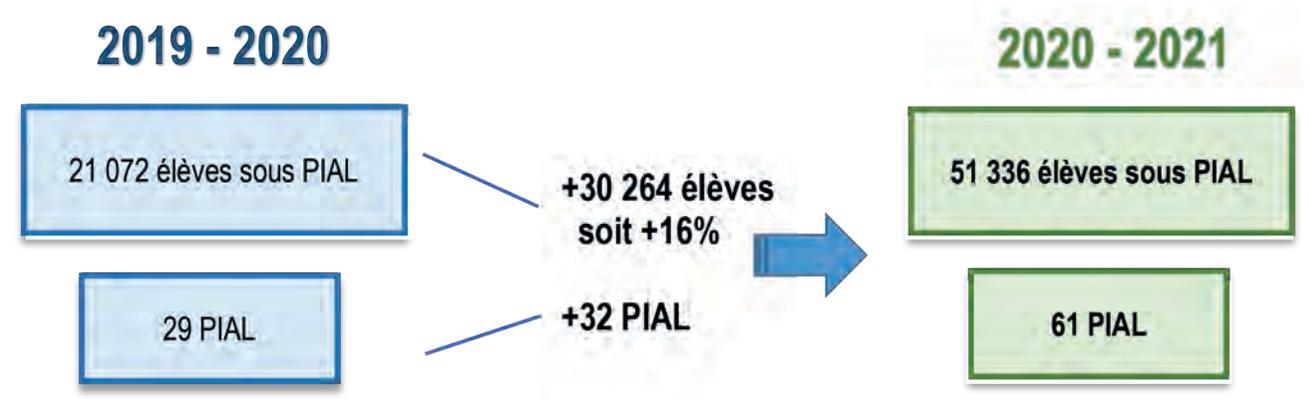
Ces dispositifs visent à une meilleure mobilisation des ressources humaines locales pour favoriser notamment le développement de l'autonomie dans les apprentissages des élèves en situation de handicap.

FOCUS

Focus sur l'équipe mobile d'appui à la scolarisation des élèves en situation de Handicap

Le dispositif innovant d'équipes mobiles d'appui médico-social aux établissements scolaires est une réponse qui doit contribuer à bâtir une école pleinement inclusive. Il vient en complément de la mise en place des pôles inclusifs d'accompagnement localisé (PIAL) au niveau de certains établissements scolaires. L'expertise apportée par les services médico-sociaux permettra d'accompagner et de conseiller les communautés éducatives face à des situations complexes.

L'expérimentation financée par l'ARS, a désigné l'ITEP Nazareth de Montpellier comme établissement du médico-social porteur du projet.



Rentrée 2020

- + 26 PIAL collège
- + 10 PIAL interdegrés
- + 4 PIAL second degré (collège-lycée)
- + 2 PIAL lycée

Chiffres clés du déploiement

- 70% des collèges publics (+36%)
- 35% des lycées publics (+26%)

Favoriser la continuité pédagogique

L'extension du taux de couverture du territoire départemental a été planifié et analysé tout au long de l'année. Ainsi, à la rentrée 2020, soixante et un PIAL seront implantés sur des collèges, lycées ou secteurs du premier degré.

Pour favoriser une continuité pédagogique des élèves accompagnés mais aussi permettre la mise en place d'une politique de bassin, les **dispositifs « interdegrés » ont été favorisés**. Fort des enseignements de l'expérimentation menée sur le PIAL de Frontignan, **10 nouveaux PIAL « interdegrés » ont été créés sur l'ensemble du département**.



Lien

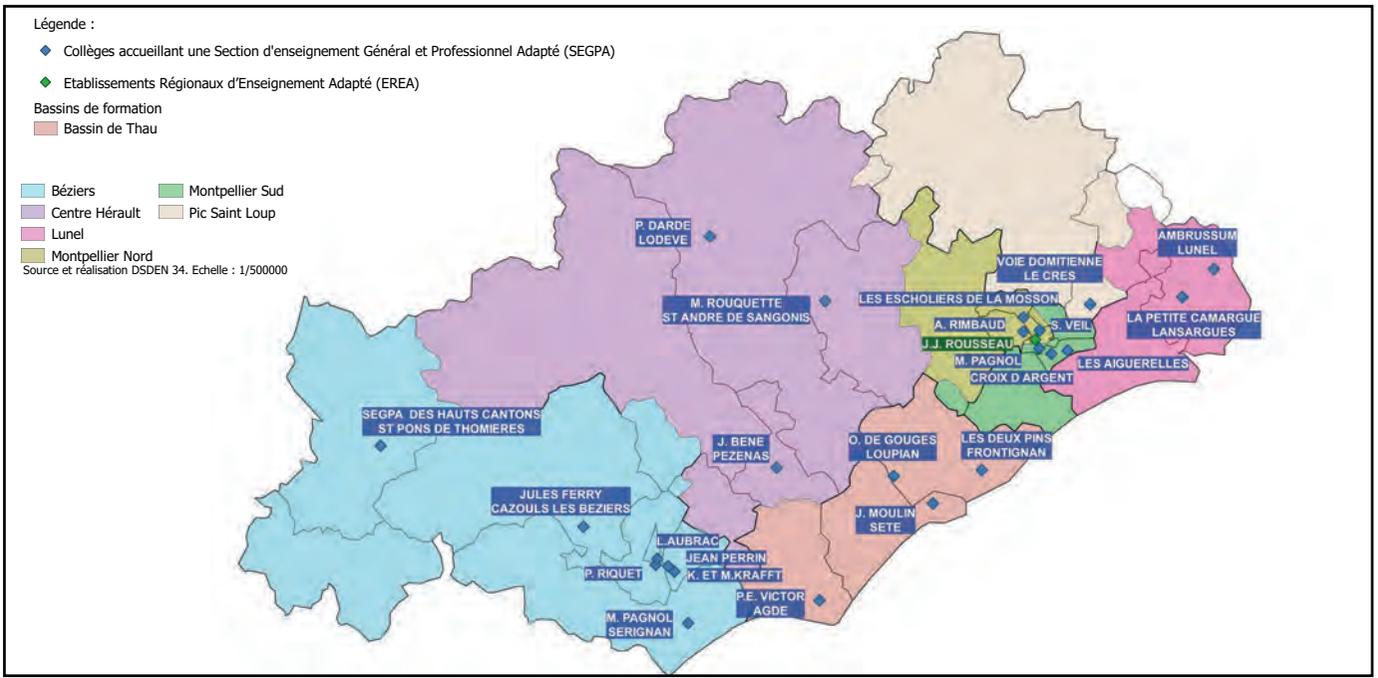
LES DISPOSITIFS ET LES STRUCTURES D'ADAPTATION

Les dispositifs et structures d'adaptation

Le pôle ASH met en œuvre la politique éducative et la promotion de l'école inclusive, en proposant des enseignements adaptés aux élèves à besoins particuliers, en assurant la prise en charge des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes. Il participe à l'accompagnement pédagogique et administratif des personnels ASH exerçant sur des postes spécifiques et contribue aux formations professionnelle et initiale.

Il dispose pour accomplir ses missions:

- de 23 SEGPA, Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté en collège, accueillant des élèves affectés par la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré (CDOEASD) ;
- d'un EREA, Établissement Régional d'Enseignement Adapté, avec internat, accueillant, dès le collège, des élèves en grande difficulté scolaire et/ou sociale ou rencontrant des difficultés liées à une situation de handicap ;
- de 12 classes relais qui accueillent temporairement des élèves, en voie de déscolarisation et de désocialisation ;
- des RASED, réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté, pôle ressource dans chaque circonscription du premier degré ;
- des brigades ASH de remplacement ;
- de 2 unités d'enseignement des centres pénitentiaires de Villeneuve-lès-Maguelone (5 enseignants) et de Béziers (5 enseignants) ;
- de l'association APAJ centre d'accompagnement de parcours adultes et jeunes ;



- de l'accompagnement des enfants ou adolescents malades ou accidentés qu'ils soient hospitalisés ou en convalescence à domicile avec :
 - l'unité d'enseignement du CHU de Montpellier, 10 enseignants spécialisés ;
 - le développement d'outils en visioconférence ;
 - deux enseignants spécialisés au CHU de Béziers ;
 - le SAPAD, Service d'Aide Pédagogique A Domicile.
- de l'accompagnement des enseignants ayant des élèves présentant des troubles des apprentissages, avec notamment la mise en œuvre de plans d'accompagnement personnalisé (PAP).

- de la formation continue des personnels dans le domaine de l'ASH avec des actions inscrites au volet départemental du Plan académique de formation, à destination :
 - des directeurs nouvellement nommés ;
 - des conseillers pédagogiques de circonscription ;
 - des équipes enseignantes (stages école) ;
 - des professeurs des Lycées et collèges ;
 - des professeurs de lycée professionnel (formation inter catégorielle).
- de la formation des enseignants qui se présentent à l'examen professionnel du CAPPEI (Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et formation professionnelle spécialisée).

Il accompagne ses personnels au CAFIPEMF. (certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur).

L'ACCUEIL ET LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES ALLOPHONES

La Scolarisation des élèves allophones de l'école au lycée

L'inclusion est la modalité première de scolarisation. A ce titre, les élèves allophones nouvellement arrivés en France (EANA) sont scolarisés dès leur arrivée dans une classe ordinaire correspondant à leur âge.

Plus de 1100 élèves provenant de plus de 70 pays différents intègrent tout au long de l'année les établissements du 1er et 2nd degré du département de l'Hérault.

Modalités d'inscription et d'évaluation

En école élémentaire, la scolarisation fait suite à une affectation prononcée par le service de la scolarité de la mairie de la commune de rattachement.

En collège et lycée, l'affectation est prononcée par l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services de l'Education Nationale de l'Hérault.

Tous les élèves ont droit à une évaluation initiale en langue d'origine et les modalités de mise en œuvre de cette évaluation diffèrent selon les lieux et les niveaux de scolarisation.

Les accueils et évaluations des élèves peuvent être centralisés au sein d'espaces dédiés : à Béziers, l'espace Jean Perrin pour le premier et second degré ; à Montpellier, l'espace L. Sedar Senghor pour le second degré.

Modalités de scolarisation

Scolarisés dans leur classe de référence, les EANA bénéficient en outre d'un enseignement spécifique de français langue seconde et de scolarisation.

Dans la très grande majorité des cas, cet enseignement est dispensé au sein de dispositifs appelés « unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants » (UPE2A). Cette prise en charge particulière, alternant temps de regroupement et inclusion en classe ordinaire, s'inscrit dans un temps limité à une année scolaire.

Les élèves non scolarisés antérieurement (NSA) peuvent bénéficier du dispositif pendant deux ans.

- UPE2A 1er degré : 35 UPE2A à hauteur de 9h de FLE minimum
- UPE2A collège : 14 UPE2A à hauteur de 12h minimum et 3 UPE2A-NSA
- UPE2A lycée : 5 UPE2A

Les élèves du secondaire sont préparés au diplôme d'études en langue française (D.E.L.F.), reconnu au niveau international. Trois niveaux peuvent être présentés : A1, A2 et B1

Les Espaces d'accueil

Béziers : Espace Jean Perrin

Collège Jean Perrin, 1 avenue Pierre Villon, 34500 Béziers
tél : 04 67 76 95 51

Accueil et évaluation de tous les élèves de la maternelle au lycée

Montpellier : Espace Senghor

Collège Les Aiguères, 686 avenue du Pont Trinquat, 34000 Montpellier.

tél : 04 67 99 30 91

Accueil et évaluation des élèves d'âge collège et lycée.

Le CASNAV

Le Centre Académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et les enfants de familles itinérantes et de voyageurs est à la fois pôle d'expertise auprès du DASEN de l'Hérault, instance de coopération et de médiation et centre de ressources et de formation pour les enseignants.

Mail: casnav34@ac-montpellier.fr

Tél : 04 67 91 50 14

Présentation
du CASNAV



Unité UPE2A à l'école Michel de l'Hospital, Montpellier

FOCUS

FOCUS

- La DDCS appuie la politique de l'Education nationale, en finançant un projet d'interprétariat en milieu scolaire sur support associatif (Ligue de l'enseignement). Dans plus de **20 langues sur l'ensemble du département**, ce projet, piloté par le CASNAV, permet de mobiliser un réseau de **médiateurs interprètes** susceptibles d'intervenir, **à la demande des écoles et établissements**, au moment du premier accueil et de l'évaluation initiale et à tout autre moment de la scolarité nécessitant une médiation.



Unité UPE2A au lycée Jules Ferry à Montpellier

La Scolarisation des élèves allophones de l'école au lycée

« Reconnaître un EHP c'est lui donner toutes ses chances de s'épanouir, de développer ses potentialités et ses talents. »

Référent EHP : Rémi Cazanave (Inspecteur de l'Éducation nationale)

Les élèves à haut potentiel (EHP) représentent 2 à 3% de la population scolaire (soit 3500 à 5000 élèves dans le département), tous milieux confon-dus. Certains d'entre eux peuvent présenter de tels problèmes scolaires liés à leur haut potentiel intellectuel qu'ils peuvent les conduire jusqu'à l'échec scolaire. C'est dire l'importance de pouvoir proposer à ces élèves des prises en charge pédagogiques adaptées.

Chaque établissement a vocation à prendre en compte les spécificités de tous les élèves à be-soins éducatifs particuliers et notamment celles des élèves à haut potentiel. Dans le cadre d'un PPRE EHP ou d'un PAP, l'aménagement des ap-prentissages, le tutorat personnalisé ou bien en-core l'adaptation du rythme du cursus scolaire sont autant de pistes pédagogiques qui permettent l'inclusion des EHP. Les différenciations pédago-giques proposées s'avèrent en outre très souvent efficaces pour l'ensemble des élèves de la classe.

Depuis 2009, l'académie de Montpellier multiplie les actions pour favoriser l'épanouissement et la réussite scolaire des élèves à haut potentiel. Nos réseaux, présents sur tous les territoires accompa-gnent la formation des enseignants et sont à l'écoute des familles et de l'ensemble des acteurs.

Notre Ecole inclusive est au cœur de l'École de la confiance. Changeons ensemble le regard sur ces élèves différents et atypiques et accueillons leurs spécificités pour assurer leur épanouissement. C'est une question, d'éthique, de déontologie et de société.

Outils pour mieux prendre en charge les spécificités des élèves à haut potentiel

Un Vademecum pour mieux connaître les EHP, avec grilles pour apprendre à les repérer :



Lien

Un livret de suivi pour mieux accompagner le parcours scolaire des EHP de la Petite Section à la 3^{ème} :



Lien

Un PPRE pour mieux répondre aux besoins de l'élève.

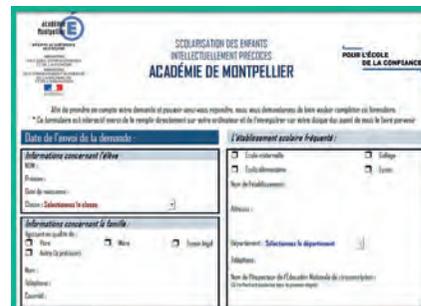


Communiquer, informer, s'informer Pour mieux accueillir et accompagner le parcours des EHP

Parents ou enseignants
Téléchargez le formulaire de contact
Et envoyez le à : eip34@ac-montpellier.fr



Lien



Des besoins spécifiques Rapport de Jean-Pierre Delaubier (IGEN)

- **un besoin de reconnaissance** : Il convient de porter sur ces enfants, un regard bienveillant et compréhensif. Ceci impose en amont un repérage précoce et une analyse juste de leur situation.
- **un besoin de prévention, de remédiation, parfois de soin** : Les manques et déséquilibres doivent être traités/prévenus à l'intérieur et/ou à l'extérieur de l'école.
- **un besoin de motivation** : Le plus souvent, ces élèves n'investissent les apprentissages que s'ils sont confrontés à un ni-veau acceptable de complexité.
- **un besoin d'équilibre** : L'école doit compenser leur tendance à surinves-tir les domaines intellectuels. L'École doit les ac-compagner dans leur éducation sociale, phy-sique, affective et morale.



ACCOMPAGNER TOUS LES ÉLÈVES VERS LEUR RÉUSSITE SCOLAIRE

Collège du Crès, le jour de la fête du sport , septembre 2019

L'ÉDUCATION PRIORITAIRE REP ET REP+

12 réseaux d'éducation prioritaire dans le département de l'Hérault

7 réseaux REP+ (7 collèges + 50 écoles, 13 366 élèves)
5 réseaux REP (5 collèges + 22 écoles, 7 597 élèves)

Chacun est co-piloté par le chef d'établissement, l'IEN et l'IA-IPR référent et doté d'un projet de réseau. Un coordonnateur de réseau, contribue à sa mise en œuvre.

Des moyens renforcés et des dispositifs spécifiques, notamment :

- Toutes les classes de CP et CE1 dédoublées en REP et REP+ soit 144 CP et 144 CE1 ainsi que 6 classes de Grande Section (rentrée 2020);
- 13 dispositifs de « scolarisation des moins de 3 ans » en éducation prioritaire ;
- du temps dégagé pour les équipes et inscrit dans les services (REP+).

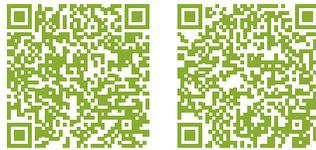
Le référentiel Éducation prioritaire, une action pédagogique structurée selon 6 axes :

- garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences ;
- conforter une école bienveillante et exigeante ;
- mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires ;
- favoriser le travail collectif de l'équipe éducative ;
- accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels ;
- renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.



dictée ELA à l'École Marc Bloch de Montpellier, octobre 2019

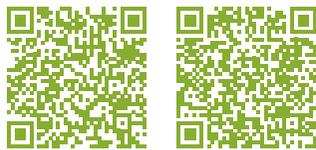
Listes détaillées écoles et collèges EP :



Lien

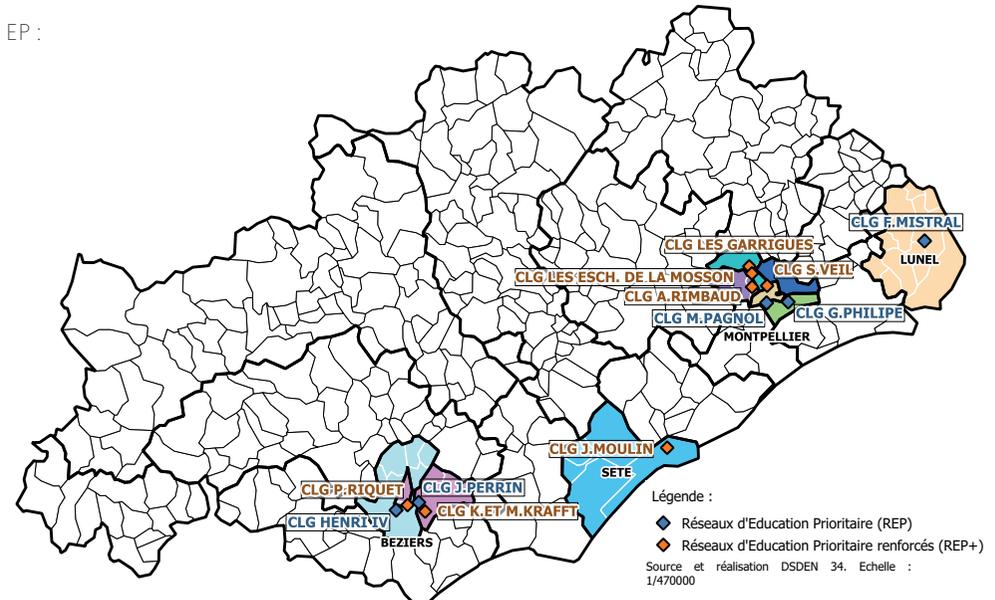
Lien

Autres liens ressources :



Lien

Lien



ZOOM

LA POLITIQUE DE LA VILLE DANS L'HERAULT

Les réseaux d'éducation prioritaire accueillent une grande majorité d'élèves issus des territoires labellisés « Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville ». Dans l'Hérault, 8 villes ont des quartiers classés QPV : Montpellier (12 quartiers QPV), Béziers(3), Sète (2), Lunel(1), Frontignan(1), Agde(1), Lodève(1), Bédarieux(1).

Les dispositifs partenariaux de la politique de la ville peuvent être mobilisés pour appuyer les actions éducatives menées au sein des réseaux parmi lesquels **les contrats de ville, les Programmes de Réussite Educative, les « cordées de la réussite » , et les « parcours d'excellence » et la Cité éducative.**



Le référentiel

FOCUS

la Cité éducative de la Mosson à Montpellier

La Cité éducative de la Mosson est l'une des 80 cités éducatives labellisée par l'Etat. Elle permet de renforcer les moyens et les coopérations de tous les acteurs du territoire en faveur de la réussite scolaire et éducative. Son périmètre comprend les 3 réseaux REP+ :Garrigues, Rimbaud, Escholiers de la Mosson ainsi que le lycée professionnel Léonard de Vinci.

Elle se décline sous la forme d'un plan d'action construit de façon partenariale selon 3 axes :

- 1- Conforter le rôle de l'Ecole
- 2- Promouvoir la continuité éducative en renforçant notamment le lien avec les parents
- 3- Ouvrir le champ des possibles.

L'engagement de la DSDEN vise à impulser de nouvelles dynamiques qui viennent renforcer les dispositifs déjà mis en place.



100% de réussite

Dédoublement des classes de GS, CP et de CE1 en éducation prioritaire

Dédoublement des classes de CP et de CE1 en réseaux d'éducation prioritaire

Département de l'Hérault – Rentrée 2020

« Donner à chacun les mêmes chances de réussir » (MEN, rentrée 2019)

Le dédoublement des classes de GS, CP et CE1 en éducation prioritaire vise à offrir aux enfants et aux élèves issus de milieux défavorisés un encadrement renforcé pour garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux, prédictifs d'un parcours scolaire réussi et de la formation d'un citoyen libre et responsable.

Sur le département de l'Hérault :

- depuis la rentrée 2019, l'ensemble des classes de CP et de CE1 implantées en réseaux d'éducation prioritaire sont dédoublées et le déploiement de la mesure a débuté pour les classes de GS ;
- en cette rentrée 2020, **291 classes de CP et de CE1** ainsi que **6 classes de GS**, respectivement réparties sur 38 et 5 écoles de Rep et Rep+, bénéficient ainsi de la mesure de dédoublement ;
- une mission départementale composée d'un groupe pluri-catégoriel de personnels (IEN, CPC, directeurs, formateurs et responsables INSPE académie de Montpellier / Faculté d'éducation de l'université de Montpellier) contribue au pilotage départemental de la mesure de dédoublement par :
 - l'élaboration de documents pour un accompagnement mutualisé et harmonisé sur le département, des pratiques pédagogiques et didactiques en classe dédoublée ;
 - la conception et la mise en œuvre d'actions de formation à destination des enseignants exerçant en classe dédoublée ou des équipes de circonscription.

RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE	REP+					REP				
	BÉZIERS CENTRE	BÉZIERS VILLE	MTP NORD	MTP OUEST	SÈTE	BÉZIERS CENTRE	BÉZIERS VILLE	LUNEL	MTP CENTRE	MTP SUD
NOMBRE D'ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES OU PRIMAIRES	3	5	6	9	2	3	1	5	3	1
NOMBRE DE CLASSES DÉDOUBLÉES	26	33	51	71	11	15	11	39	24	10
TOTAL CLASSES DÉDOUBLÉES REP+ / REP	192					299				
TOTAL CLASSES CP ET CE1 DÉDOUBLÉES	291									

Un accompagnement stratégique pour répondre aux besoins du terrain

Sur le département de l'Hérault le choix est fait de visiter à minima deux fois dans l'année, chaque classe dédoublée :

- sur décision du directeur académique, durant l'année scolaire 2019-2020, vingt maîtres formateurs ont été mobilisés pour aider au suivi et à l'accompagnement des professeurs, sur les huit circonscriptions concernées par la mesure de dédoublement ;
- **des documents-cadres départementaux**, conçus en référence aux préconisations et ressources ministérielles concernant les apprentissages fondamentaux, permettent de disposer de repères pédagogiques et didactiques communs pour « lire la classe » et **accompagner les professeurs dans l'évolution de leurs pratiques d'enseignement au profit de la réussite de tous les élèves.**
- Un protocole d'utilisation en est proposé mais celui-ci peut être adapté et personnalisé au sein de chaque circonscription.

FOCUS

La gestion du temps, une composante de l'efficacité de l'enseignement en classe dédoublée

En 2019-2020, la mission départementale de l'Hérault a analysé 142 emplois du temps de classes de CP et de CE1 dédoublées, en appui sur un outil construit à partir des orientations ministérielles concernant la gestion du temps des apprentissages en CP et CE1.

Au cours de l'année 2020-2021, ce travail d'analyse se poursuivra, au service d'une gestion du temps en classe dédoublée qui soit pensée comme une composante essentielle de l'enseignement, contribuant en particulier au maintien de l'attention et de l'engagement de tous les élèves dans les apprentissages fondamentaux.

- Enseignantes associées à l'étude : mesdames Marcellin et Lassalvy (classe de CP, Ecole élémentaire du Parc, circonscription de Lunel).

L'ÉCOLE DU SOCLE

DOMAINE 1

Les langages pour penser et communiquer
Comprendre et s'exprimer en utilisant 4 types de langage

Langue française
Langues vivantes étrangères ou régionales
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques
Langages des arts et du corps

DOMAINE 2

Les méthodes et outils pour apprendre
Apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors

Accès à l'information et à la documentation
Outils numériques
Conduite de projets individuels et collectifs
Organisation des apprentissages

DOMAINE 3

La formation de la personne et du citoyen
Transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution

Apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté
Formation morale et civique
Respect des choix personnels et des responsabilités individuelles

DOMAINE 4

Les systèmes naturels et les systèmes techniques
Donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique

Approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers
Curiosité et sens de l'observation
Capacité à résoudre des problèmes

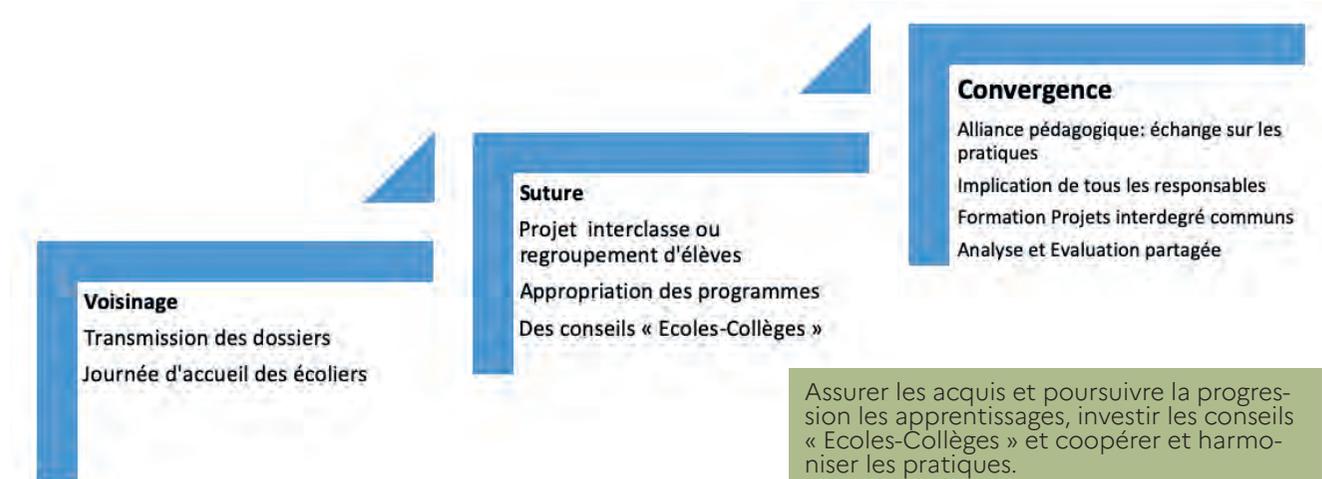
DOMAINE 5

Les représentations du monde et de l'activité humaine
Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique

Compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace
Interprétation des productions culturelles humaines
Connaissance du monde social contemporain

Textes de référence :

Conseil école-collège : composition et modalités de fonctionnement BO n°32 du 5 septembre 2013
Socle Commun de connaissances, compétences, et de culture BO n°17 du 23 avril 2015
Evaluation des compétences. Rentrée 2016, Eduscol, Ministère de l'Education Nationale,



Accompagner les territoires répartition géographique :

Bassins Centre Hérault, Pic Saint Loup, Lunel, Montpellier Sud

Nadia MAZIN
nadia.mazin@ac-montpellier.fr
04.67.91.52.31

Bassins Béziers, Bassin de Thau, Montpellier Nord

Marie-Claude GOULOUMES
marie-claude.gouloumes@ac-montpellier.fr
04.67.91.52.22

Les enjeux de l'Ecole du Socle :

- Promotion de la continuité des apprentissages
- Acquisition par tous les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Cohésion des corps enseignants du 1^{er} et du 2nd degré
- Cohérence du territoire lors des transitions. (BO n°31 du 1^{er} sept 2011)

FOCUS

Exemples d'Ecole du Socle sur le département

- À Montpellier, au collège Simone VEIL : commissions du CEC actives, projets et formations communs en chorale, écriture, narration de recherche et échange de pratiques entre PE et PLC.
- À Béziers : analyse et interprétation des évaluations de 6^{ème} réalisées conjointement, par les IEN et les chefs d'établissements.

LES JEUNES EN SITUATION DE DÉCROCHAGE

Plusieurs leviers progressifs sont mis en place pour s'assurer et garantir que tout jeune en situation de décrochage est identifié et accompagné.

Au niveau des établissements :

le référent décrochage : personne ressource chargée de la recherche de solutions, de la coordination interne et de la stratégie de lutte contre le décrochage.

Le groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS): piloté par le chef d'établissement, il se réunit régulièrement pour repérer et accompagner les élèves en potentiel risque de sortie prématurée du système éducatif.

Au niveau des bassins et du département :

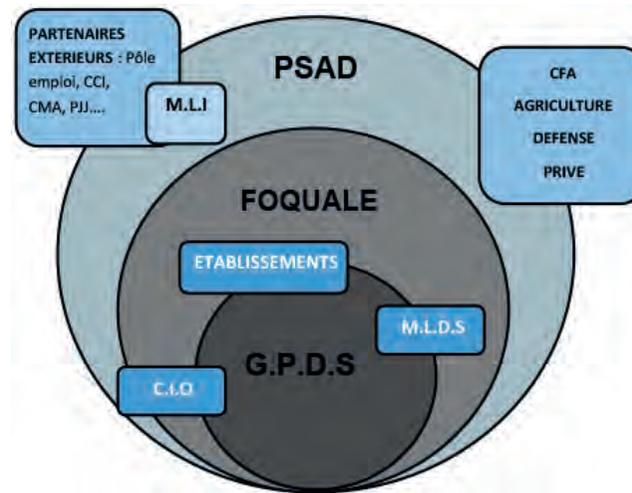
l'inspecteur de l'éducation nationale en charge de l'information et de l'orientation, en lien avec le DASEN, assure la coordination des différents réseaux.

La Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) contribue à la prévention du décrochage scolaire, accompagne les élèves dans un parcours de raccrochage adapté et coordonne la mise en place d'actions de prévention et de remédiation.

Les réseaux FOQUALE (FORMATION QUALIFICATION EMPLOI) et les Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) (voir encadré).

Dans les Centres d'information et d'orientation (CIO) :

le CIO contribue aux actions de prévention, d'intervention et de remédiation du décrochage et des ruptures scolaires au travers d'ateliers conduits au sein des GPDS, des réseaux FOQUALE et des PSAD.



Les Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)

La PSAD est co-animée localement par les directeurs de CIO et l'unité territoriale de la région.

Il s'agit d'un mode de coordination des acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes. Confié aux régions en lien avec les autorités académiques, son rôle est de proposer aux jeunes de plus de 16 ans, sans diplôme et sans emploi, des solutions de formation ou d'insertion.

Trois PSAD dans l'Hérault :

- Béziers/Pézenas,
- Lodève
- Montpellier/Sète/Lunel



[Lutte contre le décrochage scolaire](#)

Les réseaux FOQUALE

Un réseau FOQUALE rassemble les établissements et dispositifs **relevant de l'Éducation Nationale**. Il développe des mesures de remédiation et favorise la mutualisation des expériences réussies. Il facilite le retour en formation en identifiant toutes les ressources mobilisables.

Dans l'Hérault, les réseaux FOQUALE sont co-animés par un chef d'établissement et un directeur de CIO. Le comité FOQUALE regroupe des chefs d'établissement représentant les collèges, les lycées généraux et technologiques et les lycées professionnels.

Les groupes de prévention du décrochage (GPDS)

Le groupe de prévention du décrochage scolaire est un outil de repérage et de prévention qui se situe en amont de toutes les autres actions, au sein même des établissements scolaires.

Le GPDS réunit dans chaque établissement, les conseillers principaux d'éducation, les directeurs délégués à la formation professionnelle et technologique, les assistants des services sociaux, les infirmiers, les psychologues de l'éducation nationale, les coordonnateurs MLDS et les enseignants.



ORIENTATION ET PARCOURS DES ÉLÈVES

Trop souvent encore, l'origine sociale des élèves reste un facteur déterminant pour leur réussite, et ce, indépendamment de leurs résultats scolaires. Une orientation co-construite avec l'élève, bien pensée et bien maîtrisée, est donc d'autant plus importante qu'elle est susceptible d'améliorer le parcours de chacun, quelles que soient ses chances de départ.

Assurer la réussite des élèves

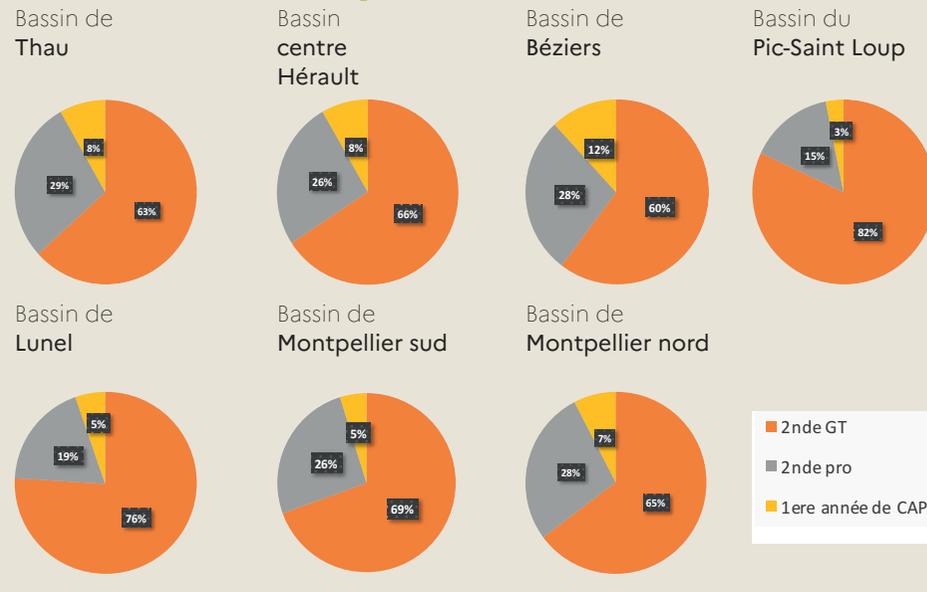
En effet, l'enjeu du parcours d'orientation est d'assurer la réussite des élèves. Il s'établit sur des apprentissages solides, avec une véritable maîtrise des fondamentaux. Le passage entre l'école, le collège et le lycée doit aussi être fluide et consolidé, avec une approche de l'orientation qui s'intègre aux disciplines enseignées. Cela permet de mieux appréhender les questions d'orientation, de façon plus concrète, notamment pour les publics dont le lien avec le monde scolaire est fragile. C'est dans cette perspective que le Parcours Avenir est conçu car cet outil d'ouverture sur le monde tient compte de la singularité de chacun pour penser son itinéraire avec ambition.

L'orientation, un processus progressif

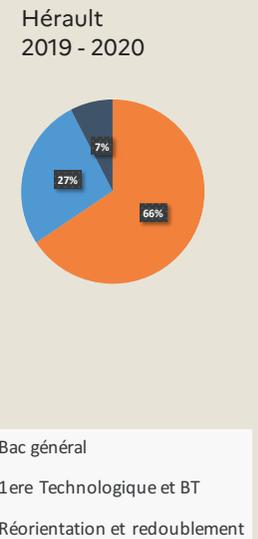
L'orientation se caractérise souvent par des ajustements successifs, car il s'agit d'un processus évolutif, éventuellement réversible, qui se construit dans l'objectif de développer l'estime de soi et le sentiment de compétence des élèves.

Les familles ont un rôle important à jouer, notamment pour nouer un échange fructueux autour des potentialités et des difficultés de l'élève, afin qu'une concertation s'établisse et que la situation de chacun soit largement anticipée.

Décision d'orientation après la 3^{ème}



après la 2nde GT



Grandes tendances post 3^{ème}

Après une augmentation constante des décisions d'orientation vers la 2nde générale et technologique pour les élèves de 3^{ème}, ces données s'infléchissent à partir de 2018, au niveau départemental et académique. Dans l'Hérault, le taux d'orientation, en 2nde GT passe de 68% en 2018 à 66% en 2019. Il reste cependant plus élevé que dans l'académie (dont le taux est à 65%).

Grandes tendances post 2nde

Les décisions d'orientation post seconde générale ou technologique vers une 1^{ère} GT diminuent légèrement depuis 2016, où elles culminaient à 97%. En 2018, 93% des élèves de 2^{de} obtiennent un passage vers une 1^{ère} générale ou technologique. Ils sont 92% au niveau académique.

FOCUS

« action ambassadeurs »

Afin d'accompagner les élèves de 3^{ème} à développer leur connaissance du lycée et faire des choix éclairés, les bassins de Montpellier mettent en place un dispositif appelé « action ambassadeurs ». Coordonnées par les Centres d'Information et d'Orientation (CIO), l'action consiste à repérer et former des élèves des lycées professionnels pour présenter leur formation aux collégiens.

Rentrée 2020 :

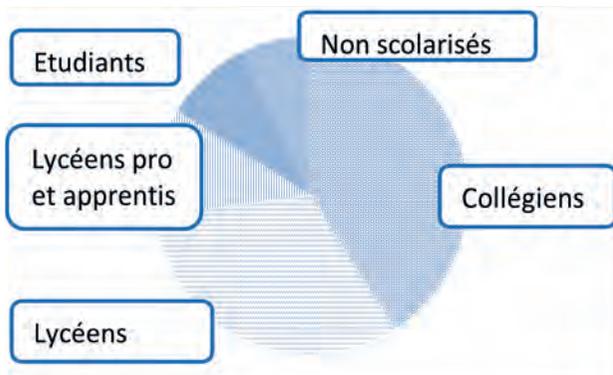
l'ajustement des capacités d'accueil dans la voie professionnelle engendre la création de 152 places supplémentaires en : CAP, Mention Complémentaire, classe passerelle BTS, Mise à niveau et BTS, dans les lycées professionnels du département.

LES CIO

Les CIO DE L'HERAULT

Un accueil pour tous les publics au CIO

Scolaires, étudiants, apprentis, non scolarisés, nouvellement arrivés en France, adultes...
63 collèges, 28 lycées et 2 universités.



Les CIO et les psychologues de l'orientation au service

Des établissements

- Favoriser l'adaptation et la réussite des élèves ;
- Proposer des ressources aux équipes éducatives ;
- Conseil auprès des équipes et chefs d'établissements.

Des bassins de formation

- Observatoire et Animation des bassins de formation et des groupes de travail ;
- Formation des personnels dans le champ de l'orientation ;
- Organisation et participation aux salons.

CIO : service d'orientation de l'Éducation nationale, public et gratuit

55 psychologues de l'Éducation nationale, professionnels de l'orientation, experts du système éducatif.



CIO Béziers



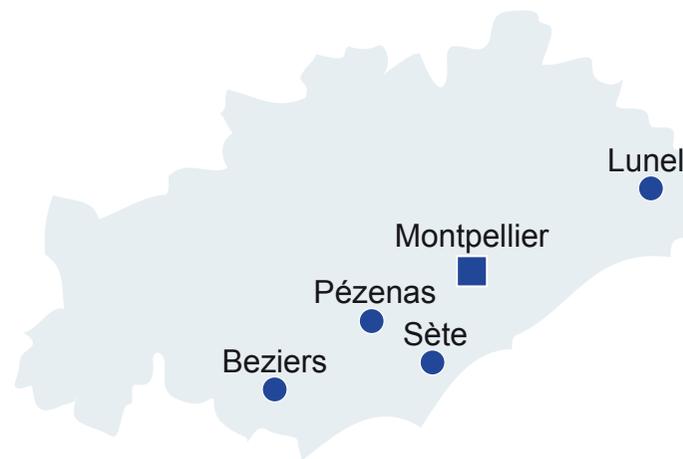
CIO Pézenas



CIO Lunel



CIO Sète



CIO Montpellier



Celleneuve



Centre



Est

Pour les élèves et leurs parents :

En individuel

- Entretien conseil ;
- Questionnaire d'intérêts ;
- Bilans psychologiques, après examen de la situation.

En collectif

- Séances d'information et d'éducation à l'orientation dans le cadre du parcours avenir ;
- Ateliers spécifiques : adaptation, remobilisation, réorientation ;
- Aide aux choix d'orientation et à la prise de décision ;
- Information sur les études, les métiers, les procédures d'orientation ;
- Accompagnement à l'élaboration des dossiers de candidatures.

Des CIO partenaires

- du système éducatif ;
- des collectivités territoriales ;
- du service public régional d'orientation ;
- du monde économique et social.

Pour prévenir et lutter contre le décrochage

Pour observer, analyser et accompagner les évolutions du système éducatif et du marché de l'emploi sur le territoire.

LA REFORME DU BACCALAUREAT

Réforme du Bac Professionnel

Trois axes d'amélioration sont impulsés pour valoriser une filière professionnelle qui accueille 38% des lycéens en France, soit près de 700 000 élèves.

1- Des formations regroupées par « familles de métiers » :

- gestion administration et logistique ;
- relation clients ;
- construction durable, du bâtiment et des travaux publics .

Elles permettent une orientation progressive. Au lieu de choisir leur spécialité dès la 2nde, les élèves sélectionnent d'abord une « famille de métiers » et l'orientation se précise en classe de 1^{ère}.

2 - De nouveaux campus professionnels

Près de 80 lycées professionnels existent mais peu sont organisés sous forme de campus. La réforme entend les créer avec de véritables réseaux thématiques, à l'échelle régionale et nationale, en tenant compte du marché local. Dans l'Hérault, le lycée Georges Frêche propose un Campus autour de la gastronomie, l'hôtellerie et les tourisms.

3 - Un soutien pédagogique renforcé

Pour aider les lycéens à s'insérer dans la vie professionnelle ou à poursuivre leurs études en BTS, un accompagnement de 3h30 par semaine est inséré à l'emploi du temps des bacheliers. Les élèves en seconde passent un « test de positionnement ». Chacun aura ainsi une vision claire de ses acquis et de ce qu'il peut améliorer.

Réforme du Bac Général et Technologique 2021 Un tremplin pour la réussite.

A la rentrée 2019, la classe de seconde connaît les premières évolutions destinées à installer l'état d'esprit du baccalauréat 2021.

Celui-ci vise une meilleure prise en compte du travail des lycéens et un accompagnement plus performant de la construction de leurs projets, avec :

- un test de positionnement en début d'année en français et mathématiques ;
- un accompagnement personnalisé concentré sur la maîtrise de l'expression écrite et orale ;
- une aide à l'orientation pour accompagner vers la classe de première.

Le baccalauréat 2021 repose sur :

- Un contrôle continu et des épreuves terminales ;
- Une épreuve anticipée écrite et orale de français en fin de première ;
- En fin de terminale, quatre épreuves :
 - deux épreuves écrites, sur les enseignements de spécialité ;
 - deux sur la philosophie (écrit et oral).
- Le contrôle continu est composé d'épreuves communes organisées pendant les classes de première et terminale.

4 principes restent inchangés :

- Le bac s'obtient à partir d'une moyenne générale de 10/20 ;
- Il n'y a pas de note éliminatoire ni de note plancher ;
- Le système actuel de compensation et de mentions est maintenu ;
- L'oral de rattrapage, en tant que seconde chance, est maintenu.



Tous les lycéens ou étudiants en recherche d'une réorientation (y compris sous statut apprenti) qui souhaitent s'inscrire en première année de l'enseignement supérieur doivent constituer un dossier et formuler des vœux sur Parcoursup.



[Lien](#)

La procédure d'admission s'organise en trois phases tout au long de l'année scolaire :

- Phase 1 : ouverture de la plateforme d'admission Parcoursup, découverte des formations disponibles avec le moteur de recherche ;
- Phase 2 : inscription, formulation des vœux (10 maximum) et confirmation en finalisant le dossier avec les éléments demandés par certaines formations ;
- Phase 3 : consultation des réponses faites par les formations sur la plateforme, réception des propositions d'admission au fur et à mesure et en continu.

En phase complémentaire : le moteur de recherche des formations Parcoursup permet de consulter les formations encore disponibles pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission en phase principale.

LE PLAN MERCREDI : PENSER LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

Qu'est-ce que le PEDT Plan mercredi ?

Le plan mercredi est partie intégrante du **Projet Éducatif de Territoire (PEDT)** de la collectivité.

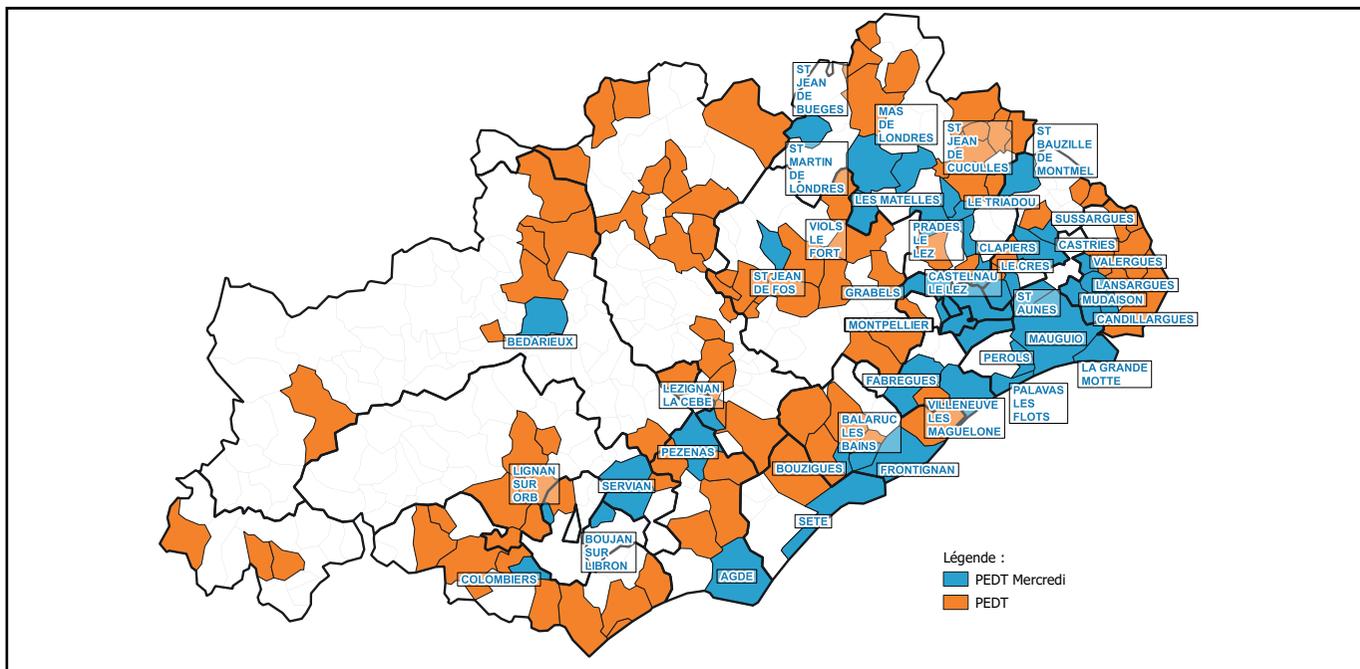
Il concerne tous les **enfants scolarisés de la maternelle au CM2**.

La philosophie du plan mercredi :

- Le mercredi devient un **temps éducatif** conçu dans le respect du **rythme des enfants** et en relation avec le **socle commun de connaissances, compétences, et de culture** ;
- **Valoriser son territoire** : acteurs et ressources ;
- **Activités sportives, culturelles** : **Pour Tous** ;
- **Complémentarité** entre les divers temps de l'enfant, cohérence entre le temps scolaire et le temps périscolaire ;
- **Collaboration des partenaires éducatifs** autour de l'enfant.

Le PEDT : créé avec la réforme de 2013 pour aider les mairies à proposer des activités périscolaires de qualité dans une logique de territoire.

Le PEDT permet aux communes un **engagement** et une cohésion au niveau du territoire, un **partenariat** affiché entre **l'Éducation Nationale** et les **collectivités**, de bénéficier de l'assouplissement des taux d'encadrement, au **service** d'un **parcours** articulant les différents temps de l'Enfant.



Mise en œuvre du plan mercredi Charte qualité

- Complémentarité et cohérence éducative des différents temps de l'enfant ;
- Accessibilité et inclusion de tous les enfants ;
- Ancrage du projet dans le territoire ;
- Diversité et qualité des activités.

Réglementation

- Les accueils de loisirs périscolaires répondant à la charte qualité sont déclarés à la DDCS ;
- Le mercredi est un temps périscolaire.

Contractualisation d'un PEDT ou d'un PEDT plan mercredi

Une collectivité qui souhaite contractualiser un **PEDT** ou un **PEDT Plan Mercredi** peut contacter la DSDEN :

- par mail : rythmes.educatifs34@ac-montpellier.fr ou Marie-Claude.Gouloumes@ac-montpellier.fr
- par téléphone : 04.67.91.52.22

Pour la déclaration des accueils de loisirs périscolaires à la DDCS joindre :

- par mail : landry.rafin@herault.gouv.fr ou adelie.dimalta@herault.gouv.fr
- par téléphone : 04.67.41.72.64

Pour des renseignements auprès de la CAF :

- par mail : maria-soledad.rivas-navarro@cafherault.cnafmail.fr
- par téléphone : 04.67.22.99.80

FOCUS

Travaux de recherche (CARDIE-Laboratoire EPSYLON) en cours sur l'impact du rythme scolaire en école maternelle et élémentaire sur le bien-être et les apprentissages des élèves. **Ville d'Aniane**.

FOCUS

Table ronde avec tous les acteurs et partenaires liés au PEDT avec pour objectif une traçabilité, une connaissance, un échange sur l'existant dans le but d'améliorer l'offre proposée. **Ville de Castries**.



COMPRENDRE, APPRENDRE ET AGIR DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI

Séance de photos pour les élèves de l'école Langevin - Sète avec le photographe Fred Trobrillant - décembre 2019

LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (PEAC)

À l'école des Arts et de la Culture : 100% des enfants et des jeunes de 3-18 ans

« Je parle de l'œuvre, l'œuvre me parle, je suis à l'œuvre... »

Le P.E.A.C doit permettre à tous :

- de **rencontrer** des œuvres et des artistes, de fréquenter des lieux culturels ;
- d'expérimenter une **pratique** artistique ;
- de **s'approprier** l'art et la culture d'hier et d'aujourd'hui.

L'équipe arts et culture de la DSDEN coordonne une offre riche sur l'Hérault en étroite collaboration avec les services de la Délégation Académique Arts et Culture et ses 80 enseignants missionnés dans les structures culturelles héraultaises. Elle accompagne de nombreux projets artistiques sur l'ensemble des circonscriptions, dans la volonté d'inscrire ces rencontres et ces pratiques artistiques dans un véritable parcours.

Le PEAC concerne l'ensemble des actions, dispositifs, projets, enseignements auxquels les enfants et les jeunes participent au cours de leur vie dans la complémentarité des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

C'est l'organisation et la structuration des conventions de généralisation de l'EAC qui permettent d'assembler et d'harmoniser ces différents projets et d'assurer une continuité et une cohérence de l'E.A.C pour chaque enfant et jeune de 3 à 18 ans.

En 2019 et 2020, 4 conventions de généralisation de l'EAC ont été signées sur notre territoire et permettent un partenariat fort entre l'Education nationale, les communes, les intercommunalités, la D.R.A.C, la D.D.C.S. et les acteurs locaux de l'E.A.C :

- Sète Agglo-pôle,
- Montpellier Méditerranée Métropole,
- Béziers Méditerranée,
- Cœur d'Hérault.

Contact : CPD Arts et Culture
Fabien.Jouve@ac-montpellier.fr

FOCUS SUR....

L'éducation à l'image

Les parcours Ecoles, Collèges et Lycéens au cinéma sont des dispositifs nationaux déployés dans 17 cinémas de 15 municipalités du département. Chaque année, la découverte du cinéma comme art concerne plus de 15 000 élèves de 600 classes.

Le Centre ressources éducation à la culture numérique accompagne l'éducation à l'image par des ateliers de création, notamment dans le cadre du festival de films scolaires Enfant et Cinéma.



Enfant et Cinéma

Rencontres
Danse au
Chai du Terral



La danse

Devenue discipline phare du département avec le Pôle de Ressources pour l'E.A.C Danse contemporaine, les projets danse avec les élèves sont de plus en plus nombreux. Leurs chorégraphies abouties sont mises à l'honneur lors de diverses rencontres organisées dans le département, notamment à la Cigalière à Sérignan, au Chai du Terral à Saint Jean-de-Védas.



Le Théâtre, l'écriture et la littérature

La DSDEN 34, en partenariat avec le réseau des bibliothèques et médiathèques du département, accompagne sur tout le territoire des projets ambitieux favorisant la découverte et la pratique de la littérature, la poésie, la B.D, le théâtre et l'écriture. Ainsi, le plan bibliothèque a permis de redynamiser 40 bibliothèques d'écoles rurales et prépare sa 3ème édition.

Des festivals comme *Text'en scène* à Pézenas, *Riquet fait son festival* à Béziers, des concours comme *Eclats de dire*, *Dis-moi dix mots*, *Les petits champions de la lecture*, des projets d'écriture comme *Les mystères de Montpellier...* ou encore les dispositifs *Théâtre et langage* et les Résidences d'artistes... sont autant d'occasion d'encourager les élèves à lire et à partager leur lecture, avec leurs camarades mais aussi avec leurs familles.

Les Petits Champions
de la Lecture



Les Mystères de
Montpellier



L'éducation musicale : une priorité nationale

Plusieurs cursus instrumentaux d'excellence sont proposés en partenariat avec les conservatoires et école de musique d'Agde, Béziers et Montpellier, dont une section à horaires aménagés en lycée, ouverte en 2018. Bédarieux accueille également l'une des deux formations professionnelles de Lutherie guitare de France. Ces sections sont entre-autres invitées chaque année à se produire à la Fête de la musique organisée au sein du Rectorat.

Un Pôle de Ressources pour l'EAC Voix et Dialogue des cultures, en partenariat avec l'académie de Toulouse, la D.R.A.C, CANOPE, et 4 structures culturelles dont l'Opéra Orchestre de Montpellier et le Festival Arabesque sera par ailleurs mis en place dès 2020.

Afin de développer l'enseignement du Chant Choral dans le secondaire, la D.A.A.C en partenariat avec la DSDEN, l'Association Régionale des Chorales Scolaires et CANOPE aident au montage de projets d'envergure.

Plan chorale : Formation des enseignants

• **Un dispositif d'accompagnement** des professeurs des écoles volontaires a été mis en place à la rentrée 2018. Elaboré et suivi par les conseillers pédagogiques en éducation musicale, il comprend :

- La création d'une équipe départementale de « référents chant choral » constituée d'enseignants experts formés et chargés du soutien aux néo pratiquants ;
- La formation et le suivi par les référents d'une quarantaine d'enseignants volontaires qui se lancent dans une pratique exigeante et régulière du chant choral.

L'engagement des enseignants et l'élan induit au sein des écoles a permis le développement de nombreux chœurs répartis sur le territoire.

• **Un stage de direction de chœur** a permis de former 15 enseignants dans le département.

• **Des chœurs d'enseignants** animés par des DUMistes des conservatoires de Montpellier et Béziers permettent d'accompagner l'enthousiasme de nos personnels pour le chant.

Projets fédérateurs : Chœurs d'Enfants des Écoles de Montpellier et de l'Hérault

Opération portée par la **DSDEN de l'Hérault**, initiée et menée par les conseillers pédagogiques départementaux en éducation musicale dont les objectifs sont :

- **initier le plus grand nombre d'élèves à la pratique du chant choral** (susciter la motivation, cultiver la notion d'effort accepté et d'œuvre collective) ;
- **fédérer des classes et des écoles** par le partage d'une culture commune ;
- **renforcer la compétence des enseignants** et favoriser les dynamiques de groupe ;
- **favoriser l'accès des élèves et des familles à des structures culturelles** de prestige.

Le projet s'articule autour de quatre points clés :

- la création de répertoires variés et adaptés ;
- la conception d'outils pédagogiques dédiés ;
- l'accompagnement des classes, des enseignants ;
- la restitution dans des lieux de culture reconnus.

L'ensemble de l'opération est placé sous le signe de **l'excellence pour tous** : compétences des enseignants, qualité des prestations des élèves, qualité des supports, musiciens/arrangeurs professionnels, accueil des spectacles, etc...

Ce projet, qui regroupe depuis plus de 10 ans des milliers d'élèves, est conduit à Montpellier, Béziers, Bédarieux, Sète et reçoit le soutien des collectivités territoriales, de la DRAC, du réseau CANOPE et de l'association Swing Gum Enfance.



Contact : CPD Éducation Musicale
Thierry.Caperan@ac-montpellier.fr
Benjamin.Laib@ac-montpellier.fr

LES ARTS VISUELS

Renforcer les enseignements artistiques en articulation avec les acteurs de la culture

La DSDEN 34 conduit des actions permettant aux enseignants de **concevoir et mettre en œuvre l'enseignement des arts plastiques**. Les différents projets qu'elle conduit en partenariat avec la DRAC Occitanie et les collectivités locales, apportent notamment des outils et des éléments de réflexion pour la construction d'apprentissages fondés sur la pratique et la sensibilité des élèves, favorisant le va-et-vient entre expériences et connaissances, inter reliant constamment la pratique plastique et le recul réflexif, articulant pratique et culture artistiques.

Ce travail s'appuie sur des structures prestigieuses de notre territoire, comme le musée Fabre, le musée de Lodève, les musées Paul Valéry et Miam à Sète, le MRAC à Sérignan...

Dans un **souci d'équité des territoires**, les interventions d'artistes plasticiens financées par la DSDEN34 se déploient dans les circonscriptions pour la plupart éloignées des lieux de culture.



L'Art en balade:

Faire venir l'art dans les écoles en mettant à disposition une vraie œuvre en classe. Véritable point de départ pour observer, se questionner, expérimenter, faire des liens avec d'autres artistes... et rendre compte de son expérience dans le livret prévu à cet effet.

- Trois Arts mallettes du Point Art à travers tout le département ;
- ArtOmômes pour la ville de Montpellier ;
- Œuvres installées dans les écoles à Sète.



Arts mallettes



ArtOmômes

Création en cours :

dispositif national de soutien à de jeunes artistes, porté par les Ateliers Médicis (établissement public de coopération culturelle), avec le soutien du ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale, avec pour objectifs le soutien à la création, l'accompagnement à l'insertion professionnelle des artistes, la transmission auprès des élèves et la présence de la culture dans tous les territoires. L'articulation et la porosité entre acte de création, partage et transmission sont au cœur du dispositif.

Les chiffres En En 2019 / 2020,

près de 3000 élèves ont bénéficié directement des projets fédérateurs financés par la DSDEN 34, répartis dans 11 circonscriptions. Ces actions accompagnent la mise en œuvre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle.



Art visuel



les orpellières

Les ressources

Le site artsvisuels34 propose des dossiers en lien avec les projets fédérateurs, des expositions temporaires, des thématiques diverses, destinés à accompagner les professeurs d'école dans la mise en œuvre de leur enseignement.

- La conseillère pédagogique arts visuels, Anne. [Ducel-Benezech](mailto:Ducel-Benezech@ac-montpellier.fr),
- L'enseignante arts et culture à Sérignan, Claire Julien Claire.Varraud@ac-montpellier.fr
- L'enseignant du CR éducation à la culture numérique à Montpellier, Gilles Muller Gilles.Muller@ac-montpellier.fr

FOCUS SUR....

Les Petites galeries : permettre aux élèves d'une même école d'accueillir un artiste contemporain, de pratiquer les arts visuels avec lui, de connaître le «métier» d'artiste et la démarche de création. Inscrire les enseignants en équipe dans une démarche de projet culturel et actualiser leurs pratiques pédagogiques.



Les petites galeries

Les centres ressources

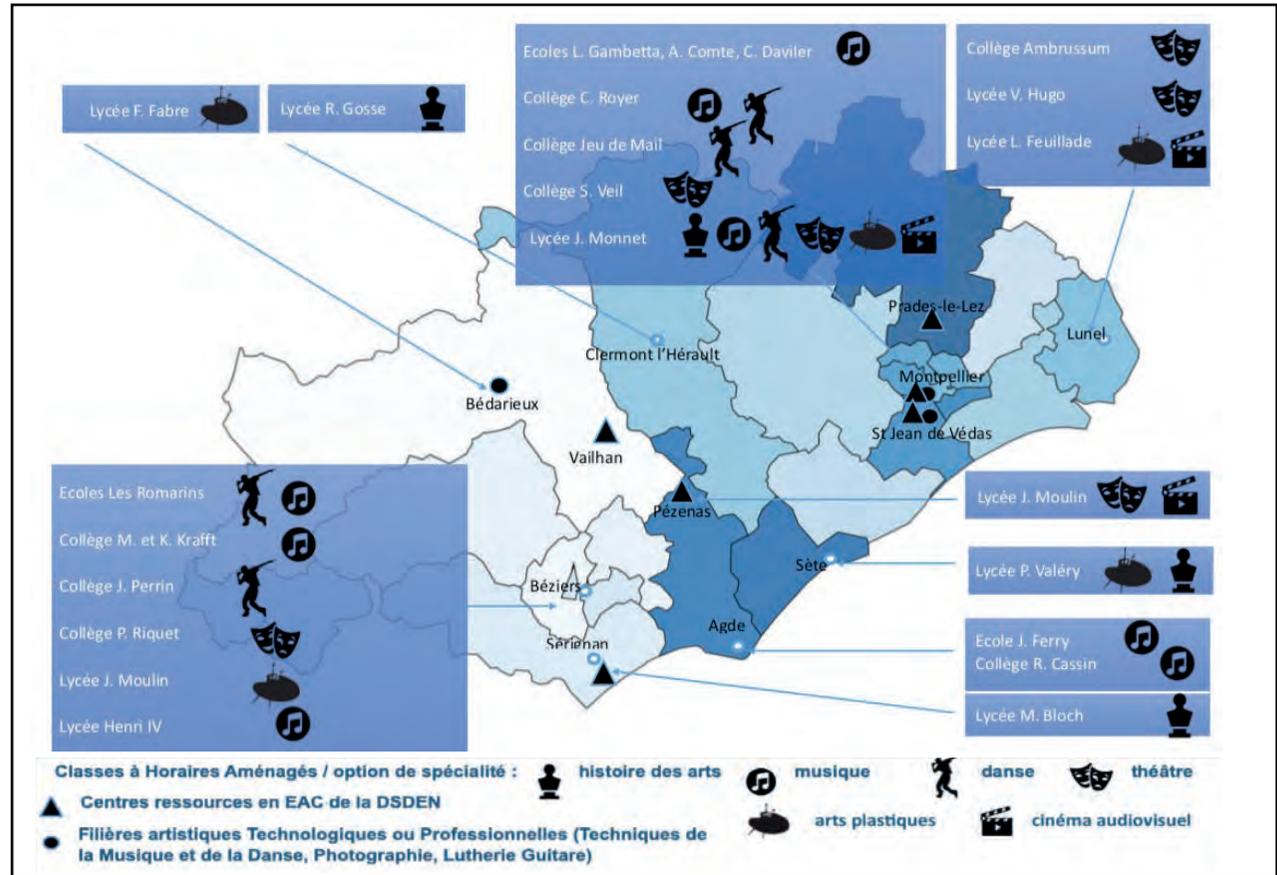
En partenariat avec les collectivités territoriales, 6 centres ressources Education nationale sur le territoire, dont deux pour l'EAC :

- CR Molière à Pézenas, théâtre et littérature ;
- CR éducation à la culture du numérique à Montpellier.

Un 7^{ème} centre sera implanté à Sérignan sur les thèmes art, culture et patrimoine.

Chœurs d'enfants

Plus de 290 classes accompagnées à Montpellier, 35 classes en Pays d'Orb, 30 à Béziers, 20 à Sète
Des scènes prestigieuses : Théâtre Jean Vilar à Montpellier, Théâtre Molière à Sète, La Tuilerie à Bédarieux, Zinga Zanga à Béziers, Théâtre de Lamalou les Bains.



Les cursus spécifiques

Après s'être distingué en 2009 en ouvrant la première Classe à Horaire Aménagé Théâtre de France à Béziers, ainsi qu'une section Arts de la scène au collège Simone Weil, le département innove encore avec une section à aménagement d'horaire au lycée Clémenceau. La DSDEN 34 en partenariat avec le CRI lancent cette année un nouveau cursus en CHA vocale dès le CE1.

Ces offres viennent compléter les cursus proposés à Montpellier, Béziers, Agde, Pézenas, Bédarieux, Sérignan, Lodève, Lunel, en musique, danse, cinéma, arts plastiques et théâtre.

Ecoles, collèges, lycées et cinéma

16 cinémas associés implantés dans 17 communes
27 communes participantes
16 600 élèves inscrits en 2020

Arts visuels et écoles rurales

43 classes pour le dispositif « petites galeries » ou mini résidence d'artistes
5 mallettes et 5 artistes sur les 3 circonscriptions les plus rurales pour l'art en balade.
48 classes pour Arboébio.

Des projets théâtre dans tout le département

150 classes du centre et de l'Ouest du département accompagnées par le centre ressources Molière
120 élèves impliqués dans le dispositif théâtre et handicap
9 classes REP à initiation théâtrale à Béziers
20 classes REP+ impliquées dans le projet théâtre et langage du Petit Bard

Contact : CPD Arts et Culture
Fabien.Jouve@ac-montpellier.fr

LE PARCOURS SCIENTIFIQUE

Le PARCOURS SCIENTIFIQUE

ACCOMPAGNER – ASTEP

Avec la mobilisation d'étudiants en sciences de l'Université de Montpellier, une centaine de projets de recherches peuvent être accompagnés chaque année dans les classes de l'Hérault. Avec l'ASTEP (Accompagnement en Science et Technologie à l'Ecole Primaire) la démarche d'investigation est mise en œuvre de manière opérationnelle pour des milliers d'enfants du département

FORMER

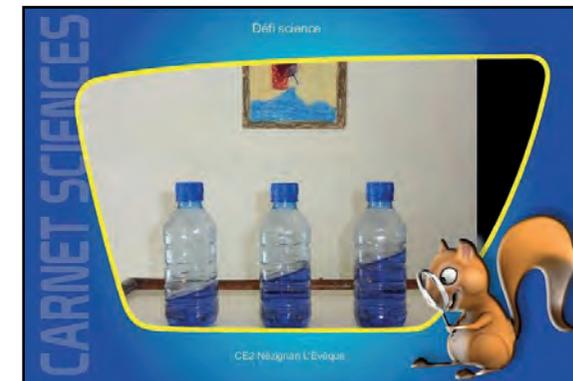
Comment faire prendre conscience aux enseignants que finalement, faire des sciences à l'école, **c'est pas sorcier ?** Dans nos formations, les PE mettent la « main à la pâte » et s'engagent à faire des sciences dans leur classe. Le module "Dans la peau d'un chercheur", spécialement dédié aux enseignants en ULIS, permet d'envisager la démarche d'investigation sous l'angle de l'inclusion scolaire. Ce dispositif est parrainé par le laboratoire de recherche Charles Coulomb de Montpellier.

CRÉER DES RESSOURCES

Quatre centres de ressources développent des projets scientifiques innovants pour des centaines d'écoles et collèges de l'Hérault. **L'Écolothèque** (Saint Jean de Védas) dispose d'un domaine agricole à vocation pédagogique permettant aux élèves d'expérimenter des pratiques agroécologiques. **ÉducNatu'RE** (Prades le Lez) inscrit ses activités dans un domaine départemental de 200 hectares classé en zone Natura 2000. Le **CREDD** - Centre de Ressources Éducation au Développement Durable (Vailhan) met en avant le patrimoine local (moulins, garrigues, jardins...). Enfin, **Epidaure** (Montpellier) propose un hall d'exposition entièrement dédié à la prévention de la santé. Avec les Services éducatifs académiques, les Centres de Ressources assurent également une expertise reconnue pour les équipes de circonscription et auprès de nos partenaires : collectivités territoriales, associations, organismes de recherches...



Parcours scientifique. Maternelle Calandrette Cournonterral



Culture scientifique

FOCUS

ARBOEBIO Ce dispositif a pour ambition d'inscrire l'Éducation au Développement Durable dans le **parcours culturel scientifique et artistique de l'élève**. Arboébio aborde, chaque année, une thématique différente illustrant une facette de la biodiversité locale. Cette année, les élèves sont invités à adopter un arbre de proximité. Cet arbre devient le support d'explorations artistiques et d'investigations scientifiques. Un dossier pédagogique précisant les attendus est remis aux enseignants inscrits au projet.

Concours « les trouve-tout » : la diversité en question !
 Cette nouvelle édition des « Trouve-Tout » interpelle **la transition écologique**. Les classes participantes choisissent une question qui les motive, en rapport avec le thème proposé. Le concours consiste en la réalisation d'une affiche originale et synthétique qui retrace la démarche d'investigation afin d'apporter des éléments de réponse. Ce dispositif est ouvert aux écoles maternelles, élémentaires et collèges (6ème) du département.

MUTUALISER - PARTAGER

La plateforme numérique « **Carnets numériques de Sciences** » permet aux élèves et aux enseignants de partager leurs investigations. Les nombreux projets illustrés dans ces carnets permettent d'imaginer de nouvelles façons d'aborder le programme de sciences et de technologie à l'école. Plus de 200 carnets sont accessibles en lignes.

La **29^{ème} fête de la science** aura lieu courant octobre 2020. Lors de cet événement, la mission départementale culture scientifique propose des quizz, défis, des visites de sites et des rencontres aux classes de tout le département.

Avec « **Rencontre avec un chercheur** » les enseignants sont invités à accueillir un chercheur dans leur classe. L'idée générale est de faire découvrir à un jeune public le monde de la recherche et le métier de chercheur. En 2019, plus d'une vingtaine d'enseignants ont accueilli un chercheur dans leur classe à l'occasion de la fête de la science.

Contact : Philippe.Mahuzies-Sanuy@ac-montpellier

L'EPS ET LE SPORT SCOLAIRE

L'éducation physique et sportive

Dénommée « éducation physique et sportive » à l'école élémentaire, « agir, s'exprimer comprendre à travers l'activité physique » en maternelle, il s'agit de la troisième discipline en termes de volume horaire d'enseignement obligatoire.

Tout au long de la scolarité, l'EPS a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble.

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Elle participe à la socialisation, à l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap, initie au plaisir, à la culture de la pratique sportive.

Le rôle des conseillers pédagogiques en charge de l'EPS consiste, dans le cadre des projets académique et départemental, à la mise en œuvre de l'enseignement de l'éducation physique et sportive, permettant à l'élève de :

- développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps ;
- s'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils ;
- partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités ;
- apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière ;
- s'approprier une culture physique sportive et artistique.

Avec l'USEP, au travers de partenariats nationaux et locaux, sont organisés divers projets, actions et rencontres sportives dans le département.

Comité départemental Golf Soutien logistique	Montpellier Rugby MHR Cycles et rencontres Rugby scolaire/ Arbitrage	Montpellier Méditerranée Métropole Cycles de Natation et Patinage sur glace	District de l'Hérault de Football Cycles et rencontres Balle au pied / arbitrage	Comité départemental Sport Tambourin Cycles et rencontres Sport tambourin
Association Rebonds Cycles de rugby scolaire				Sète Agglopôle Cycles de Natation
Hérault Sport Soutien financier, logistique et humain Multiactivités				Comité départemental olympique et sportif 34
Centres équestres Cycles d'équitation	Montpellier ville Intervention d'éducateurs	Compagnies de cirque Zepetra Balthazar Kerozen et Gazoline	Compagnies de Danse de l'Hérault	MEV Canoë Kayak Maison du Lez
	Montpellier Handball MHB Cycles et rencontres de handball			USEP Rencontres sportives et culturelles Vie associative Formations

Les programmes



La réglementation

L'enseignement des activités physiques en EPS est soumis à une réglementation spécifique suivant l'encadrement envisagé, la nature des activités pratiquées et les conditions de pratique. Plusieurs textes précisent les modalités relatives aux différents cas de figure :

- Circulaire n° 2017-116 du 6-10-2017 : Encadrement des activités physiques et sportives
- Procédure départementale d'agrément des intervenants extérieurs
- Circulaire n° 2017-127 du 22-8-2017 : Enseignement de la natation
- Circulaire Séjours scolaires courts et classes de découvertes dans le premier degré

FOCUS

 **Le label Génération 2024** Suite à l'élection de Paris comme ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, ce label est créé pour les établissements scolaires et universitaires. Des projets et des réalisations sont menés pour déployer ce label et sensibiliser, par la pratique, les élèves aux valeurs de l'Olympisme.



Contact : CPD EPS :
Cecile.Gatouillat@ac-montpellier.fr
Fabrice.Ravel@ac-montpellier.fr

FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Le numérique au service de l'école de la confiance

Exploiter à l'école les potentialités du numérique dans un cadre sécurisé

Le numérique transforme tout autant le rapport des élèves aux connaissances que les pratiques professionnelles des enseignants. Afin d'intégrer les évolutions permises par les usages du numérique, la DSDEN inscrit son action dans le cadre de la feuille de route académique numérique académique.

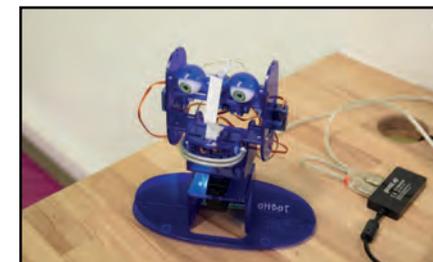
En complément des dispositifs permettant l'équipement des écoles en matériels et en services numériques, les enseignants des écoles de l'Hérault sont accompagnés et formés afin de pouvoir innover dans leur pédagogie en faisant appel aux potentialités du numérique et en abordant les nouveaux contenus des programmes liés à l'initiation à la pensée informatique.

Des dispositifs structurants pour enseigner et apprendre avec le numérique

70% des écoles et des élèves du département bénéficient d'un accès à l'ENT-école, l'environnement de travail numérique académique proposé par le rectorat et financé par les communes. Les enseignants, les élèves et les parents en se connectant avec des identifiants ont accès à une large gamme de services numérique pour la pédagogie (cahier de texte numérique, stockage de documents, exercices interactifs, blog de l'école, cahier de vie en maternelle..) et la vie scolaire (carnet de liaison). Cet environnement répond aux exigences de sécurité des données des utilisateurs et notamment des élèves mineurs.



Inauguration du Fab Lab à Castelnaud le Lez septembre 2019



La pandémie COVID-19 a confirmé l'intérêt de l'ENT pour sécuriser la communication entre les familles et l'école et l'organisation du travail pédagogique. L'ENT-école a été massivement utilisé pour assurer l'enseignement à distance.

Les réponses des communes de l'Hérault à l'appel à projet ministériel ENIR, **Ecoles Numérique Innovantes et Ruralité**, a permis de doter 22 écoles rurales de matériels informatiques adaptés aux pratiques actives du numérique par les enseignants et les élèves (ordinateurs portables, tablettes, tableaux numériques interactifs).

En 2019-2020 13 écoles du département ont obtenu un **label numérique** décliné sur 3 niveaux et attestant des usages du numérique et de l'engagement de la commune sur les équipements. Ainsi, 6 écoles sont labellisées niveau 1, 6 au niveau 2 et 1 au niveau 3.

FOCUS : DES PRATIQUES INNOVANTES

Un FABLAB à l'école

A l'initiative commune de la DSDEN et de la commune de Castelnaud, l'@académie numérique, est un nouvel espace d'apprentissage favorisant la créativité, la collaboration, les pensées critiques et l'informatique.

NAVI, un ingénieur assistant pour enseigner la lecture et l'écriture

Un groupe d'enseignants et de conseillers pédagogiques de l'Hérault est impliqué dans la co-conception d'un assistant virtuel proposé aux enseignants de cycle 2. Cet assistant bénéficiant des apports de l'intelligence artificielle est élaboré dans le cadre d'un appel à projet du ministère de l'éducation nationale.



L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES ETRANGÈRES (ELV) DANS LE 1ER DEGRÉ



Concours LV ADA



L'enseignement de la langue vivante à l'école élémentaire vise l'acquisition de compétences et de connaissances qui permettent l'usage plus assuré et plus efficace d'une langue autre que la langue française. Il s'agit pour tous les élèves d'atteindre au moins le niveau A1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) dans les cinq activités langagières. Dans le cadre du parcours linguistique de l'élève, des compétences du niveau A2 pourront être validées dès le début du cycle 3.

Afin de répondre à ces objectifs, le département de l'Hérault se mobilise autour :

- d'une **couverture qualitative et quantitative** pour l'enseignement de l'anglais mais également de l'espagnol, du chinois, de l'allemand et de l'italien ;
- d'une **exposition régulière** aux langues vivantes étrangères, enseignées une heure et demie par semaine, permettant aux élèves d'apprendre à échanger en langue cible ;
- d'une **démarche actionnelle**, ludique et dynamique, qui dédramatise l'erreur et permet d'évaluer positivement les élèves ;
- de **projets interdisciplinaires** qui développent une approche plus créative des différents champs disciplinaires. Les aspects culturels s'en trouvent renforcés de même que l'ouverture à l'international.

Les langues vivantes pour tous

Dans le cadre des pratiques régulières mises en œuvre, **les langues vivantes sont une discipline à part entière** : elles constituent un objet d'enseignement dont tous les élèves de l'école élémentaire bénéficient du CP au CM2, à hauteur d'une heure trente par semaine.

Les actions et animations développées par le pôle départemental langues vivantes de l'Hérault : **concours d'écriture autour d'un album, journées linguistiques thématiques...** permettent de donner un sens concret et explicite à ces apprentissages.

A l'école maternelle, des **actions d'éveil aux langues** sont mises en place » en vue de sensibiliser les jeunes élèves à la diversité linguistique et culturelle.

Les langues vivantes pour chacun

Afin de répondre à des parcours scolaires spécifiques, des modalités innovantes pour l'ELV sont encouragées dans le département de l'Hérault :

- **les 8 sections internationales** en écoles élémentaires, proposent un enseignement de la LVE et en LVE avec une couverture horaire hebdomadaire renforcée (au moins trois heures) ;



Lien

- **22 écoles** inscrites dans un **dispositif EMILE** favorisent les croisements entre enseignements et multiplient les occasions d'utiliser les langues vivantes dans d'autres disciplines : sport, mathématiques, etc ...

- **des séances d'anglais en visioconférence**, animées par des locuteurs natifs sont mises en œuvre pour les élèves scolarisés en zone rurale ainsi qu'à titre expérimental auprès d'élèves hospitalisés.

FOCUS

Exemple : dispositif ARTY DAY au musée Fabre (Montpellier) & dispositif LAB DAY dans une école EMILE





OFFRES DE FORMATIONS DANS LES COLLEGES DE L'HERAULT

Collège Clémence Royer - Montpellier, septembre 2020

LES OFFRES DE FORMATIONS DANS LES COLLEGES DE L'HERAULT

LES LANGUES ETRANGERES, LES CHAM ET LES SECTIONS SPORTIVES AU COLLEGE:

LV1, LV2, langues vivantes 1et 2, S.INT; sections internationales; S.BI, sections bilangues; OCC, Occitan bilingue, bilangue ou initiation; LCE, langues et cultures étrangères; LCA, langues et cultures antiques,CHAM, classe à horaires aménagés, S.SPORT, sections sportives.

A >> J

ALLEmand, ANGLais, ARABe, CHInois, ESPagnol, ITALien, RUSse, OCCitan LATin, GREc.									
	LV 1	LV 2	S.INT	S.BI	OCC	LCE	LCA	CHAM	S.SPORT
AGDE Paul Emile Victor	ANG	ESP					LAT		Football, Tennis
AGDE René Cassin	ALL, ANG	ALL, ANG, ESP		ALL			LAT		
BAILLARGUES Le Bérange	ANG	ESP					LAT/GRE		
BEDARIEUX Ferdinand Fabre	ALL, ANG, ESP	ALL, ANG, ESP		ALL, ESP			LAT		Volley-ball
BESSAN Victor Hugo	ANG	ESP		ESP			LAT		
BEZIERS Henri IV	ANG	ALL, ESP					LAT/GRE		
BEZIERS Jean Perrin	ANG	ALL, ESP		ALL			LAT	DANSE	Football, Rugby
BEZIERS Krafft	ANG	ESP			INIT		LAT	MUSIQUE	
BEZIERS La Dullague	ANG	ESP			INIT		LAT		Handball
BEZIERS Lucie Aubrac	ANG	ESP			INIT		LAT		
BEZIERS Paul Riquet	ANG	ALL, ESP		ALL			LAT	THEATRE	
CAPESTANG Paul Bert	ANG	ALL, ESP		ALL, ESP			LAT		
CASTELNAU-LE-LEZ Frédéric Bazille	ANG	ALL, ESP, ITA		ITA, ALL			LAT/GRE		
CASTRIES Les Pins	ANG	ALL, ESP		ALL, ESP			LAT		Volley-ball
CAZOULS Jules Ferry	ANG	ESP		ESP	INIT				
CESSENON Basile Rouaix	ANG	ESP		ESP	INIT		LAT		Canoé-kayak
CLAPIERS François Mitterrand	ANG	ALL, ESP		ALL	INIT	ANG, ESP	LAT/GRE		
CLERMONT L'HERAULT du Salagou	ANG	ALL, ESP		ALL	BILING		LAT		
FABREGUES Ray Charles	ANG	ESP				ANG	LAT		
FLORENSAC Voltaire	ANG	ESP					LAT		Tambourin
FRONTIGNAN Les Deux Pins	ANG	ALL, ESP, ITA					LAT		
FRONTIGNAN Simone de Beauvoir	ANG	ESP					LAT		Handball
GANGES Louise Michel	ANG	ALL, ESP					LAT/GRE		
GIGNAC Lo Trentanel	ANG	ALL, ESP		ALL			LAT		

LES OFFRES DE FORMATIONS DANS LES COLLEGES DE L'HERAULT

LV1, LV2, langues vivantes 1et 2, S.INT; sections internationales; S.BI, sections bilangues; OCC, Occitan bilingue, bilangue ou initiation; LCE, langues et cultures étrangères; LCA, langues et cultures antiques, CHAM, classe à horaires aménagés, S.SPORT, sections sportives.

L >> M

	ALLEmand, ANGLais, ARABe, CHInois, ESPagnol, ITALien, RUSse, OCCitan LATin, GREc.								
	LV 1	LV 2	S.INT	S.BI	OCC	LCE	LCA	CHAM	S.SPORT
JACOU Pierre Mendès France	ANG	ALL, ESP		ESP			LAT		
LA GRANDE MOTTE Philippe Lamour	ANG	ESP				ANG, ESP	LAT		
LANSARGUES La Petite Camargue	ANG	ESP, ITA					LAT		
LATTES Georges Brassens	ANG	ALL, ESP, ITA		ALL			LAT		
LE CRES La Voie Domitienne	ANG	ALL, ESP					LAT/GRE		Rugby
LODEVE Paul Dardé	ANG	ALL, ESP		ALL	INIT		LAT		
LOUPIAN Olympe de Gougès	ANG	ALL, ESP		ALL	BILANG	ANG	LAT		
LUNEL Ambrussum	ANG	ALL, ESP			INIT		LAT		Rugby
LUNEL Frédéric Mistral	ANG	ESP, ITA					LAT		Football
MAGALAS Les Arbourys	ANG	ESP					LAT, GRE		
MARSEILLAN Pierre Deley	ANG, ESP	ANG, ESP		ESP			LAT		Futsal probatoire
MARSILLARGUES Roger Contrepas	ANG	ESP					LAT		
MAUGUIO L'Etang de l'Or	ANG	ALL, ESP		ALL, ESP			LAT		
MEZE Jean Jaurès	ANG, ESP	ANG, ESP		ESP	INIT		LAT		
MONTAGNAC Jules Ferry	ANG	ESP					LAT		
MONTARNAUD Vincent Badie	ANG	ESP					LAT		Escalade
MONTPELLIER Arthur Rimbaud	ALL, ANG, ARA, ESP	ANG, ESP		ALL, ARA, ESP	INIT		LAT		Natation
MONTPELLIER Camille Claudel	ANG	ALL, ESP	ANG			ANG, ESP	LAT		
MONTPELLIER Clémenceau	ANG	ALL, ESP		ALL	BILANG		LAT/GRE		
MONTPELLIER Clémence Royer	ANG	ALL, ESP, ITA		ESP			LAT	MUSIQUE	
MONTPELLIER Croix d'Argent	ANG	ALL, ESP		ALL			LAT		
MONTPELLIER Fontcarrade	ANG, CHI	ALL, ANG, ESP, ITA	CHI	ALL, ITA			LAT		
MONTPELLIER François Rabelais	ANG, CHI	ALL, ANG, ESP	CHI	ALL			LAT		Handball
MONTPELLIER Gérard Philipe	ANG	ALL, ESP, CHI		ALL, CHI, ESP			LAT/GRE		Basket ball
MONTPELLIER Jeu de Mail	ANG	ALL, ESP			INIT	ANG	LAT	DANSE	Tennis
MONTPELLIER Joffre	ANG, ESP	ALL, ANG, ESP, RUS	ESP	ALL, RUS	INIT		LAT/GRE		
MONTPELLIER Les Aiguerelles	ALL, ANG	ANG, ESP	ALL	ALL					Escalade
MONTPELLIER Les Escholiers de la Mosson	ANG	ALL, ESP		ALL, ESP		ALL, ESP			
MONTPELLIER Les Garrigues	ANG	ESP					LAT/GRE		

LES OFFRES DE FORMATIONS DANS LES COLLEGES DE L'HERAULT

LV1, LV2, langues vivantes 1et 2, S.INT; sections internationales; S.BI, sections bilangues; OCC, Occitan bilingue, bilangue ou initiation; LCE, langues et cultures étrangères; LCA, langues et cultures antiques, CHAM, classe à horaires aménagés, S.SPORT, sections sportives.

O >> Z

	ALLEmand, ANGLais, ARAbE, CHInois, ESPagnol, ITAlien, RUSse, OCcitan LATin, GREc.								
	LV 1	LV 2	S.INT	S.BI	OCC	LCE	LCA	CHAM	S.SPORT
MONTPELLIER Marcel Pagnol	ANG	ESP					LAT		
MONTPELLIER Simone Veil	ANG	ALL, ESP	ANG	ALL					Football
MURVIEL LES BEZIERS Le Cèdre	ANG	ESP		ESP			LAT		
OLARGUES Alexandre Laissac	ANG	ESP							VTT
OLONZAC Antoine Faure	ANG	ESP		ESP			LAT		
PAULHAN Maffre Baugé	ANG, ESP	ANG, ESP		ESP			LAT/GRE		
PEROLS Frédéric Mistral	ANG	ESP					LAT		
PEZENAS Jean Bène	ANG	ALL, ESP		ALL			LAT		
PIGNAN Marie Curie	ANG	ALL, ESP		ALL			LAT		
POUSSAN Via Domitia	ANG	ESP, ITA				ESP, ITA	LAT		
QUARANTE Louis Cahuzac	ANG	ESP		ESP			LAT		athlétisme
ROUJAN	ANG	ESP		ESP			LAT		
SAINT ANDRE DE SANGONIS	ANG	ALL, ESP		ALL			LAT		
SAINT CHINIAN Jean Jaurès	ANG	ESP		ESP			LAT		Canoé-kayak
SAINT CLEMENT DE RIVIERE Le Pic St Loup	ANG	ALL, ESP		ALL			LAT		Football, Handball
SAINT GELY DU FESC François Villon	ANG	ALL, ESP		ALL		ANG, ESP	LAT		Canoé-kayak
SAINT GERVAIS SUR MARE	ANG	ESP							
SAINT JEAN DE VEDAS Louis Germain	ANG, ARA	ALL, ANG, ESP	ARA				LAT/GRE		
SAINT MATHIEU DE TREVIERS Alain Savary	ALL, ANG, ESP	ANG, ESP		ALL, ESP					Badminton (probatoire)
SAINT PONS DE THOMIERES du Jaur	ANG	ESP							
SERIGNAN Marcel Pagnol	ANG	ALL, ESP		ALL			LAT		
SERVIAN Alfred Crouzet	ANG	ESP				INIT	LAT/GRE		
SETE Jean Moulin	ANG	ESP, ITA					LAT		Futsal, Karaté
SETE Paul Valéry	ANG	ESP		ESP					
SETE Victor Hugo	ANG	ALL, ESP					LAT		
VENDRES Françoise Giroud	ANG	ESP					LAT		Tennis
VILLENEUVE LES MAGUELONE des Salins	ANG	ESP		ESP	BILING		LAT		Rugby

ELCO : L'Enseignement des Langues et des Cultures d'Origine

En 2019/20, sur l'Hérault :

Arabe (Algérien et Marocain) et Turc.

22 enseignants étrangers sont répartis sur l'ensemble du département.

Les langues d'origine sont des supports pédagogiques pour :

- Formaliser une langue non scolaire ;
- Valoriser des cultures et des langues d'origine ;
- S'ouvrir sur le monde et aux langues étrangères.
- Développer le plurilinguisme ;
- Favoriser la cohésion sociale dans l'école ;



[Lien](#)

Rentrée 2020 : EILE - Enseignements Internationaux de Langues Etrangères

Modalités de l'enseignement : un enseignement optionnel

Les cours ont lieu en plus des 24 heures-élèves obligatoires : sur demande des familles.

- Cet enseignement s'adresse aux élèves de CE1 jusqu'au CM2, à partir des programmes de 2010.
- Les compétences acquises par les élèves, niveau A1 du CECRL, sont renseignées dans le LSU.
- Les cours sont de 1H30 par semaine.

Les enseignants sont mis à disposition par les pays partenaires.

L'ouverture des cours est conditionnée à la signature des accords bilatéraux avec les pays partenaires durant l'été 2020.

Formation des enseignants :

- Mise en place administrative ;
- **Didactique des langues** : Ateliers, projets, différenciation, acculturation, création de ressources, pédagogie actionnelle et communicationnelle.

Acteurs référents :

- un correspondant EILE dans chaque équipe de circonscription ;
- une IEN référente ;
- une conseillère pédagogique référente pour la formation ;
- la direction dans chaque école.



FOCUS



En 2019/20 : Lors de la crise sanitaire, les enseignants se sont impliqués dans la continuité pédagogique pour les 2000 élèves de l'Hérault qui ont participé au dispositif ELCO.

L'OCCITAN

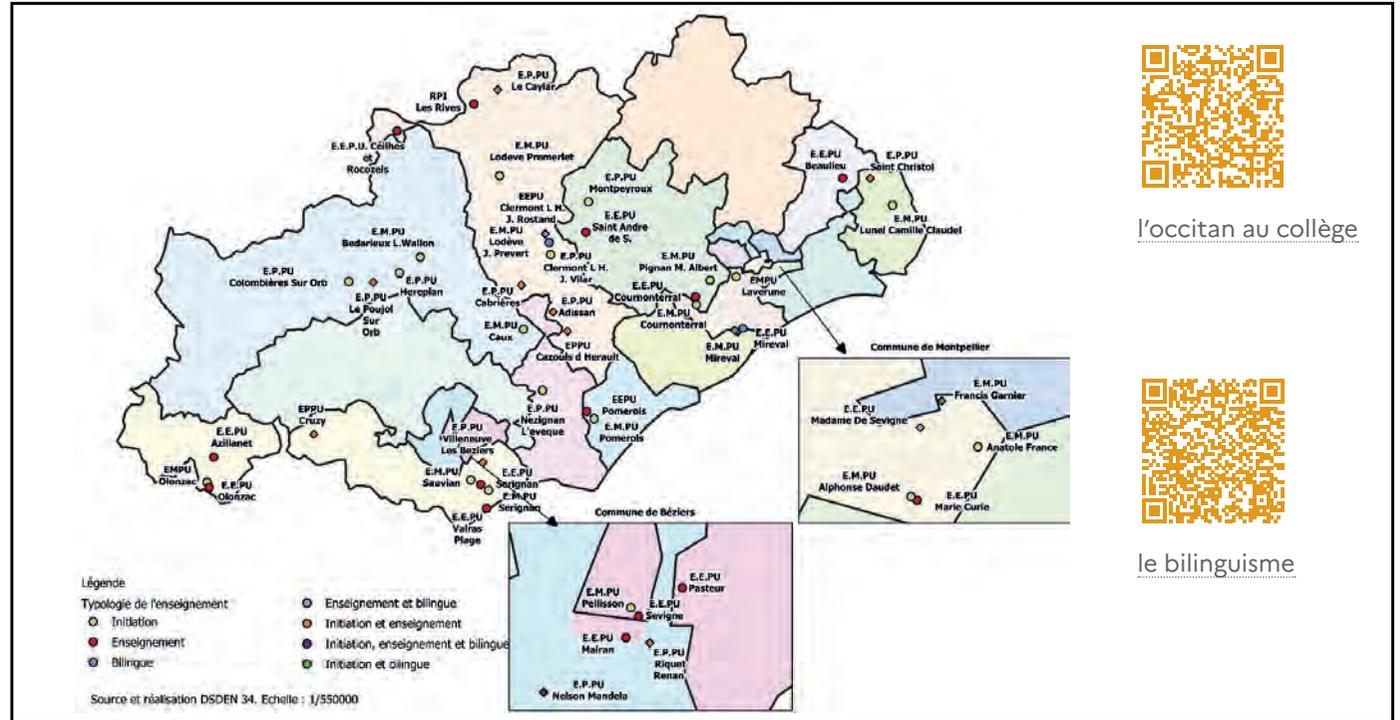
Langue Vivante Régionale : l'Occitan

Un projet pédagogique académique conçu par les conseillères pédagogiques départementales LVR de l'académie :

- pédagogie de projet / Interdisciplinarité ;
- approche actionnelle / Démarche communicationnelle ;
- supports pédagogiques : album et CD pour chaque élève et apports didactiques sur m@gistère pour chaque enseignant ;
- le rassemblement départemental : « Las Encontradas » a réuni plus de 1800 élèves.

L'occitan, et ses variantes dialectales sont des supports pédagogiques pour :

- éveiller aux langues dès le plus jeune âge ;
- valoriser des cultures et des langues d'origine ;
- comprendre les passerelles linguistiques des langues romanes ;
- s'ouvrir sur le monde et aux langues étrangères.



Modalités de l'enseignement

- L'initiation en maternelle et en élémentaire ;
- L'enseignement à temps partagé avec une langue étrangère en élémentaire ;
- L'enseignement bilingue en maternelle, et en élémentaire, à parité horaire.

Formation des enseignants

Un stage académique

Ouvert à tout enseignant qui souhaite s'impliquer dans ce projet, quelles que soient ses compétences linguistiques.

Des journées de formation

Cette année, des journées dédiées à des problématiques spécifiques de l'enseignement en classe bilingue, à la création de ressources, à la mutualisation des outils pédagogiques.

Contact : celine.serva@ac-montpellier.fr

Quatre communes proposent des cursus bilingues, de la petite section au CM2 :

- Clermont l'Hérault ;
- Mireval ;
- Montpellier ;
- Béziers.

FOCUS

Projet 2019/2020 : Guilhèm e lo mistèri de las aigas.

Thématiques : axe linguistique et culturel sur l'eau et ses écosystèmes, contes et légendes ; axe interdisciplinaire espace et géométrie, repères géographiques, éducation à l'environnement.

L'innovation et l'expérimentation

La C.A.R.D.I.E.

La C.A.R.D.I.E. est la Cellule Académique de Recherche-Développement pour l'Innovation et l'Expérimentation. Au sein d'une équipe d'une cinquantaine de collaborateurs académiques, 15 conseillers en développement (CD) travaillent aux côtés des équipes innovantes de l'Hérault : enseignants formateurs en écoles, collèges, lycées, inspecteurs et CPC, chefs d'établissement ou CPE. Ils sont formés au **développement professionnel** par la DGESCO depuis de nombreuses années et bénéficient tous les ans de sessions de formation pour favoriser la créativité, accompagner l'autodiagnostic et construire la trace écrite en vue de la valorisation des actions engagées par les équipes innovantes. De plus, comme l'ensemble des personnels accompagnant des équipes d'enseignants, les conseillers en développement de la CARDIE participent aux formations et sur des thématiques choisies **centrées sur les axes du projet d'académie : Porter des valeurs, faire réussir, coopérer.**

La CARDIE fonctionne aussi sur un mode «bottom up», dans lequel les conseillers en développement accompagnent **une équipe qui s'engage sur un sujet de son choix** en relation avec le contexte de son territoire et de son public..

Cette organisation s'appuie sur l'initiative des équipes et les résultats de l'appel à projets que Madame la rectrice a diffusé cette année en avril et sera actif jusqu'à la fin du mois de septembre 2020 pour prendre en compte des actions innovantes issues du contexte de crise sanitaire. Les projets sont à renseigner sur l'interface dématérialisée et coopérative :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/cardie-2020-21>

A la suite de cet appel à projets, les dossiers sont étudiés par une commission académique et un accompagnement est proposé si telle est la demande de l'équipe. Cette année, l'expérience de l'école à la maison, crée chez de nombreuses équipes en recherche d'amélioration de leur pratique, un besoin de retour sur le vécu professionnel et les pratiques mises en place par les équipes au cours de cette période. L'accompagnement CARDIE peut donc, cette année s'orienter vers un travail d'auto analyse, d'auto évaluation.

Le cahier de l'innovation 2020 prend cette année une forme exclusivement numérique



Lien

A qui s'adresser sur l'Hérault ?

C.A.R.D.I.E. : marc.rosenzweig@ac-montpellier.fr

Coordonnatrice : Hélène Pons-Gralet
ce.cardie@ac-montpellier.fr

Webmestre : nicolas.marco@ac-montpellier.fr

Correspondants territoriaux sur l'Hérault :
1^{er} degré : laurent.leseur@ac-montpellier.fr
2nd degré ; agnes.tellier@acmontpellier.fr

Correspondant DAFPEN :
eric.fauchoux@ac-montpellier.fr



Site académique:

FOCUS

Améliorer l'épanouissement et la réussite des élèves, construire une communauté d'apprentissage autour des pratiques coopératives

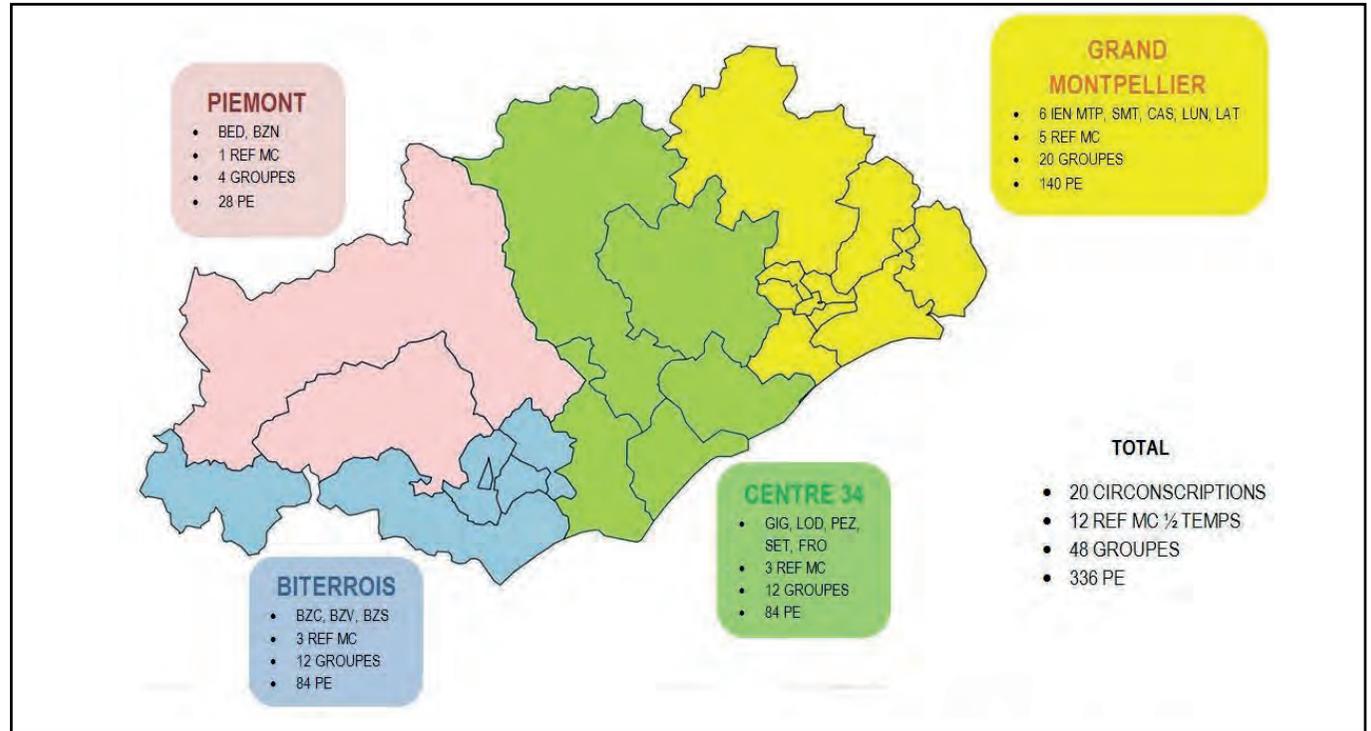
Les constats relatifs aux apprentissages et au climat scolaire montrent la nécessité de faire évoluer les pratiques pédagogiques et éducatives pour agir sur les apprentissages et le climat scolaire. Une large équipe pluridisciplinaire et inter-degrés (22 professeurs de collège et 6 professeurs d'école) a souhaité travailler dans un cadre scolaire fondé sur la coopération, la bienveillance et la valorisation du savoir-être et des créations des élèves. Le développement de la culture professionnelle est au cœur du projet : le changement de posture attendu par les pratiques coopératives réside dans la collaboration entre les professeurs et a pour ambition de mettre fin à l'univers cloisonné de la classe. Cette expérimentation concerne le cycle 3 des écoles et une classe de 6^{ème} dans chacun des deux collèges. **Collèges Ambrussum et Mistral de Lunel et Ecoles du secteur.**

Le lancement du plan mathématiques Villani-Torrossian

Sur la base du rapport rédigé par l'Inspecteur général Charles Torossian et le député Cédric Villani, la mobilisation est lancée dans les académies afin de renforcer la compétence en mathématiques dans les écoles et les établissements scolaires avec la mise en œuvre progressive des « 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques ».

Dans le département de l'Hérault, la mise en œuvre du Plan Mathématiques Villani-Torrossian a débuté à titre expérimental en mars 2019 avec 2 référents mathématiques (enseignants déchargés à mi-temps, soit un poste temps plein au total) et 2 circonscriptions préfiguratrices. Cette première expérimentation concernait 6 groupes d'enseignants identifiés par leur IEN pour un total d'une cinquantaine d'enseignants.

En 2019-2020, 12 référents mathématiques (enseignants déchargés à mi-temps soit six postes temps plein au total) ont été déployés pour l'ensemble des vingt circonscriptions du département auxquels s'est ajouté un conseiller pédagogique dédié à l'accompagnement du Plan.



Le rapport Villani-Torossian

Ce rapport pointe la nécessité d'accompagner les professeurs en exercice vers une meilleure expertise disciplinaire pour rendre la didactique et la pédagogie des mathématiques plus efficaces auprès des élèves.

Le rendement de la formation continue n'étant pas proportionnel au volume horaire consacré, il faut atteindre 9 demi-journées de formation sur une année, la modalité la plus efficace étant le travail constellations d'enseignants sur ce temps long.

21 mesures pour l'enseignement des mathématiques



Les référents mathématiques de circonscription

Levier essentiel de la réussite du dispositif, la formation des 12 référents mathématiques de l'Hérault s'articule en 24 journées de formation (6 au niveau national et 18 au niveau académique).

Les référents mathématiques ont travaillé à la formation et l'accompagnement de 48 constellations de 7 à 8 professeurs des écoles chacun identifiés par la circonscription, sous l'autorité de l'IEN.

Leur accompagnement s'inscrit dans une dynamique de cheminement entre pairs dans un cadre de confiance et cherche à développer de manière collaborative des connaissances disciplinaires, didactiques et pédagogiques en mathématiques.

FOCUS

Le défi maths comme levier de réussite dans la liaison GS/CP.

La référente mathématiques de la circonscription de LUNEL a accompagné une liaison GS/CP ciblée sur la résolution de problème, entre 3 GS de l'école Pont de Vesse et à 4 CP dédoublés de l'école Victor Hugo, toutes dans le REP Mistral. Fondée sur la coopération, entre les adultes pour la conception, entre les enfants pour la réalisation, ce projet finalisé dans un rallye mathématiques, établi à partir d'un état des lieux des besoins des élèves, visait à les placer dans une situation d'apprentissage propice à adopter une posture de « vrai chercheur », évitant ainsi une attitude attentiste.

Éléments de référence

Code l'éducation - Loi pour l'École de la confiance du 26 juillet 2019

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture - Programmes disciplinaires des 1^{er} et 2nd degrés

Accord-cadre pour former la jeunesse sur les enjeux de protection de la biodiversité du 5 juin 2019

Programme de développement durable à l'horizon 2030 – ONU : 17 objectifs de développement durable (ODD) et 5 enjeux transversaux (peuples, planète, prospérité, paix et partenariats).

Transition écologique : nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable - EDD 2030 circulaire n° 2019-121 du 27 août 2019



[Lien](#)

8 mesures d'accompagnement et d'actions pour la biodiversité et le climat

- faire de chaque école et établissement un lieu ouvert à des activités liées à la biodiversité ;
- identifier un binôme d'éco-délégués par collège et par lycée, avec un objectif : 20 000 éco-délégués en 2020 ;
- consacrer une séance annuelle complète des Conseils académiques de la vie lycéenne et du Conseil national de la vie lycéenne et du CNVL aux thématiques du développement durable ;
- intégrer les élus lycéens aux comités de pilotage académiques de l'éducation au développement durable ;
- engager les écoles et les établissements dans une démarche de développement durable vers la labellisation E3D ;
- étudier le changement climatique et la biodiversité dans les nouveaux programmes du lycée et enrichir ceux de l'école et du collège ;
- intégrer les enjeux du développement durable dans TOUS les diplômes des voies technologiques et professionnelles ;
- créer, dès la rentrée 2019, un prix «EDD 2030» pour soutenir les meilleurs projets menés dans les écoles, collèges et lycées.



Les enjeux

L'éducation à l'environnement et au développement durable fait partie des priorités éducatives au regard des enjeux poursuivis :

- permettre aux élèves d'appréhender le monde dans toute sa complexité selon une approche systémique environnementale, sociétale, économique, culturelle, et de solidarité entre les générations et entre les pays ;
- contribuer à la compréhension des questions vives sociétales (changement climatique, biodiversité etc.) ;
- développer la rigueur, l'autonomie de réflexion et l'esprit critique ;
- être force de propositions.

Ainsi, cette éducation contribue pleinement à la construction par l'élève de sa posture de futur citoyen libre de prendre des décisions éclairées, bienveillant, respectueux des autres et de sa personne, responsable car conscient de la portée de ses actes vis-à-vis de lui-même et d'autrui.

Le pilotage à différentes échelles

Cette éducation transversale, reconnue par la labellisation E3D, s'appuie sur :

- l'intégration des thèmes et des enjeux du développement durable dans les programmes d'enseignement ;
- l'existence d'éco-délégués en établissement ;
- des dynamiques collectives (communauté éducatives, partenaires) autour de projets co-construits ;
- une politique co-construite au sein des établissements dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) ;
- les démarches globales reconnues par la labellisation E3D qui associent l'ensemble de la communauté éducative de l'école/l'établissement et en font un lieu d'expérience concrète du DD ;
- des temps forts (semaine du développement durable).

Le Comité Départemental d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CDESC) sera chargé d'impulser la politique départementale et de valoriser les initiatives locales.

FOCUS



Au collège Simone Veil de Montpellier : le projet ECO-FERME s'inscrit dans le cadre d'une réflexion entre adultes de l'établissement, partenaires extérieurs et élèves sur la transition écologique. Au sein de celui-ci le projet transdisciplinaire

« FARM BOT » (robot potager open-source) né d'un partenariat avec un doctorant écologie et biologie de la faculté des sciences de Montpellier et un ingénieur en robotique et intelligence artificielle.

Le Service national universel (SNU)

Objectifs

Le Service national universel (SNU) est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants : le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle. Les jeunes concernés par le SNU

Le Service national universel (SNU) s'adresse, après la classe de 3e, aux jeunes filles et garçons âgés de 15 à 17 ans. Au niveau de l'éducation nationale, les jeunes de 2nde générale et technologique, 2nde professionnelle et 1ère année de CAP sous statut scolaire ou d'apprenti, sont concernés (pour les apprentis, la participation au SNU sera possible avec l'accord de l'employeur).

Le SNU se décline en 4 temps successifs

Suite à la période de confinement, en 2020, la phase 2 « Mission d'intérêt général » a débuté suite au déconfinement et la phase 1 « séjour de cohésion » se déroulera pendant les vacances de la Toussaint.

Les Cadets de la Défense

17 élèves de 3ème issus des collèges de la Voie Domitienne (Le Crès), Simone Veil, Arthur Rimbaud, Les Garrigues et du lycée professionnel Pierre Mendès-France (Montpellier) ont constitué la première promotion des Cadets de la Défense de l'Hérault à la rentrée 2019.

Le dispositif « Cadets de la défense 34 » est issu d'un partenariat entre la Délégation militaire départementale de l'Hérault et la DSDEN 34, avec l'appui de l'Association Régionale des Auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN) et de partenaires financiers.

Dispositif hors-temps scolaire, il contribue au développement des compétences du parcours citoyen. Basé sur le volontariat des jeunes filles et garçons, il propose aux élèves de 14 à 16 ans des activités à vocation éducative, ludique, sportive et citoyenne. Ces actions sont encadrées par des militaires d'active ou de réserve et des enseignants volontaires.

Les Cadets de la Gendarmerie

La Gendarmerie Nationale, l'Education Nationale et les Réservistes Citoyens de la Gendarmerie ont créé un partenariat afin d'offrir la possibilité à des lycéens de suivre le parcours des Cadets de la Gendarmerie au lycée G. Pompidou de Castelnaud-le-Lez.

Les objectifs sont les suivants : promouvoir le sens civique de jeunes garçons et filles âgés de 15 à 21 ans ; renforcer le lien Armée-Nation ; développer l'esprit citoyen au travers de projets collectifs dans le domaine de l'environnement, des activités sportives, de la solidarité, du respect des différences, de l'ouverture aux autres ; faire découvrir la Gendarmerie Nationale et les possibilités de recrutement qu'elle offre.

Les Cadets bénéficient d'un enseignement incluant une information sur les concours Gendarmerie, des cours d'économie, de droit, d'environnement pendant 10 mercredis après-midi ou samedis matin (hors vacances scolaires) soit au lycée, soit au sein des infrastructures départementales de la Gendarmerie Nationale.



Cérémonie de présentation des cadets de la Défense, section Hérault promotion 2019-2020, en présence du préfet de l'Hérault.

FOCUS

Une classe défense et sécurité globale (CDSG) est un projet pédagogique et éducatif interdisciplinaire et pluriannuel, mené à l'initiative d'un établissement scolaire, en partenariat avec une unité militaire marraine. Il consiste en des temps de rencontres et d'échanges entre les élèves et les militaires répartis tout au long de l'année. En lien avec les programmes scolaires, les CDSG contribuent à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture dans une approche concrète, complémentaire et transversale. Grâce à la rencontre avec des militaires, d'active ou de réserve, qui incarnent l'engagement et les valeurs citoyennes, elles offrent aux élèves l'occasion de partager une expérience riche et constructive dans laquelle ils peuvent s'identifier. **Au niveau du département, la CDSG du collège L'étang de l'Or de Mauguio est fonctionnelle depuis la rentrée 2018.**



SOUTENIR LES ÉLÈVES, LES PERSONNELS ET LES ÉTABLISSEMENTS

Réunion de rentrée des infirmières de l'éducation nationale de l'Hérault - octobre 2019.



éléments de référence

- loi pour l'École de la confiance du 26 juillet 2019
- loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République
- décret n° 2005-1145 du 9 septembre 2005 modifiant le décret n° 85-924 du 30 août 1985 – article 30-3 : comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- BO n°30 du 25 août 2016 – circulaire 2016-114 du 10-8-2016 : éducation à la santé – orientations générales pour les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- BO n°5 du 4 février 2016 - circulaire n° 2016-008 du 28-1-2016 : actions éducatives - Mise en place du parcours éducatif de santé pour tous les élèves
- BO n° n°25 du 23 juin 2016 - circulaire n° 2016-092 du 20-6-2016 : actions éducatives – le parcours citoyen de l'élève

Composition du CDESC 34

Le CDESC est présidé par l'IA-DASEN et peut comprendre des :

- représentants des élèves ;
- chefs d'établissement ;
- inspecteurs de l'éducation nationale et directeurs d'école ; IA-IPR ;
- personnels enseignants, médecins, infirmiers(ères) et assistants(es), conseillers(ères) techniques auprès de l'IA-DASEN ;
- parents d'élèves ;
- représentants du conseil départemental ;
- des acteurs institutionnels départementaux (dont les forces de l'ordre, la justice) ;
- des représentants des acteurs associatifs complémentaires de l'École publique intervenant dans les champs de l'éducation à la santé et à la citoyenneté ;
- des membres de la Réserve citoyenne de l'éducation nationale.

Pilotage départemental

Chacun des 7 bassins sera représenté par un membre, au sein du CDESC.

Des groupes de travail départementaux porteront leur réflexion sur la problématique :

« Comment co-construire les parcours santé et citoyen afin de favoriser la réussite des élèves, leur épanouissement, leur responsabilisation et la prise d'initiatives ? »

Cette année, les thématiques suivantes seront traitées :

- promotion d'un climat scolaire serein : lutte contre les discriminations et le harcèlement, bien-être, respect et estime de soi ;
- éducation à la santé : lutte contre les conduites addictives, éducation à la sexualité ;
- éducation citoyenne : éducation à l'environnement et au développement durable.

Les textes de références

Circulaire n° 2014-037 du 28-03-2014, Dispositifs relais, Schéma académique et pilotage : ateliers, classes et internats.

Circulaire n° 2019-122 du 3-9-2019, Plan lutte contre les violences scolaires.

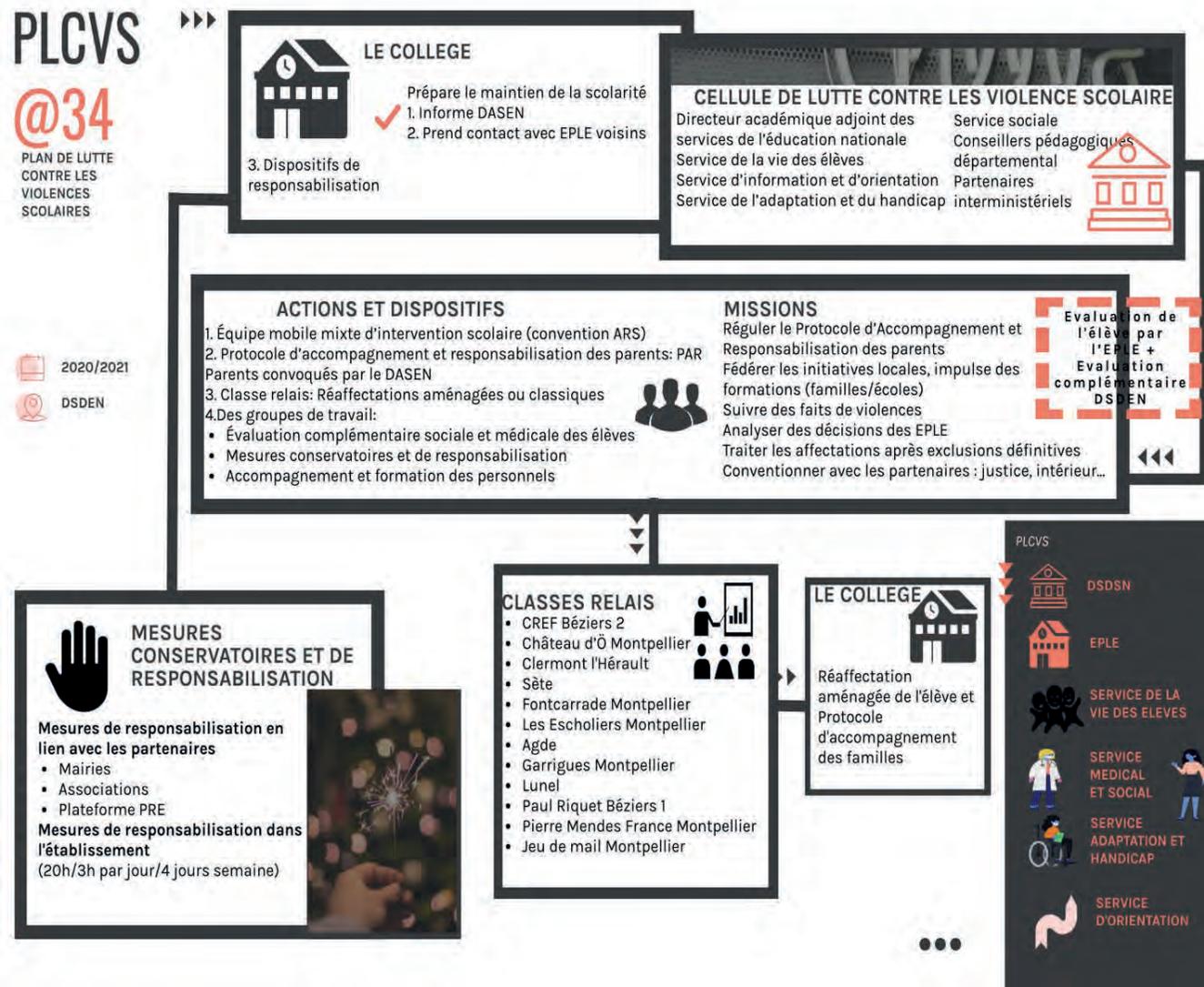
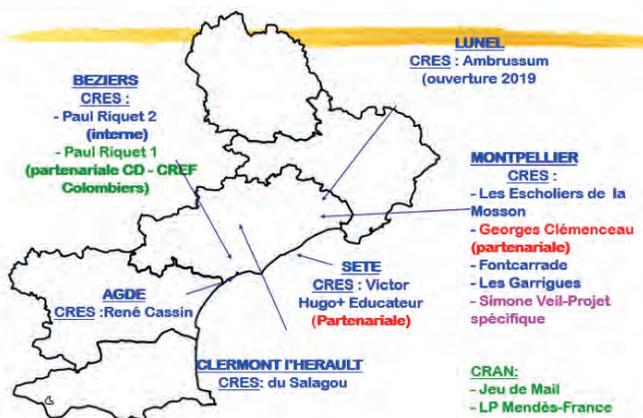
Circulaire n° 2015-153 du 16-9-2015, Partenariat renforcé justice-éducation nationale.

Décret n° 2019-906 du 30 août 2019 relatif à la discipline dans les établissements d'enseignement du second degré relevant du ministère chargé de l'éducation nationale et du ministère chargé de la mer

FOCUS

Le dispositif relais Château d'O en partenariat avec la Protection Judiciaire de la jeunesse et un réseau d'EPL.

Les dispositifs relais ordinaires comme SAS avant une rescolarisation rapide : travailler en réseau d'EPL.



LA PROMOTION DE LA SANTÉ EN FAVEUR DES ÉLÈVES

Elle regroupe **les infirmiers, les médecins de l'éducation nationale** et les agents administratifs qui travaillent en étroite collaboration. Ils contribuent au bien-être et à la réussite scolaire de tous les élèves.

Ils veillent à la bonne qualité de vie des élèves en matière d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de climat scolaire.

Ils élaborent le parcours éducation de santé de l'élève.

Ils veillent à l'accueil individualisé des élèves présentant une spécificité (maladie chronique, handicap...).

Ils exercent leurs conseils techniques en matière de santé auprès des Inspecteurs de l'éducation nationale, des chefs d'établissement et des directeurs d'écoles.

Ils participent aux cellules de soutien et d'écoute en cas d'évènement grave survenu au sein de la communauté éducative.

Ils contribuent à des actions d'information de formation des personnels, à la veille sanitaire en lien avec l'ARS, à la protection de l'enfance, ainsi qu'à des actions de recherche (enquête, études...).

Ils portent une attention plus particulière sur les élèves des établissements d'éducation prioritaire et des zones rurales.

L'infirmier de l'éducation nationale est le référent santé de proximité, c'est donc **l'interlocuteur de 1^{ère} intention** auquel doivent s'adresser les chefs d'établissement, les inspecteurs de l'éducation nationale et les directeurs d'écoles.

Le médecin de l'éducation nationale est le **professionnel de santé de 2NDE intention**, il doit être saisi à l'aide d'une fiche de demande d'intervention du médecin scolaire qui sera adressée au centre médico-scolaire du secteur concerné. Les médecins et les infirmiers sont garants du secret professionnel.

Missions des infirmiers

Les infirmiers de l'éducation nationale interviennent auprès des élèves scolarisés du CP au lycée et sont sous l'autorité hiérarchique du chef d'établissement. Il est le référent santé, tant dans le domaine individuel que collectif.

Missions spécifiques des infirmiers de l'éducation nationale

- accueil et accompagnement des élèves dans le cadre de la consultation infirmière ;
- dépistage infirmerie à la demande ;
- dépistage obligatoire de la 12^{ème} année ;
- suivi individualisé des élèves ;
- organisation des soins et des urgences ;
- Education à la santé ;
- Participation à la gestion du climat scolaire.

Missions des médecins

Les médecins de l'éducation nationale interviennent auprès des élèves scolarisés de la grande section au lycée et sont sous l'autorité hiérarchique du médecin conseiller technique départemental auprès du DASEN.

Missions spécifiques des médecins de l'éducation nationale :

- bilans de la 6^{ème} année ;
- avis médical pour l'affectation des élèves mineurs aux travaux réglementés ;
- validation des PAP (plan d'accompagnement personnalisé) pour les élèves présentant un trouble spécifique des apprentissages ;
- mise en place des PAI pour les élèves atteints de maladies chroniques évoluant sur une longue durée ;
- participation aux commissions d'aménagement aux examens ;
- participation pour le suivi de scolarisation en cas de situation complexe des élèves ;
- Examen à la demande notamment pour les élèves présentant des difficultés susceptibles d'entraver leur scolarité (apprentissages, mal-être, souffrance psychique...).

CONTACT 1^{er} DegréCONTACT 2nd Degré

LE SERVICE D'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES ÉLÈVES

Les assistants sociaux qui travaillent au service social en faveur des élèves ont différentes missions.

Ils accueillent les élèves et les familles à leur demande ou sur demande d'un membre de l'équipe éducative

Quelles sont ses missions ?

- la prévention de l'échec scolaire ;
- la contribution à la protection de l'enfance ;
- l'amélioration du climat scolaire ;
- l'éducation à la santé et à la citoyenneté, l'accès aux droits ;
- l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers ;
- l'orientation et le suivi des élèves devant bénéficier d'une orientation spécifique ;
- le soutien et l'accompagnement des parents ;
- la participation à la formation initiale et continue des travailleurs sociaux.

Les assistants sociaux interviennent dans plusieurs établissements. Si votre collègue ou lycée ne bénéficie pas de la présence régulière d'un assistant social, il peut être sollicité en cas d'urgence par l'établissement.

Particularités :

La profession d'assistant de service social est soumise au secret professionnel. L'assistant de service social est un « confident nécessaire ».

L'assistant de service social est le seul personnel habilité à se déplacer au domicile des élèves et de leurs familles.

Et concrètement ?

Les élèves ou leurs responsable légaux peuvent solliciter un rendez-vous avec l'assistant de service social en contactant l'établissement. Les élèves peuvent également se rendre dans son bureau hors temps de cours :

- que la difficulté soit passagère ou durable ;
- qu'il s'agisse d'un conflit dans l'établissement ou à la maison ;
- qu'il s'agisse d'une difficulté d'intégration ou encore de harcèlement ou de racket ;
- qu'il ne soit pas facile de financer les fournitures, la demi-pension ou une sortie scolaire ;
- que la difficulté soit tout autre.

Le service social scolaire est un lieu de parole pour les élèves.

Il faut se renseigner auprès de l'établissement pour connaître le nom de l'assistant social, l'endroit où est situé son bureau et ses jours de présence car il travaille dans plusieurs collèges ou lycées.



Texte de référence

FOCUS

LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Pour le service social scolaire, lutter contre **l'absentéisme et l'échec scolaire** constitue un enjeu majeur pour promouvoir l'insertion et lutter contre l'exclusion. La prise en charge de l'absentéisme et le décrochage s'articule d'abord en équipe éducative (CPE, enseignants, MLDS, ...) et dans une dimension partenariale lorsque le champ scolaire et le champ psycho-social, convergent. L'action du service social scolaire se conjugue alors avec d'autres institutions sociales ou médico-sociales.

En effet, l'absentéisme révèle parfois des situations familiales dégradées dans lesquelles protéger les enfants ou les adolescents s'impose.

L'exclusion scolaire, sous toutes ses formes, constitue trop souvent la première étape, souvent décisive et irréversible, d'une exclusion sociale. Elle peut être mise en relation avec des phénomènes de précarisation, de marginalisation voire de délinquance de la jeunesse. L'échec scolaire devient alors synonyme de rupture et les conséquences de sorties prématurées du système scolaire sont donc très lourdes. Le service social scolaire fait ainsi face dans le quotidien de son action à un double défi pour résoudre les situations de décrochage.

Le premier consiste à accompagner l'adaptation de l'enseignement en garantissant à tous les élèves l'accès aux études et à une qualification et en parallèle promouvoir la réussite du parcours personnel et professionnel en favorisant l'égalité des chances.

Le second consiste à être un levier dans la réduction des inégalités sociales en participant à la réduction des facteurs psycho-sociaux de l'échec et du décrochage scolaire.

Le décrochage scolaire est un processus qui peut être réversible, c'est pourquoi c'est une des missions à laquelle nous nous consacrons tous les jours.

S. DEBOURDEAU, CTSS auprès du DASEN 34

Le service médical en faveur des personnels

Les médecins de prévention de l'Hérault sont chargés de mener des actions en milieu professionnel et d'assurer la surveillance médicale des agents.

Ils sont soumis au respect du secret médical.

Ils **assurent** le suivi des personnels en difficulté (consultations à la demande de l'agent ou de l'administration).

Ils **émettent** un avis sur les demandes de bonification au titre du handicap dans le cadre du mouvement (1^{er} degré uniquement) et sur les demandes d'allègement de service (1^{er} et 2nd degré).

Ils **organisent** le suivi médical des agents présentant des risques professionnels particuliers, des personnels en situation de handicap.

Ils **proposent** des entretiens médicaux à toute personne le sollicitant.

Docteur Joëlle VARRICCHIONE, (1^{er} degré)

Docteur Pascale AUGÉ, (2nd degré)

ce.recmeprev34@ac-montpellier.fr
04 67 91 45 40

Le service des personnels enseignants (SPE) 1^{er} degré

Le bureau des affaires médicales (SPE) conseille les personnels sur les différentes mesures relatives aux congés longs de maladie et à l'adaptation de leur poste de travail en fonction de leur état de santé.

Il assure le traitement et le suivi des demandes de :

- congé de longue maladie (CLM) ;
- de congé de longue durée (CLD) ;
- disponibilité pour raison de santé ;
- retraite pour invalidité ;
- réintégration suite à ces congés ;
- temps partiel thérapeutique ;
- affectation sur poste adapté ;
- allègement de service et bonification au titre du handicap.

Cyril COUDERT,

cyril.coudert@ac-montpellier.fr
04.67.91.52.75



Santé
et Prévention

Le service social en faveur des personnels (DSDEN 34)

Il s'adresse à tous les personnels en activité, titulaires, contractuels ou retraités, enseignants, administratifs, techniques ou sociaux et de santé.

Domaines d'intervention :

- mobilité professionnelle à savoir mutation (étude des dossiers de mutation pour raison sociale grave) ;
- postes adaptés ;
- souffrance au travail ;
- information et orientation à savoir droits administratifs et droits sociaux ;
- vie familiale et sociale : changement de situation, garde d'enfants, logement difficultés matérielles ou budgétaires.

L'assistante sociale en faveur des personnels intervient dans le strict respect de la vie privée, fondée sur l'obligation du secret professionnel.

Danièle FRAUD,

daniele.fraud@ac-montpellier.fr
04.67.91.52.98

Christine LOBATO,

christine.lobato@ac-montpellier.fr
04.67.91.52.76

Nicole TISSIE,

nicole.tissie@ac-montpellier.fr
04.67.91.52.89

La correspondante handicap

Au sein du service de l'Accompagnement Individualisé des Personnels (SAIP) la correspondance handicap accompagne les personnels handicapés dans leurs démarches et les aide à faire valoir leurs droits. Pour plus d'informations se reporter à la page accessible

Nathalie VALETTE,

correspondant-handicap@ac-montpellier.fr
04.67.91.45.21

à partir du [lien](#) ou du QR code ci-après :

La division des affaires médicales,



[Lien](#)

des retraites et de l'action sociale (DAMERAS)

La DAMÉRAS est chargée de la gestion administrative et financière des accidents de service et des accidents du travail des personnels du 1^{er} degré public de l'Hérault.

Pour plus d'informations, se reporter à la circulaire académique du 29 mars 2019, accessible à partir du [lien](#) ou du QR code ci-après :



[Lien](#)

Céline BAUZAC,

Celine.BAUZAC@ac-montpellier.fr
04.67.91.45.65

Le bureau des affaires juridiques et disciplinaires (BAJD)

Les agents publics bénéficient d'une protection fonctionnelle appelée également protection juridique ou statutaire organisée par leur administration dans deux situations :

- en cas d'attaques (menaces, violences, outrages, etc.), à condition que l'agent victime établisse un lien direct de causalité entre les attaques subies et les fonctions exercées ;
- en cas de mise en cause de l'agent devant une juridiction judiciaire, pour des faits qui n'ont pas le caractère d'une faute personnelle.

Lorsque les conditions d'octroi sont remplies, la Rectrice apprécie et détermine les modalités les plus appropriées et conformes à l'objectif de protection poursuivi. Celles-ci peuvent consister, par exemple, en des actions de prévention et de soutien, une prise en charge partielle ou totale des frais d'instance, ou la réparation des dommages causés aux biens.

Pour constituer un dossier de demande de protection se reporter à la circulaire académique du 29 septembre 2017, accessible à partir du [lien](#) ou du QR code ci-après :



[Lien](#)

Les espaces d'accueil et d'écoute (EAE)

Dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de l'éducation nationale et la MGEN, les EAE permettent aux agents qui le souhaitent d'échanger avec un(e) psychologue en face à face ou par téléphone.

Ces entretiens se déroulent dans le respect de la vie privée et du secret professionnel.

L'objectif est de répondre aux difficultés personnelles ou professionnelles des agents.

Ces entretiens sont gratuits et la confidentialité y est garantie, ils sont limités à trois par an, et, si nécessaire, la personne peut être orientée vers des ressources adaptées.

Les entretiens en face à face se déroulent :

La prise de rendez-vous individuel se fait à partir du numéro national : 0 805 500 005 (appel gratuit) de 8h30 à 18h30.

Montpellier

locaux de la MGEN,
122 Rue Henri Noguères

Béziers

locaux DDTM SATO
Impasse Barrière Joseph

LE COMITÉ D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)



Le CHSCT SD 34

[Lien](#)

Le CHSCT Spécial Départemental 34 est une instance consultative, spécialisée dans l'examen des questions relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail des agents de l'Hérault..

Il est compétent pour connaître toutes les questions relatives à la santé, la sécurité et les conditions de travail des personnels des écoles, des établissements d'enseignement et de formation du second degré et des services administratifs, situés dans le ressort territorial du département de l'Hérault. Il apporte son concours au comité technique départemental (CTD34).

Il est présidé par le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN).

Les représentants du personnel sont au nombre de 7 titulaires et 7 suppléants.

Il est réuni 3 fois par an au minimum.

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail a pour mission de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents dans leur travail, à l'amélioration des conditions de travail et de veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

Une délégation émanant du CHSCTSD 34 effectuée à intervalles réguliers des visites dans les écoles, les établissements publics d'enseignement et de formation du second degré et les services administratifs du département selon un calendrier prévisionnel annuel des visites.

Le secrétaire du CHSCT est désigné par les représentants des personnels en leur sein. Il est l'interlocuteur privilégié du président et des autres acteurs de la santé et de la sécurité au travail, il facilite le dialogue entre les représentants des personnels et avec l'administration.

Secrétariat du CHSCT SD 34
chsct-sec.d34@ac-montpellier.fr
 Tel : 06.29.34.07.05.

Le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST)

La prévention des risques professionnels repose sur les enseignements tirés des accidents mais également sur une vigilance quotidienne concernant les incidents, les « presque-accidents » et les situations à risques dont on doit conserver la mémoire.

Le registre santé et sécurité au travail (R SST) contient les observations et les suggestions des personnels et des usagers, relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Le R SST répond à plusieurs objectifs :

- Permettre à tout personnel ou usager de :
- signaler une situation qu'il considère comme anormale ;
- formuler des suggestions pour l'amélioration des conditions de travail ;
- assurer la traçabilité de la prise en compte d'un problème, afin de traiter dans les meilleurs délais les signalements ;
- conserver un historique des signalements ;
- S'inscrire dans la démarche de prévention départementale et académique.

Dès qu'un signalement est porté sur le registre, le Directeur met en œuvre les mesures conservatoires de sa compétence et/ou transmet au Maire et/ou à l'IEEN les signalements qui relèvent de leur compétence respective.

Pour toute personne ayant une adresse académique : L'inscription d'un signalement se fait de manière dématérialisée sur l'application « R SST » accessible via le portail Arena / « Intranet, Référentiels et Outils ». Le directeur, l'IEEN chargé de la circonscription, le conseiller de prévention départemental et le secrétaire du CHSCTSD 34 sont informés par une notification automatique par mail de toutes nouvelles inscriptions. Ils peuvent prendre connaissance des signalements et des suites données. Pour les usagers et autres intervenant

n'ayant pas d'adresse académique : Un registre santé et sécurité au travail sous forme papier est doit-être à la leur disposition au sein de l'école. Le directeur recopie les nouveaux signalements inscrits dans le R SST papier de l'école dans l'application R SST.

Contact : Conseiller de prévention départemental :
Nicolas HEVIN

ce.conseiller-prevention34@ac-montpellier.fr,
 Tel : 06.12.56.21.52.

A PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE

 les signalements dans le registre santé sécurité au travail sont saisis en ligne.

Pour plus de détails reportez-vous à la page :

R SST Dématérialisé :

[Lien](#)



L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT DANS L'HÉRAULT

Classe découverte de Calandreta Dau Chivalet en Italie (Asti) à l'occasion d'une rencontre autour du tambourin.

LA DIVISION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Depuis le 1er septembre 2014, la division des établissements d'enseignement privé (DEEP) assure la gestion de l'ensemble des enseignants du 1er degré de l'enseignement privé sous contrat des cinq départements de l'académie de Montpellier. Il s'agit des maitres contractuels, maitres agréés et auxiliaires.

Pour l'ensemble de ces enseignants, la DEEP assure la gestion individuelle et collective de leur carrière :

en gestion individuelle, les actes de gestions administrative et financière ;

en gestion collective, principalement le suivi des opérations relatives à l'avancement et au mouvement des personnels.

Les opérations de gestion collective sont présentées en commission consultative mixte inter départementale (CCMI), instance paritaire de consultation des organisations professionnelles des maitres de l'enseignement privé.

Le suivi pédagogique des enseignants des écoles privées sous contrat reste sous la responsabilité des inspecteurs de l'éducation nationale.

Le suivi de la scolarité des élèves relève de chaque DSDEN de l'Académie.

Les réseaux de l'enseignement privé sous contrat du 1er degré

Dans l'Hérault, les établissements d'enseignement privé sous contrat du 1er degré relèvent de deux réseaux principaux :

- un réseau confessionnel, très majoritairement catholique et qui représente 44 écoles pour le département de l'Hérault ;
- un réseau d'écoles d'enseignement immersif en langue régionale, l'Occitan.

Également présent dans L'Aude et le Gard, le réseau des écoles « Calandreta » de l'Hérault compte 8 établissements répartis sur le département.



La DEEP

La division des établissements d'enseignement privé est composée de 3 bureaux :

- le bureau des moyens qui assure le suivi des moyens de l'enseignement scolaire sur l'ensemble du territoire académique (BOP 139), le suivi des établissements hors contrat pour leur dossier de déclaration d'ouverture et le suivi des contrôles ;
- le bureau RH du 1er degré qui assure la gestion individuelle et collective des personnels enseignants ;
- le bureau RH du 2nd degré qui remplit les mêmes missions qu'au 1er degré.

La DEEP assure également la gestion de carrière des enseignants relevant des écoles en contrat simple qui accueillent des élèves en situation de handicap (IME, ITEP).

L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT DANS L'HÉRAULT ACCUEILLE :

- 10.82% des élèves du 1er degré ;
- 15.06% des élèves du 2nd degré.

dans :

- 58 écoles primaires ;
- 35 établissements secondaires.

LE 1^{ER} DEGRÉ



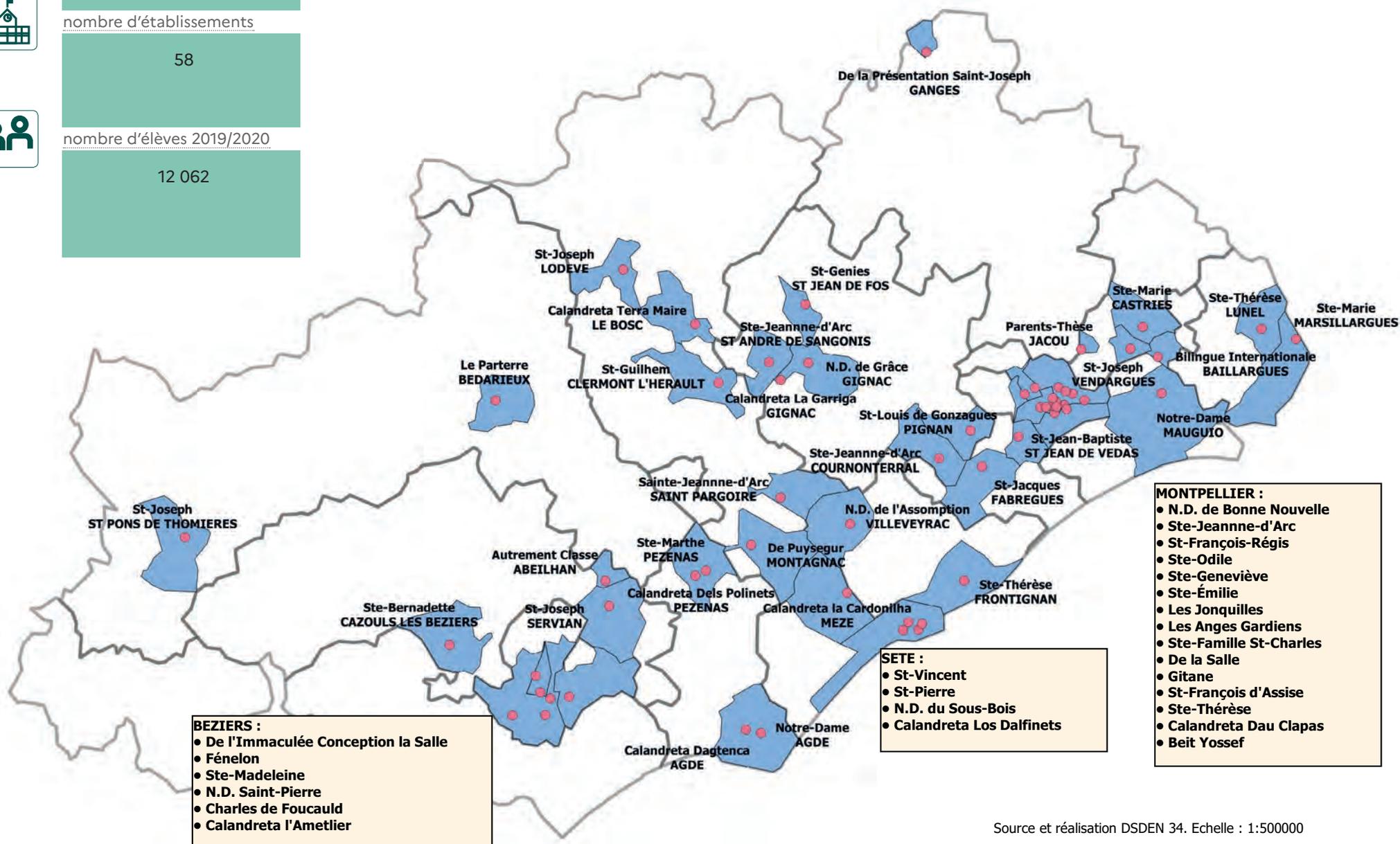
nombre d'établissements

58



nombre d'élèves 2019/2020

12 062



Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:50000

LE 2ND DEGRÉ : LES COLLÈGES

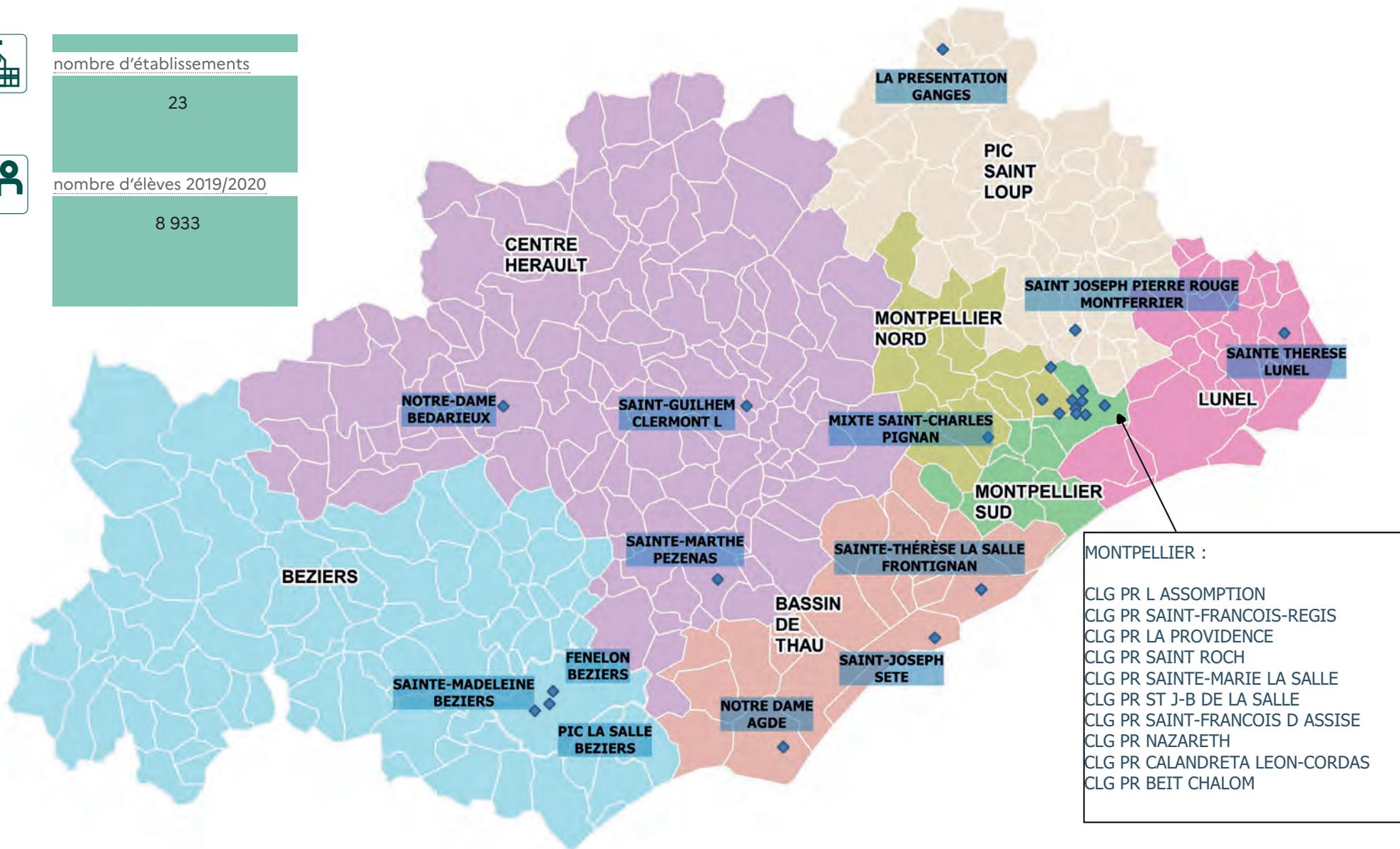
nombre d'établissements

23



nombre d'élèves 2019/2020

8 933



LE 2ND DEGRÉ : LES LYCÉES

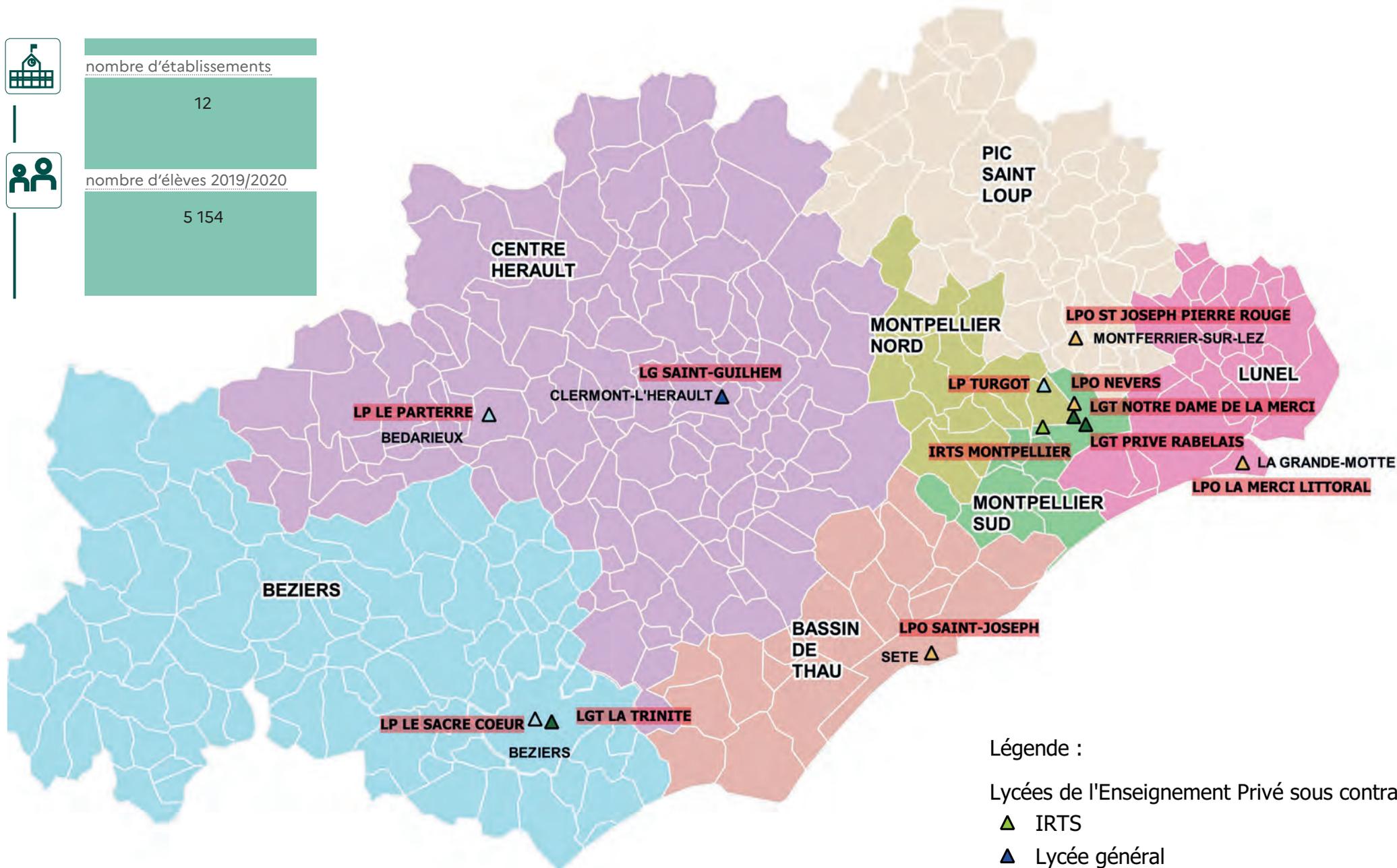
nombre d'établissements

12



nombre d'élèves 2019/2020

5 154



Légende :

Lycées de l'Enseignement Privé sous contrat

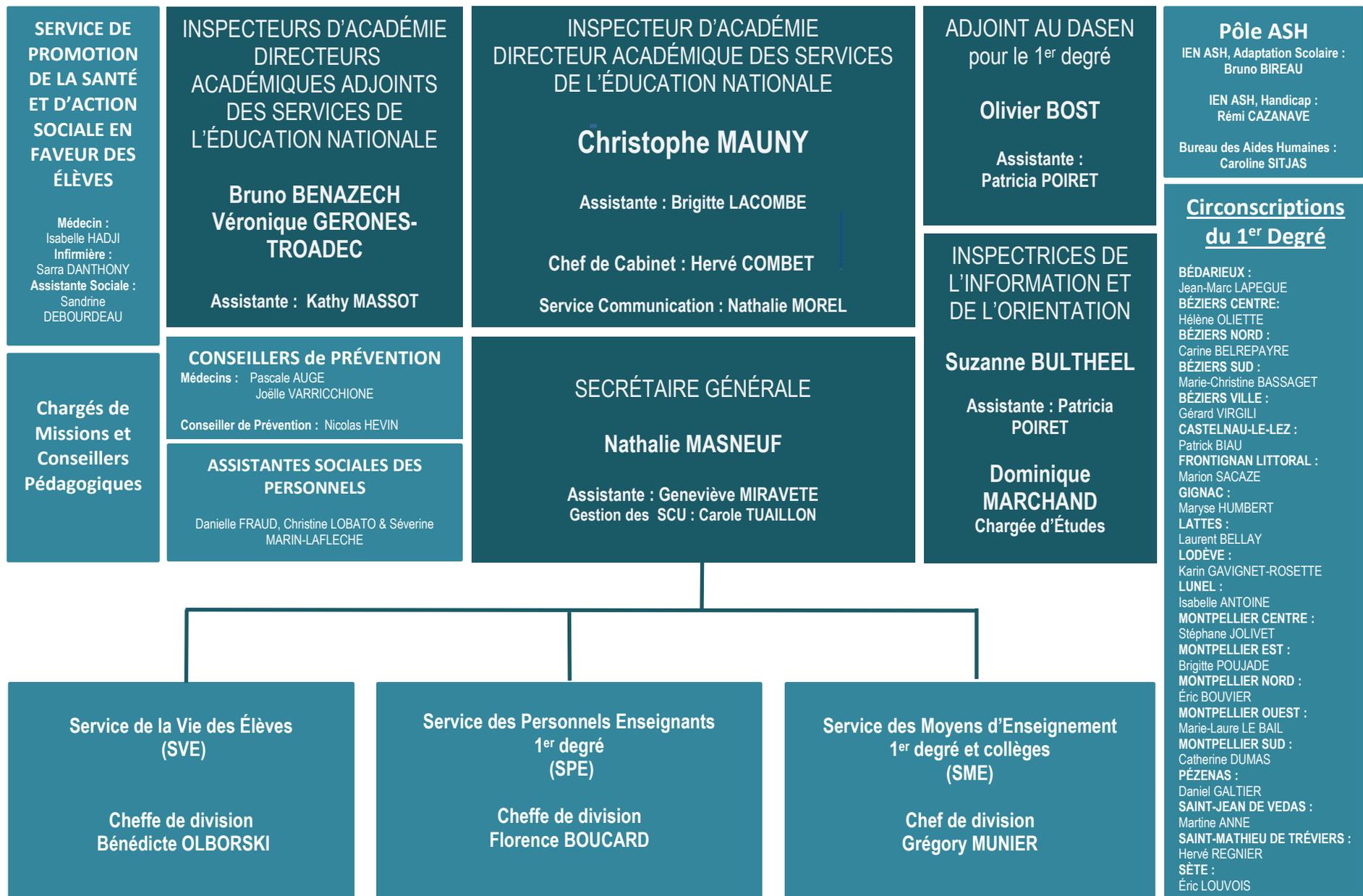
- ▲ IRTS
- ▲ Lycée général
- ▲ Lycée général et technologique
- ▲ Lycée professionnel



ANNEXES

Semaine Math-Olymp à Sauvian

DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE L'HÉRAULT 2020-2021





ANNUAIRE DES ÉTABLISSEMENTS DE L'HÉRAULT

Collège Antoine Faure Olonzac, septembre 2020

LES COLLÈGES PUBLICS

VILLES	ÉTABLISSEMENTS	CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	ADJOINTS	TELEPHONE	COURRIEL
AGDE	René CASSIN	Philippe DEBAILLE	Dominique VAYSSE	04.67.01.08.10	ce.0341032m@ac-montpellier.fr
	Paul-Émile VICTOR	Christine FRAIOLI	Sylvie DELAYE	04.67.01.04.50	ce.0341893y@ac-montpellier.fr
BAILLARGUES	Le BÉRANGE	Sarah LETZELTER	Brigitte MESTRE	04.67.70.13.51	ce.0341577e@ac-montpellier.fr
BÉDARIEUX	Ferdinand FABRE	Sébastien SIBILLE	Céline COSTE	04.67.23.30.60	ce.0340119v@ac-montpellier.fr
BESSAN	Victor HUGO	Sylvie MACAUX		04.67.77.40.42	ce.0340008z@ac-montpellier.fr
BÉZIERS	Lucie AUBRAC	Pascal GAUDIN	Audrey GAREMI	04.99.43.20.50	ce.0342132h@ac-montpellier.fr
	Henri IV	Stéphane REINA (Sébastien RIVEMALE)	Karine SABAH	04.67.49.10.46	ce.0340118u@ac-montpellier.fr
	Jean PERRIN	Hervé CLAVERIE	Thierry ESCARBOUTEL	04.67.76.06.21	ce.0341066z@ac-montpellier.fr
	Katia et Maurice KRAFFT	Thierry GRAS	Eva MILGRAM	04.67.76.18.66	ce.0341321b@ac-montpellier.fr
	La DULLAGUE	Nadine CROUZAT	Elisabeth DEBLYCK	04.67.76.16.21	ce.0340016h@ac-montpellier.fr
	Paul RIQUET	Bernard VILARO	Yoann GUICHET	04.99.43.26.30	ce.0340836z@ac-montpellier.fr
CAPESTANG	Paul BERT	Carole ALMONT	Christelle CHABOT	04.67.49.82.22	ce.0341367b@ac-montpellier.fr
CASTELNAU LE LEZ	Frédéric BAZILLE	Christophe CAUQUIL	Marc-Paul BARTHELEMY	04.67.79.74.10	ce.0340086j@ac-montpellier.fr
CASTRIES	Les PINS	Eric JAVERZAC	Brigitte LORAZO COFAI	04.67.70.11.61	ce.0341280g@ac-montpellier.fr
CAZOULS LES BEZIERS	Jules FERRY	Pascal GUILLOU	Fanny REYNES	04.67.93.60.93	ce.0340021n@ac-montpellier.fr
CESSENON SUR ORB	UPP B. ROUAIX	Frédérique MARTINE		04.67.89.66.52	ce.0340022p@ac-montpellier.fr
CLAPIERS	François MITTERRAND	Sébastien RIVEMALE (Chantal DUBREUIL)	Emmanuelle MANEZ	04.67.55.90.20	ce.0341826a@ac-montpellier.fr
CLERMONT L'HERAULT	Le SALAGOU	Jean Michel ROL	Corine LAFFOND	04.67.96.04.31	ce.0341366a@ac-montpellier.fr
FABREGUES	Ray CHARLES	Sergine BOIX		04.67.85.63.40	ce.0342077y@ac-montpellier.fr
FLORENSAC	VOLTAIRE	Catherine PUJOL		04.67.77.77.88	ce.0340024s@ac-montpellier.fr
FRONTIGNAN	Les DEUX PINS	Marc PIROT	Laurence DEOTTO	04.67.18.69.50	ce.0340025t@ac-montpellier.fr
	Simone de BEAUVOIR	Stéphane BORIE	Christophe RIBES	04.67.80.91.00	ce.0342052w@ac-montpellier.fr
GANGES	Louise MICHEL	Sylvain KOESSLER	Chantal BOULA-LUAP	04.67.73.81.01	ce.0341424n@ac-montpellier.fr
GIGNAC	Lo TRANTANEL	Bertrand ROUDAIRE	Bruno LE PROVOST	04.67.57.50.41	ce.0341386x@ac-montpellier.fr
JACOU	Pierre MENDÈS FRANCE	Annie RAULET	Mme DI GIOIA-CAYOL	04.67.16.31.31	ce.0342036d@ac-montpellier.fr
LA GRANDE MOTTE	Philippe LAMOUR	Jean-Louis LOPEZ		04.67.56.43.60	ce.0341656r@ac-montpellier.fr

VILLES	ÉTABLISSEMENTS	CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	ADJOINTS	TELEPHONE	COURRIEL
LANSARGUES	PETITE CAMARGUE	Catherine BOURGOIN	Fabrice FERRANDEZ	04.99.63.21.40	ce.0342076x@ac-montpellier.fr
LATTES	Georges BRASSENS	Vincent FERRAND	Véronique SAURY	04.67.65.21.48	ce.0341028h@ac-montpellier.fr
LE CRÈS	La VOIE DOMITIENNE	Cyrille GUILLERMIN	Catherine LONGUET	04.67.70.32.78	ce.0341363x@ac-montpellier.fr
LODÈVE	Paul DARDÉ	Cécile ARQUILIERE	Anne ESCANDE	04.67.88.47.91	ce.0340117t@ac-montpellier.fr
LOUPIAN	Olympe de GOUGES	Cacelia MORANDAT	Jean-Baptiste BLANC	04.99.57.20.80	ce.0342224h@ac-montpellier.fr
LUNEL	Frédéric MISTRAL	Jean-Luc RANQUET	Catherine DARMON	04.67.83.49.30	ce.0340031z@ac-montpellier.fr
	AMBRUSSUM	Guillaume GOUCHAULT	Alain TREBUCHON	04.67.71.51.10	ce.0341825z@ac-montpellier.fr
MAGALAS	Les ARBOURYS	Gilles DESPAUX		04.67.36.20.70	ce.0340032a@ac-montpellier.fr
MARSEILLAN	Pierre DELEY	Didier MARTINEAU		04.67.35.30.70	ce.0342130f@ac-montpellier.fr
MARSILLARGUES	Roger CONTREPAS	Jérôme BASSIER		04.67.83.42.80	ce.0340034c@ac-montpellier.fr
MAUGUIO	L'ÉTANG DE L'OR	Ariel FLORES	Nora PIQUER	04.67.99.18.50	ce.0341368b@ac-montpellier.fr
MÈZE	Jean JAURÈS	Jérôme PELTRIAUX		04.67.43.81.00	ce.0340973u@ac-montpellier.fr
MONTAGNAC	Jules FERRY	Richard THUILLIER		04.67.24.06.13	ce.0340037f@ac-montpellier.fr
MONTARNAUD	Vincent BADIE	Patricia PAILLOUS	Christine LORMEAU	04.99.62.31.70	ce.0342051v@ac-montpellier.fr
MONTPELLIER	François RABELAIS	Kristell AUBIN	Marie-Noëlle AYMARD	04.99.77.21.21	ce.0342131g@ac-montpellier.fr
	Camille CLAUDEL	Olivien BEDU		04.67.63.09.72	ce.0341034k@ac-montpellier.fr
	Arthur RIMBAUD	Philippe CROS	Eric SZWARGOT	04.67.75.43.90	ce.0341278e@ac-montpellier.fr
	Clémence ROYER	Samira CHICK	Florence VERGUE-CUENCA	04.67.79.61.87	ce.0340048t@ac-montpellier.fr
	Georges CLEMENCEAU	Sylvie LE BOLLOCH	Lyne GERAUD	04.67.06.03.33	ce.0340111l@ac-montpellier.fr
	CROIX D'ARGENT	Patrick BENCHIMOL	Fabienne FICHOT RONDET	04.67.42.94.15	ce.0340053y@ac-montpellier.fr
	FONTCARRADE	El houssine MOUATAOUADHIA	Lanig MARTIN	04.67.06.88.11	ce.0340051w@ac-montpellier.fr
	Gérard PHILIPPE	Remi ARMAND	Vincent VAN NUFFEL	04.67.64.66.54	ce.0341364y@ac-montpellier.fr
	JEU DE MAIL	Nadia MOULLA	Armelle HENDERSON	04.67.52.11.50	ce.0340998a@ac-montpellier.fr
	JOFFRE	Renaud LOZAR	Fatima M'DALLAL	04.67.15.95.40	ce.0341421k@ac-montpellier.fr
	Simone VEIL	Joël PLANES	Djamel SEKKAI	04.67.04.39.39	ce.0340955d@ac-montpellier.fr
	Les AIGUERELLES	Yolaine LOPEZ	Claire GOUTIERRE	04.67.65.64.64	ce.0341277d@ac-montpellier.fr
	Les ESCHOLIERS de la MOSSON	Didier DELOZANNE	Lionel GARCERA	04.67.10.47.30	ce.0340996y@ac-montpellier.fr
	Les GARRIGUES	Jean Luc DIMEUR	Arsène CREMONA	04.67.10.73.00	ce.0340109j@ac-montpellier.fr
	Marcel PAGNOL	Christophe BERLATIER	Jonathan CALVET	04.67.27.42.09	ce.0341592w@ac-montpellier.fr
MURVIEL LES BEZIERS	Le CÈDRE	Guillaume MARAZEL	N.N	04.67.37.83.07	ce.0340054z@ac-montpellier.fr
OLARGUES	UPP St PONS	Ludovic BELLINI		04.67.97.72.08	ce.0340056b@ac-montpellier.fr
OLONZAC	Antoine FAURE	Olivier CAGNOTIS		04.68.27.84.74	ce.0340057c@ac-montpellier.fr
PAULHAN	Emmanuel MAFFRE-BAUGE	Claire DUPE	Franck LEFEVRE	04.67.25.00.17	ce.0340974z@ac-montpellier.fr
PEROLS	Frédéric MISTRAL	Mélody VAEREWICK		04.67.50.17.90	ce.0341537l@ac-montpellier.fr

VILLES	ÉTABLISSEMENTS	CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	ADJOINTS	TELEPHONE	COURRIEL
PÉZENAS	Jean BENE	Elisabeth CERNEAU	Christophe SANS	04.67.98.11.55	ce.0340837a@ac-montpellier.fr
PIGNAN	Marie CURIE	Stéphane FINET	Olivier BOUGHANDJOUR	04.67.47.61.35	ce.0341870y@ac-montpellier.fr
POUSSAN	VIADOMITIA	Stéphane RUSSO	Amandine ROY	04.67.78.20.13	ce.0340062h@ac-montpellier.fr
QUARANTE	Louis CAHUZAC	Karouma SOUVANNAVONG		04.67.89.40.75	ce.0340063j@ac-montpellier.fr
ROUJAN	Boby LAPOINTE	Chantal TATA		04.99.57.22.61	ce.0342326u@ac-montpellier.fr
SAINT-ANDRÉ DE SANGONIS	Max ROUQUETTE	Soria KHENICHE	Bruno ROHAUT	04.99.63.69.77	ce.0342186s@ac-montpellier.fr
SAINT-CHINIAN	Jean JAURÈS	Frédérique MARTINE		04.67.38.01.26	ce.0340065l@ac-montpellier.fr
ST-CLÉMENT DE RIVIERE	Le PIC SAINT LOUP	Eric IMPAGLIAZZO	Danièle VARO	04.67.59.77.45	ce.0340110k@ac-montpellier.fr
SAINT-GELY DU FESC	François VILLON	Agnès WOOLLEY	Philippe TALBOT	04.67.84.00.55	ce.0341764h@ac-montpellier.fr
SAINT-GERVAIS S/MARE	Les ÉCRIVAINS COMBATTANTS	Sébastien SIBILLE	Cécile COSTE	04.67.23.63.49	ce.0340066m@ac-montpellier.fr
SAINT-JEAN DE VEDAS	Louis GERMAIN	Nadine LUFFROY	Eric VIVET	04.67.69.06.66	ce.0341276c@ac-montpellier.fr
ST-MATHIEU DE TREVIERIS	Alain SAVARY	Pierre-Yves PETIT	Sylvie VALEZY	04.67.55.24.22	ce.0341705u@ac-montpellier.fr
SAINT-PONS de THOMIÈRES	Le JAUR	Ludovic BELLINI		04.67.97.01.43	ce.0340070s@ac-montpellier.fr
SÉRIGNAN	Marcel PAGNOL	Emmanuel UTEZA	Laurence ROZANES	04.67.39.99.99	ce.0341388z@ac-montpellier.fr
SERVIAN	Alfred CROUZET	Luc BOLZE	Pierre MONTPELLIER	04.67.39.90.20	ce.0341387y@ac-montpellier.fr
SÈTE	Jean MOULIN	Denis BAVIERE	Vincent MEDOUT-MARERE	04.67.53.24.30	ce.0341065y@ac-montpellier.fr
	Paul VALERY	M.Laure MANIFACIER	Benoit FOUCAULT	04.67.51.62.90	ce.0340115r@ac-montpellier.fr
	Victor HUGO	Laurent BONNEL	Mylène ASSIE	04.67.74.69.05	ce.0340972x@ac-montpellier.fr
VENDRES	Françoise GIROUD	Dominique ANTONMATTEI	Jacques GOURC	04.99.41.30.40	ce.0342050u@ac-montpellier.fr
VILLENEUVE/MAGUELONE	Les SALINS	Corinne MINGUEZ	Gabrielle GUITON	04.99.51.29.30	ce.0342078z@ac-montpellier.fr

LES LYCÉES PUBLICS

VILLES	ÉTABLISSEMENTS	CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	ADJOINTS	TELEPHONE	COURRIEL
AGDE	Auguste LOUBATIÈRE	Samir ZIANE	Yamina HADJI	04.67.94.21.07	ce.0340002t@ac-montpellier.fr
BÉDARIEUX	Ferdinand FABRE	Sébastien SIBILLE	Céline COSTE	04.67.23.30.60	ce.034005w@ac-montpellier.fr
	Fernand LÉGER	Jérôme LISTELLO	Nathalie BOURGUET FRANCK	04.67.95.59.60	ce.0340006x@ac-montpellier.fr
BÉZIERS	Jean MOULIN	Pierre FOURNIER	Laurent CAMBON François LE ROHELLEC	04.67.35.59.35 04.67.35.59.35	ce.0340011c@ac-montpellier.fr ce.0340011c@ac-montpellier.fr
	Jean MERMOZ	Maria UMBRIA	Nicolas CAHORS	04.67.30.36.21	ce.0340012d@ac-montpellier.fr
	Henri IV	Stéphane REINA (Sébastien RIVEMALE)	Rania BOUMAZZA	04.67.49.1046	ce.0340009a@ac-montpellier.fr
CASTELNAU LE LEZ	Georges POMPIDOU	Pierre-Louis GANNE	Nadia TONJI Irene SANCHO SITJAS	04.67.02.99.10	ce.0341921d@ac-montpellier.fr
CLERMONT L'HÉRAULT	René GOSSE	Michel IRRMANN	Monique MARREC	04.67.88.43.80	ce.0340023r@ac-montpellier.fr
GIGNAC	Simone VEIL	Antoine ROUX			
LATTES	Jean-François CHAMPOLLION	Laurent THIEFFAINE	Hervé GASTOU Emmanuelle REGNERY	04.67.13.67.13	ce.0341794r@ac-montpellier.fr
LODÈVE	Joseph VALLOT	Vincent VALETTE	Marina DEVILLERS	04.67.88.48.60	ce.0340028w@ac-montpellier.fr
LUNEL	Louis FEUILLADE	Ghislaine LEFORT	Françoise DELMAS	04.67.71.59.70	ce.0340030y@ac-montpellier.fr
			Patricia POULY	04.67.71.59.70	ce.0340030y@ac-montpellier.fr
	Victor HUGO	Bernard HOLVOET	Brigitte SALIDO	04.99.13.70.30	ce.0342090m@ac-montpellier.fr
MONTPELLIER	Pierre MENDÈS FRANCE	Benoit GRELLET	Ahmed KALAMI	04.67.13.35.00	ce.0340043m@ac-montpellier.fr
	Jean MONNET	Noël CABRERA	Philip WEBBER	04.67.10.36.00	ce.0341736c@ac-montpellier.fr
	JOFFRE	Catherine GWIZDZIEL	Lionel JEAN-BAPTISTE	04.67.14.84.84	ce.0340038g@ac-montpellier.fr
			Stéphanie BARRES	04.67.20.60.00	ce.0340038g@ac-montpellier.fr
	Jean MERMOZ	Olivier BRIARD	Nadia ALLALI	04.67.20.60.00	ce.0340042l@ac-montpellier.fr
			Joel MOREAU	04.67.20.60.00	ce.0340042l@ac-montpellier.fr
			Christophe PORTAL	04.67.20.60.00	ce.0340042l@ac-montpellier.fr
	Jules FERRY	Brigitte LOUGE	Kathy CHUST VILA	04.67.10.74.01	ce.0340045p@ac-montpellier.fr
	Léonard de VINCI	Thierry BONAFE	Gilles BORREL	04.67.10.40.10	ce.0341385w@ac-montpellier.fr

VILLES	ÉTABLISSEMENTS	CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	ADJOINTS	TELEPHONE	COURRIEL
MONTPELLIER	Jules GUESDE	Paul REGNERY	Nadia BENSLIMANE Yael VERRECCHIA	04.67.10.33.70 04.67.10.33.70	ce.0340040j@ac-montpellier.fr ce.0340040j@ac-montpellier.fr
	Georges CLEMENCEAU	Sylvie LE BOLLOCH	Manuel ANGLADE	04.67.06.03.33	ce.0340039h@ac-montpellier.fr
	Georges FRECHE	Véronique PARIS	Bruno MIDELET	04.67.13.05.05	ce.0342225j@ac-montpellier.fr
	Frédéric BAZILLE / AGROPOLIS	Noël BOISSONNADE	Frédéric RENAUD	04;67.63.89.89	ce.0341915x@ac-montpellier.fr
	cit� scolaire Fran�oise COMBES	Anne MAYARD	Anne-Claire ANTIPHON	04.67.06.17.80	ce.0342266d@ac-montpellier.fr
	EREA Jean-Jacques ROUSSEAU	Philippe HARIG		04.67.10.41.41	ce.0340833w@ac-montpellier.fr
P�ZENAS	Charles ALLIES	Alain CAMERINI	Houria KHADRI	04.67.90.44.20	ce.0340061g@ac-montpellier.fr
	Jean MOULIN	Val�rie DESMARETZ	Bernard CAMACHON	04.67.98.11.55	ce.0340059e@ac-montpellier.fr
SAINT-CL�MENT de RIVI�RE	Jean JAUR�S	Arnaud SOBCZYK	Vincent BENCHETRIT	04.67.63.61.50	ce.0342066l@ac-montpellier.fr
SAINT-PONS de THOMI�RES	Jacques BREL	Colette COURDES-BOURGEOIS	Lionel ALBERT	04.67.97.39.10	ce.0340069r@ac-montpellier.fr
S�RIGNAN	Marc BLOCH	Xavier MICHELIS	Corinne MADRANGE	04.67.35.35.10	ce.0342091n@ac-montpellier.fr
S�TE	JOLIOT-CURIE	Jean-Fran�ois PONS	Catherine JOUGLA	04.67.18.66.66	ce.0340076Y@ac-montpellier.fr
			Thomas FROMONT	04.67.18.66.66	ce.0340076Y@ac-montpellier.fr
	Charles DE GAULE	Marie-Laurence CANE	Barbara ACQUAVIVA	04.67.46.73.00	ce.0340078a@ac-montpellier.fr
	Paul VAL�RY	Marie-Laure MANIFACIER	Chadia HAMADEINE	04.67.51.62.90	ce.0340075x@ac-montpellier.fr



lyc e Joliot Curie S te , sept 2020

Quelques temps forts de la DSDEN 34 de l'année 2019/2020

SEPTEMBRE 2019



Inauguration de l'école maternelle de Bessan

SEPTEMBRE 2019



Visite de l'école Condorcet au rectorat venue découvrir l'exposition retraçant l'histoire du palais universitaire dans le cadre de l'opération «Levez les yeux » des journées européennes du patrimoine.

OCTOBRE 2019



Dictée « Ela » à l'école M. Bloch de Montpellier ; C.Mauny DASEN 34, B. Carotti et J-C Rouvière du Montpellier HSC ont fait faire la dictée aux élèves heureux de participer à cet événement dans le cadre de la semaine «Mets tes baskets ».

NOVEMBRE 2019



Collège des Escholiers de la Mosson remise des prix du CNRD aux 3ème avec Pierre Suzor ancien résistant déporté au camp de Buchenwald qui donne son nom à une salle du collège.

DÉCEMBRE 2019



Marché de Noël au rectorat de l'académie de Montpellier : 7 lycées de l'Hérault venus présenter leurs productions.

DÉCEMBRE 2019



Signature de convention pour la généralisation de EAC entre la Dsden 34, la Ville de Lodève, le Prefet34, le Département de l'Hérault et les communautés de communes Vallée de l'Hérault, Pays cœur d'Hérault du Clemontais, du Lodévois&Larzac.

JANVIER 2020



Accueil de 5 hauts responsables du ministère de l'éducation du Congo au rectorat en mission dans le département de l'Hérault pour étudier le système éducatif français.

FÉVRIER 2020



Stages labellisés maths C2 pendant les vacances scolaires à la Faculté des sciences pour les élèves motivés de la 4ème à la 1ère des collèges et lycées de l'Hérault sur la base du volontariat.

FÉVRIER 2020



Parution du livre des élèves de la quatrième C du collège Philippe-Lamour de La Grande Motte aux éditions Indigènes. «Sur la boucle des alizés» long poème en prose contre l'esclavage.

MARS 2020



Les élèves de l'école Gambetta de Montpellier ont présenté lors de la Journée Des Droits Des Femmes un projet de loi sur l'Égalité F/H.

MARS 2020



Inauguration du forum « Avenirs Métiers Passions » au collège Simone Veil de Montpellier

MARS 2020



Les « petits champions de lecture » finale départementale organisée par la Dsden au théâtre de Pezenas

MARS 2020



Dans le cadre du projet de circo « art et mathématiques » les enseignants de l'école JJ Rousseau à Montpellier proposent un projet organisé sur les 3 sections autour de Vasarely Kandinsky et Paul Klee

MAI 2020



Reprise au collège de Vendres après deux mois de confinement les collégiens découvrent les gestes barrières et le protocole sanitaire.

JUIN 2020



Journée olympique, l'USEP34 a proposé aux écoles affiliées USEP et aux autres engagées dans le label Génération2024 de filmer un « flashmob » réalisé par les élèves de l'école de Sauvian

JUIN 2020



Remise des prix aux CM2 de l'école B.Pascal par C. Mauny DASEN34 pour le concours d'écriture initié pendant le confinement et distribution du livre Pour Les Vacances «les Fables la Fontaine»

JUIN 2020



Fête de la musique au rectorat très belles performances des élèves et des enseignants du lycée Jean Monnet de Montpellier et du collège Jean Perrin de Béziers

JUILLET 2020



Christophe Mauny DASEN 34 et l'équipe de direction, ont réuni au Domaine Do à Montpellier lors d'un moment de convivialité, les personnels de la dsden et les personnels de direction et d'encadrement du 1er et 2nd degré de l'Hérault.

JUILLET 2020



16 bacheliers du lycée Jules Guesdes admis à Sciences Po dans le cadre des Conventions Éducation Prioritaire (CEP), une voie d'accès sélective destinée aux élèves issus des lycées relevant de l'éducation prioritaire.

JUILLET 2020



Remise des prix du concours sciences «Trouve-Tout 2020».Concours porté par le groupe départemental sciences de la Dsden. Cette année 63 classes de petite Section à la 6ème inscrites. Seules 5 ont pu finaliser leur projet.

JUILLET 2020



Dispositif école ouverte pour une trentaine d'enfants de l'école Senghor de Montpellier

Remerciements à Mesdames et Messieurs :

- La Directrice et les Directeurs académiques ;
- les Inspectrices et Inspecteurs de l'éducation nationale ;
- les Cheffes et Chefs de division ;
- le Délégué académique à la pédagogie ;
- les Conseillères et Conseillers techniques départementaux ;
- les Conseillères et Conseillers pédagogiques départementaux ;
- les Coordonnatrices et Coordonnateurs départementaux ;
- les Chargé(e)s de missions.

pour leur contribution à l'élaboration du Dossier de rentrée
2020/2021.

Les contributeurs

GRÉGORY MUNIER, CHEF DE DIVISION SME	PAGE 7
HERVÉ COMBET, CHEF DE CABINET	PAGE 10
BEATRIX VINCENT, CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE	PAGE 11
JEAN-MARC LAPEGUE, IEN	PAGE 14
HÉLÈNE OLIETE, IEN	PAGE 15
CARINE BELREPAYRE, IEN	PAGE 16
MARIE-CHRISTINE BASSAGET, IEN	PAGE 17
GÉRARD VIRGILI, IEN	PAGE 18
PATRICK BIAU, IEN	PAGE 19
MARION SACAZE, IEN	PAGE 20
MARYSE HUMBERT, IEN	PAGE 21
LAURENT BELLAY, IEN	PAGE 22
KARIN GAVIGNET-ROSETTE, IEN	PAGE 23
ISABELLE ANTOINE, IEN	PAGE 24
STÉPHANE JOLIVET, IEN	PAGE 25
BRIGITTE POUJADE, IEN	PAGE 26
ÉRIC BOUVIER, IEN	PAGE 27
MARIE-LAURE LEBAIL, IEN	PAGE 28
CATHERINE DUMAS, IEN	PAGE 29
DANIEL GALTIER, IEN	PAGE 30
MARTINE ANNE, IEN	PAGE 31
HERVÉ REGNIER, IEN	PAGE 32
ÉRIC LOUVOIS, IEN	PAGE 33
SERVICE DE LA VIE DES ÉLÈVES, SVE	PAGE 35
BÉNÉDICTE OLBORSKI, CHEFFE DE DIVISION SVE	PAGE 36
MARTINE ANNE, IEN	PAGE 44
MARTINE ANNE, IEN	PAGE 45

RÉMI CAZANAVE, IEN ASH	PAGE 46
ISABELLE HADJI, MÉDECIN CONSEIL DÉPARTEMENTAL	PAGE 47
RÉMI CAZANAVE, IEN ASH	PAGE 48
RÉMI CAZANAVE, IEN ASH	PAGE 49
BRUNO BIREAU, IEN ASH	PAGE 50
CÉLINE PAPELARD, CHARGÉE DE MISSIONS	PAGE 51
RÉMI CAZANAVE, IEN ASH	PAGE 52
SANDRINE FAURE, CHARGÉE DE MISSIONS, HERVÉ BLETTERY & GÉRARD VIRGILI, IEN ..	PAGE 54
HERVÉ REGNIER, IEN	PAGE 55
MARIE-CLAUDE GOULOUMES & NADIA MAZIN, CPD	PAGE 56
SUZANNE BULTHEEL, IEN IO & M.F.MOINE DIR CIO	PAGE 57
SUZANNE BULTHEEL, IEN IO	PAGE 58
SUZANNE BULTHEEL, IEN IO & S.TRIBOUT, DIR CIO	PAGE 59
SUZANNE BULTHEEL, IEN IO	PAGE 60
MARIE-CLAUDE GOULOUMES, COORDIANTRICE DÉPARTEMENTALE PEDT.	PAGE 61
FABIEN JOUVE, CPD ARTS & CULTURE	PAGE 64
THIERRY CAPERAN & BENJAMIN LAIB, CPD ÉDUCATION MUSICALE	PAGE 65
ANNE DUCEL-BENEZECH, CPD ARTS VISUELS	PAGE 66
FABIEN JOUVE, CPD ARTS & CULTURE	PAGE 67
PHILIPPE MAHUZIES, CPD SCIENCES & EDD	PAGE 68
CÉCILE GATOUILLAT, THIERRY NICOT & FABRICE RAVEL, CPD EPS	PAGE 69
FARID ZAIDI, IA-IPR..	PAGE 70
ANNE IGUAL & BÉNÉDICTE CARON, CPD LVE, CARINE BELREPAYRE, IEN	PAGE 71
BÉNÉDICTE OLBORSKI, CHEFFE DE DIVISION SVE	PAGE 73
CÉLINE SERVA, CPD LCR, ISABELLE ANTOINE, IEN	PAGE 76
CÉLINE SERVA, CPD LCR, CARINE BELREPAYRE, IEN	PAGE 77
MARC ROSENZWEIG, CONSEILLER ACADÉMIQUE CARDIE	PAGE 78
ÉRIC BOUVIER, IEN	PAGE 79
VÉRONIQUE GERONES-TROADEC, DAASEN	PAGE 80
VÉRONIQUE GERONES-TROADEC, DAASEN	PAGE 81
VÉRONIQUE GERONES-TROADEC, DAASEN	PAGE 84
BRUNO BENAZECH, DAASEN	PAGE 85
SARRA DANTHONY, INFIRMIÈRE; ISABELLE HADJI, MÉDECIN, CONSEILLÈRES TECHNIQUES DÉPARTEMENTALES.	PAGE 86
SANDRINE DEBOURDEAU, CONSEILLÈRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE.	PAGE 87
NICOLAS HEVIN, CONSEILLER DE PRÉVENTION	PAGE 88
NICOLAS HEVIN, CONSEILLER DE PRÉVENTION	PAGE 89
NICOLAS HEVIN, CONSEILLER DE PRÉVENTION	PAGE 90
ANNE HERAIL, RESPONSABLE DEEP	PAGE 92

CARTOGRAPHIE : LAURENT ROUDY, CHARGÉ DE MISSIONS
COORDINATION ET SUIVI DE RÉALISATION : NATHALIE MOREL, CHARGÉE DE COMMUNICATION,
ALAIN COMBES, CHARGÉ DE MISSIONS



Dossier de rentrée

Direction
des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Hérault

DSDEN34
Académie de Montpellier
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 67 91 47 00
www.ac-montpellier.fr

Directeur de publication :
Christophe MAUNY
Inspecteur d'académie
Directeur académique des services
de l'Éducation nationale
du département de l'Hérault
 @34Dsden

Maquette, graphisme :
Service Communication - PAO
Impression :
SRD Rectorat de Montpellier

Date de publication :
Septembre 2020


**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*